



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024





« L'objectif qui doit être recherché par toutes les institutions, c'est d'être au service du citoyen. Si elles ne remplissaient pas cette mission, ces institutions seraient inutiles et n'auraient même pas de raison d'être »

.....

Discours de Sa Majesté le Roi, Que Dieu l'Assiste, prononcé à la première session de la 1^{ère} année législative de la 10^{ème} législature en octobre 2016.

SOMMAIRE



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2024	8
PRINCIPALES REALISATIONS 2024	10
1. Indicateurs financiers	10
2. Indicateurs techniques	10
PROGRAMMES PRIORITAIRES	11
1. Projets présentés à Sa Majesté Le Roi, Que Dieu l'Assiste	11
2. Résorption des bidonvilles	11
3. Logements à faible valeur immobilière	11
4. Logements sociaux à 250 000 DH	12
5. Logements pour la classe moyenne	12
6. Programmes de mise à niveau urbaine	12
7. Nouveau programme d'aide au logement	12
REALISATIONS OPERATIONNELLES	13
1. Activité foncière	13
2. Partenariat avec les promoteurs immobiliers	15
3. Activité commerciale et marketing	15
4. Plateforme d'aide à l'acquisition : sa gestion, sa promotion et son animation	15
5. Communication	19
6. Systemes d'information	20
7. Transformation digitale	21
8. Capital humain	22
9. Audit interne et management des risques	24
10. Affaires juridiques	25
RAPPORT ESG	28
1. Nos valeurs	30
2. Nos engagements	31
3. Notre démarche de gouvernance	32
4. Conseil de surveillance	33
NOS ENGAGEMENTS ECONOMIQUES	37
NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX	38
1. Stratégie responsabilité sociétale du groupe	38
2. Engagements socialement responsables du GAO	39
3. Impacts des engagements socialement responsables du GAO	42
NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX	43
1. Respect des droits humains	43
2. Amélioration en continu des conditions de travail et d'emploi	44
3. Nos engagements sociétaux	45

RAPPORT DE GESTION	50
INTRODUCTION.....	52
ACTIVITE PHYSIQUE.....	52
1. Réalisations physiques	52
SITUATION FINANCIERE.....	53
PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT	64
COMPTES CONSOLIDES	102
1. Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.	104
2. Notes annexes aux états financiers consolidés	109



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2024

Réunion du Conseil de Surveillance du 26 mars 2024 : La réunion du Conseil de surveillance a porté essentiellement sur la présentation du diagnostic de l'activité du groupe et des projets de transformations initiés depuis Mai 2023, ainsi que l'approbation du budget et du plan d'action 2024.

Assemblée Générale du 26 mars 2024 : Dédiée à l'approbation des comptes sociaux du Holding AL Omrane et des comptes consolidés du groupe au titre de l'exercice 2023, et à l'autorisation d'un emprunt obligataire.

Assemblée Générale du 26 Juin 2024 : Consacrée à la nomination du nouveaux commissaires aux comptes du Groupe.

Réalisation de deux émissions obligataires pour 1,2 MMD : Dans le cadre de son plan de financement, le Holding AL Omrane a réalisé avec succès deux levées obligataires par placement privé auprès des investisseurs, le 26 juin et le 12 novembre 2024, pour respectivement 900 et 300 millions de dirhams.

Lancement du projet d'entreprise « AL Omrane Tajdid » : Dans l'objectif de co-construire le renouveau du Groupe, trois kick-off sous le thème « AL OMRANE TAJDID » ont été organisés. Ces événements ont marqué le lancement de la nouvelle dynamique de transformation et de développement du Groupe, avec la participation de l'ensemble du personnel.

Enrichissement de la plateforme d'aide à l'acquisition : Dans le cadre de son engagement à améliorer l'expérience des citoyens et à rendre l'accès au logement plus fluide et transparent, le Groupe AL Omrane a renforcé sa plateforme d'aide à l'acquisition en intégrant de nouvelles fonctionnalités. En 2024, cet enrichissement s'est concrétisé par l'introduction de quatre nouvelles fonctionnalités, à savoir : le module de l'offre de prix, l'itinéraire du projet, l'accès multilingue, et le module de gestion interne des prospects.

Réajustement organisationnel du Holding AL Omrane : Marqué par la création d'un nouveau Pôle et de 8 nouvelles Directions visant à renforcer :

- L'expertise du Pôle Ingénierie et Développement ;
- Le développement des activités de Gouvernance et de Contrôle à l'échelle du Groupe ;
- Le renforcement et développement des systèmes d'information et de la transformation digitale ;
- La professionnalisation des activités financières.

Rencontres privilèges de l'investissement : Plusieurs rencontres ont été organisées, en faveur des Petits et Moyens Promoteurs immobiliers et des investisseurs potentiels pour promouvoir l'offre du groupe dédiée à cette cible et booster l'investissement. Ces événements ont été, à chaque étape, une occasion pour présenter et soutenir le nouveau programme d'aide au logement et ont été marquées par la participation des représentants régionaux

du ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Caravane de l'habitat et de l'urbanisme : En août, le Groupe AL Omrane, en partenariat avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, a organisé la Caravane de l'Habitat et de l'Urbanisme. Destinée aux Marocains résidant à l'étranger pendant leur séjour au Maroc. Cette initiative a permis de leur présenter l'offre du groupe et de les informer sur les opportunités d'investissement immobilier.

Campagne estivale : Dans le cadre de son engagement envers les Marocains du monde, AL Omrane a déployé une Caravane Estivale nationale qui a parcouru 15 villes à travers le Maroc. Véritable plateforme d'échange, cet événement a permis de connecter directement la diaspora marocaine au Groupe, en leur offrant un accès privilégié à des informations clés sur les offres immobilières et les opportunités d'investissement.

Salons AL Omrane Expo Marocains du Monde : L'édition 2024 du Salon AL OMRANE EXPO MDM s'est imposée comme un rendez-vous incontournable pour les Marocains du Monde, avec six étapes clés en Europe et en Amérique du Nord, ciblant les zones à forte concentration de la diaspora marocaine. Cette tournée a connu une mobilisation exceptionnelle du corps diplomatique marocain et des partenaires bancaires, témoignant de l'importance stratégique de cet événement.

7^{ème} édition du salon AL Omrane Expo national : Le Salon AL OMRANE EXPO 2024 s'est tenu du 18 au 22 avril à la Foire Internationale de Casablanca, sous l'égide du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville. Véritable carrefour d'échanges, il a réuni AL Omrane, ses filiales, ses partenaires et le grand public, offrant une large palette d'opportunités en matière d'habitat et d'investissement immobilier à travers le Royaume. Cette édition s'est distinguée par l'organisation de conférences thématiques, animées par des personnalités publiques, des experts de l'immobilier et des représentants du secteur bancaire. Ces échanges ont enrichi le débat sur les enjeux du marché et renforcé la vocation du salon en tant qu'espace privilégié d'information et d'accompagnement des citoyens marocains dans leurs projets immobiliers.

Pass jeunes : Partenariat stratégique pour l'inclusion des jeunes : Dans la continuité de son engagement en faveur du développement social et de l'inclusion des jeunes, le Groupe AL Omrane a conclu un partenariat stratégique avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, ainsi que le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication. Cette initiative vise à faciliter l'accès des jeunes au logement et à renforcer leur insertion professionnelle, en alignement avec les Hautes Orientations Royales.

Inclusion socio-économique des femmes et jeunes filles : le Groupe Al Omrane et l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM) ont signé une convention de partenariat stratégique pour renforcer l'accès au logement et l'inclusion socio-économique des femmes et jeunes filles en situation de précarité. Ce partenariat traduit l'engagement du Groupe Al Omrane en faveur d'un développement inclusif et durable à travers trois actions majeures : faciliter l'accès au logement pour les femmes en situation très difficile, réaliser des équipements et bâtiments pour l'UNFM dans le cadre de l'activité MOD, et promouvoir l'accessibilité aux logements à faible valeur immobilière (140 000 DH) pour les bénéficiaires éligibles.



**UNE OFFRE EXCLUSIVE POUR LES JEUNES :
AL OMRANE ET LE PASS JEUNES S'UNIS-
SENT POUR FACILITER
L'ACCÈS AU LOGEMENT AUX JEUNES**



PRINCIPALES REALISATIONS 2024

01. Indicateurs financiers

Recette de vente

A fin décembre 2024, les recettes de vente collectées ont atteint **6.518 MDH** soit une progression de **+38%** par rapport aux réalisations constatées en 2023.



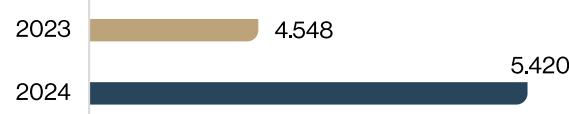
Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé pour l'année 2024 est de **5.402 MDH**, en hausse de **+27%** par rapport aux réalisations de l'exercice 2023.



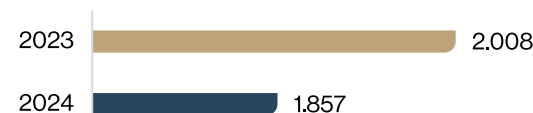
Investissement

Le volume d'investissement dont le montant s'élève à **5.420 MDH** a atteint une évolution de **19%** par rapport à l'année 2023.



Contributions reçues

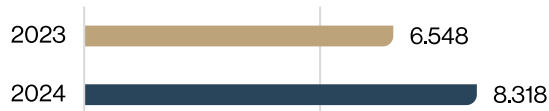
Les contributions de l'Etat pour le financement des projets gérés en maîtrise d'ouvrage déléguée ont atteint à fin décembre 2024 un montant de **1.857 MDH**, soit une baisse de **-8%** par rapport aux débloquages de l'exercice 2023.



02. Indicateurs techniques

Mises en chantier

En 2024, le Groupe a mis en chantier **8.318 unités** de production nouvelle, soit une progression de **+27%** en comparaison avec les réalisations de 2023.



Achèvements

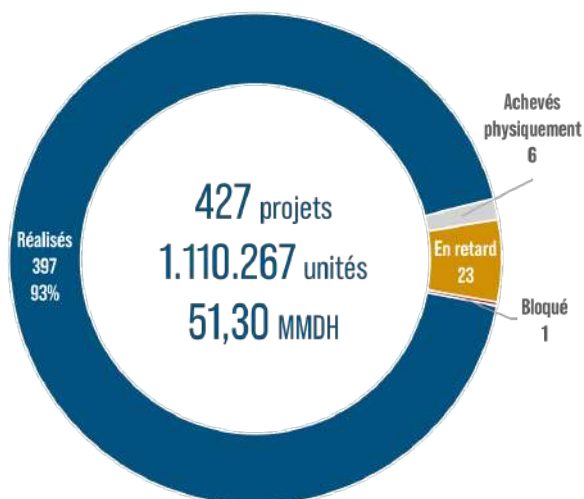
Le Groupe a achevé **17.380 unités** de production nouvelle, soit une augmentation de **+60%** par rapport aux réalisations de l'exercice précédent.



PROGRAMMES PRIORITAIRES

01. Projets présentés à Sa Majesté Le Roi, Que Dieu l'Assiste

A fin décembre 2024, les projets ayant fait l'objet de présentation à Sa Majesté le Roi, Que Dieu l'Assiste, sont de l'ordre de 427 dont l'état d'avancement se présente comme suit :



Afin d'accélérer l'achèvement des 30 projets restants dans les meilleures conditions et honorer les engagements pris, un dispositif spécifique de suivi de ces projets a été mis en place en interne et avec les partenaires institutionnels :

- La mise en place d'une structure dédiée au suivi de ces projets ;
- La mise en place de comités mixtes de suivi regroupant les représentants du Groupe et du Ministère de tutelle au niveau central et régional ;
- L'instauration de comités de coordination et de synergie avec des partenaires clés, notamment les autorités locales, pour dynamiser la réalisation des projets et activer les prises de décisions y afférentes ;
- L'accompagnement de proximité : traduit par des séances périodiques de travail des équipes HAO-SAO et des visites sur le terrain qui permettent de faire le point sur l'état d'avancement des projets, identifier les principales contraintes et proposer les solutions et les actions d'amélioration qui s'imposent ;
- Le renforcement du dispositif de suivi par l'instauration des comités de suivi centraux et régionaux et locaux.

02. Résorption des bidonvilles

Le programme d'éradication des bidonvilles pour l'amélioration des conditions de vie des ménages y habitant, lancé depuis 2004, concerne 85 villes sous forme de contrats signés entre l'Etat d'une part, et l'autorité locale

avec les Collectivités Locales d'autre part. Ce programme permet soit la production de lots ou de logements accessibles aux couches démunies ou à revenus limités vivant dans des conditions d'insalubrité ou d'habitat anarchique, soit la restructuration des quartiers concernés pour les équiper en infrastructure de base et les intégrer aux tissus urbains.

Le bilan de réalisation du programme auquel concoure l'ensemble des partenaires institutionnels locaux, régionaux et centraux fait ressortir un taux de réalisation de 112% par rapport aux objectifs convenus en 2004.

Il est à rappeler que le nombre de ménages concernées par le programme au niveau national est passé de 270 000 ménages, dont 224 000 initialement porté par le Groupe Al Omrane, à 453 900 ménages, dont un peu plus de 308 000 ménages portés par le Groupe Al Omrane.

Malgré les difficultés inhérentes aux augmentations successives du nombre des ménages et des contraintes sociales rencontrées sur le terrain, le bilan à fin décembre 2024 est satisfaisant. Il est à signaler que la contribution du Groupe Al Omrane dans ce projet, d'intérêt public et national, visant à améliorer les conditions d'habitat des familles bénéficiaires est fortement significative.

La situation cumulée à fin décembre 2024 des ménages concernés par les programmes porté par le Groupe se présente comme suit:

- **268 737** ménages traités ;
- **11 270** ménages concernés par des unités disponibles, en attente du transfert des populations ;
- **9 573** ménages concernés par des unités en cours de travaux ;
- **5 584** ménages concernés par des unités en cours d'étude ;
- **2 306** ménages dont les unités restent à programmer

03. Logements à faible valeur immobilière

Pour contribuer à éradiquer toutes formes d'habitat insalubre et promouvoir l'habitat social de prévention, le Gouvernement a mis en place, conformément aux Hautes Orientations Royales, un programme de logements à 140 000 DH destiné à des citoyens dont le revenu mensuel ne dépasse pas deux fois le SMIG. L'objectif étant de diversifier l'offre en logements pour répondre aux besoins des ménages à revenu limité et lutter contre l'habitat insalubre et le prévenir tout en impliquant la petite et moyenne promotion immobilière.

La concrétisation de ce programme s'est traduite par l'engagement du Ministère de tutelle et du Groupe Al Omrane à réaliser **129 138** logements en maîtrise d'ouvrage directe et en partenariat avec les promoteurs immobiliers.

Au cours de l'année 2024, le Groupe a mis en chantier, **774 logements** totalement en propre. Quant

aux achèvements, ils ont atteint **703 unités** dont **348 logements** en propre et **355 logements** en partenariat avec le privé.

À fin décembre 2024, le Groupe a mis en chantier **54 956** logements **34 130** en propre et **20 826** en partenariat avec le secteur privé. Quant aux achèvements, ils ont atteint **46 922** unités et **27 718** en propre et **19 204** en partenariat.

Il est à rappeler que pour ses projets en propre, le Groupe les réalise soit dans le cadre de la Loi des Finances 2008 soit dans celle de 2010 (depuis quelques années), tout en veillant à appliquer le prix de vente aux acquéreurs de 140 000 DH et avec la condition du revenu qui ne dépasse pas 2 fois le SMIG maximum.

Aussi, il est à préciser que le Groupe a déployé tous les efforts pour la mise en œuvre de ce programme qui devrait être accompagné par tous les acteurs concernés notamment, par les actions liées à :

- L'ouverture à l'urbanisation du foncier public conventionnellement mobilisé et la mobilisation d'un foncier public supplémentaire adapté au programme et à la demande ;
- La réalisation des équipements sociaux collectifs et du transport ;
- La réduction des délais d'instruction des dossiers ;
- L'implication des banques pour appuyer les acquéreurs.

04. Logements sociaux à 250 000 DH

Pour promouvoir les logements sociaux, diversifier l'offre en logements et réduire le déficit dans le secteur de l'habitat, le Gouvernement a lancé en 2010 le programme des logements à 250 000 DH.

Au cours de l'année 2024, le Groupe a mis en chantier **336** unités dont 76 logements en propre et 260 logements en partenariat, et a procédé à l'achèvement de **1 424** unités dont **1 066** logements en propre et 358 logements en partenariat avec le secteur privé.

À fin décembre 2024, le Groupe Al Omrane a mis en chantier **95 008** unités, **24 398** en propre et **70 610** en partenariat avec le secteur privé, et a procédé à l'achèvement des travaux de **87 137** unités **19 991** en propre et **67 146** en partenariat avec le secteur privé.

05. Logements pour la classe moyenne

Le lancement du programme des logements destinés à la classe moyenne par le Gouvernement a pour objectif de redynamiser la production afin d'assurer la mixité sociale et de permettre à la classe moyenne d'accéder à la propriété.

Ces logements dont la superficie couverte est comprise entre 80 et 150 m² et dont le prix de vente au mètre carré couvert ne doit pas dépasser 6 000 DH hors taxe sont destinés aux citoyens dont le revenu mensuel net ne

dépasse pas 20 000 DH. Dans ce cadre, le Groupe Al Omrane a signé une convention avec le MATNUHPV pour la réalisation d'une première tranche de **3 680** logements.

À fin décembre 2024, Al Omrane a mis en chantier **805** logements et a achevé **701** logements totalement en propre.

06. Programmes de mise à niveau urbaine

Le Groupe Al Omrane est engagé dans la réalisation des projets de mise à niveau urbaine (MANU) pour le compte du Ministère, avec principalement des interventions dans les quartiers sous-équipés, pour la lutte contre l'exclusion en milieu urbain, en adoptant des approches globales et intégrées, qui concernent autant le cadre bâti que la qualité des espaces urbains dans les villes.

Ces programmes favorisent les conditions d'accessibilité des quartiers et l'amélioration de l'accès aux services de proximité à travers la généralisation de l'accès aux équipements et aux infrastructures de base et l'amélioration du cadre urbanistique des agglomérations. Les principaux objectifs étant l'amélioration des conditions d'habiter des ménages, la régularisation de la situation foncière le cas échéant, la préservation du contexte socio-économique et l'intégration des quartiers non réglementaires marginalisés dans le tissu urbain.

En 2024, l'investissement de mise à niveau urbaine réalisé par le Groupe a atteint **1,715 milliards de dirhams**.

07. Nouveau programme d'aide au logement

Le nouveau programme d'aide au logement, présenté en fin 2023 à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, a pour objectif de renouveler l'approche d'aide à l'accès à la propriété et à venir en aide au pouvoir d'achat des ménages, à travers une aide financière directe à l'acquéreur.

Dès le lancement du programme, le Groupe Al Omrane s'est immédiatement inscrit dans la dynamique portée par son ministère de tutelle pour contribuer à sa réussite. Le Groupe a ainsi entrepris plusieurs actions dont :

- La mobilisation des produits du Groupe respectant les conditions de ce programme ;
- L'accélération du processus de prospection et de mobilisation de foncier attractif ;
- L'organisation de plusieurs événements (caravane mobile, journées portes ouvertes d'information ...) au profit des investisseurs et promoteurs privés ...

Dans le cadre de ce nouveau programme, et à fin 2024, le Groupe a achevé 4.315 unités dont 1.173 en propre et 3.142 par les partenaires. Les prévisions à fin 2028 portent sur une réalisation totale de 147.076 unités dont 30.886 de production propre et 116.190 unités réalisées par les partenaires du Groupe.

REALISATIONS OPERATIONNELLES

01. Activité foncière

1.1 Foncier domanial

Le foncier public conventionné par le Groupe Al Omrane entre 2003 et 2009 s'élève à **8 720 Ha** pour une valeur prévisionnelle globale d'acquisition de **3,77 milliards de dirhams**. A fin décembre 2024, les superficies acquises ont atteint **73%** de la surface globale du foncier mobilisé.

Dans le cadre du foncier public mobilisé par le Groupe Al Omrane, il y a lieu de signaler que sur les **8 720 Ha** mobilisés (pour les 3 tranches), près de 62% ont été soit totalement aménagés, soit en cours de travaux ou en cours d'étude. Le reste, soit 38%, n'a pas encore pu être utilisé pour des raisons de non-ouverture à l'urbanisation, d'une affectation urbanistique non adaptée, de difficultés techniques ou de non-disponibilité ou par réaffectation par les pouvoirs publics. Les 62% utilisés, sont répartis par type de programme comme suit :

- **78%** du foncier utilisé destiné aux programmes d'habitat urbain dont **18%** sont destinés à la péréquation et à la mixité sociale ;
- **22%** du foncier utilisé destiné aux zones d'activités et aux équipements administratifs.

Le reliquat du foncier non mobilisé a fait l'objet, suite aux orientations de M. le Chef de Gouvernement, d'une démarche de concertation avec tous les acteurs concernés. L'objectif était de s'engager avec les différents partenaires, dans le cadre d'une vision et d'une approche commune et convergente, pour une utilisation progressive du foncier adaptée à la réalité des besoins et de l'évolution des dynamiques territoriales.

Mobilisation du foncier public

Dans le cadre de la mobilisation foncière pour la réalisation des programmes d'habitat par le Groupe Al Omrane, le MATNUHPV, en concertation avec les agences urbaines, a lancé une campagne de prospection foncière de terrains publics qui peuvent servir comme assiette foncière aux futurs projets d'habitat et répondre aux besoins identifiés au niveau territorial. Cette prospection a concerné principalement les terrains publics relevant du domaine privé de l'Etat.

En effet, le Groupe a dressé la liste des terrains domaniaux (terrains issus de l'enquête menée par le Ministère en plus des terrains identifiés directement) d'une superficie totale de 3 711 ha repartis sur l'ensemble des régions économiques du Royaume.

Afin de procéder à la mobilisation de ce foncier au profit d'Al Omrane dans le cadre d'une 4ème tranche de foncier public, le Groupe a préparé un projet de convention cadre de mobilisation à soumettre au Ministère de l'Economie et des Finances et au MATNUHPV. Cette convention définit l'objectif de cette mobilisation foncière, les parcelles à mobiliser, les localisations, les références foncières ainsi que les engagements des parties et la gouvernance dédiée au suivi-évaluation de cette mobilisation. Ladite convention sera déclinée en conventions spécifiques à élaborer au niveau local pour déterminer la consistance des projets à réaliser en fonction du besoin identifié au niveau local et des délais de réalisation y afférents.

A cet effet, la liste de ce foncier a été adressée à la Direction des Domaines de l'Etat pour étudier la disponibilité des terrains concernés. En parallèle, les SAO ont entamé des études de faisabilité des projets qui pourraient être réalisés sur ce terrain, afin de soumettre des demandes d'acquisition aux Centres Régionaux d'Investissement compétents.

En parallèle, et en vue de consolider les relations avec la Direction des Domaines de l'Etat une convention cadre de partenariat stratégique entre cette dernière et le HAO est en cours de finalisation et tourne autour des axes suivants :

- La mobilisation des ressources foncières domaniales au profit du GAO ;
- L'apurement et la régularisation foncière des anciennes opérations d'habitat ;
- La concrétisation des cessions foncières ayant fait l'objet de mobilisations antérieures dans un cadre conventionnel ;
- L'appui à la levée des contraintes (quitus, cahier des charges) afin de dynamiser la réalisation des projets
- L'activation du processus de cession des lots réservés aux équipements publics ;
- La revalorisation du foncier domanial abritant d'anciens équipements publics qui ne sont plus en service ;
- Le renforcement de l'échange et du partage des données et des informations entre la DDE et le HAO (SIG/SI) ;
- La promotion de l'action sociale au profit du personnel des parties.

1.2 Foncier collectif

Apurement du foncier collectif support des opérations Al Omrane.

Dans le cadre de l'apurement foncier des opérations réalisées sur des terrains collectifs, plusieurs réunions ont été tenues avec la DAR en vue d'activer la régularisation des dossiers en cours d'acquisition par le Groupe Al Omrane. Sur les dossiers en instance de traitement au niveau de la DAR, l'exercice 2024 a enregistré :

- Le paiement de la première échéance de prix d'acquisition d'un terrain d'un montant de 56,92 MDH qui sera dédié à la réalisation du projet « Jardin Tafilalet » à Errachidia d'une superficie de 93 ha.
- Le paiement du prix d'acquisition d'un terrain d'un montant de 104,37 MDH qui sera dédié à la réalisation du projet « LOTISSEMENT ANNADA 2ème TRANCHE » à Chichaoua d'une superficie de 71 ha.
- Le paiement de la plus-value du prix d'acquisition d'un terrain d'un montant de 85 MDH qui sera dédié à la réalisation du projet « Sania » à Kenitra d'une superficie de 57 ha
- Le paiement du prix d'acquisition d'un terrain d'un montant de 20,9 MDH qui sera dédié à la réalisation du projet « LOTISSEMENT AIN DAFLA » à Taourirt d'une superficie de 13 ha
- Le paiement du prix d'acquisition d'un terrain d'un montant de 0.59 MDH qui sera dédié à la réalisation d'un réservoir du lotissement Al Yasmine à Taourirt d'une superficie de 0.28 ha
- La promulgation de l'arrêté de cession du terrain support du lotissement Rihab, d'une superficie de 65 ha, sis à la province de R'hamna.
- La signature du contrat du terrain support de l'opération « Talaroik » à Al Hoceima pour une superficie de 55 ha.

Acquisitions foncières

En 2024, le Groupe a pu concrétiser l'acquisition foncière de 400 ha, d'une valeur totale de 446.8 MDH, dont 290 ha destinés pour le développement et 110 ha pour l'apurement.

Foncier collectif nouvellement prospecté

Des réunions ont été tenues entre le HAO et la DAR en vue de lancer une campagne de prospection et de mobilisation de terrains collectifs au profit d'Al Omrane. Cette prospection foncière a concerné 9 régions pour une superficie de 2 845 ha.

A cet effet des réunions ont été tenues au niveau local entre les sociétés Al Omrane et les différentes préfectures et provinces pour se prononcer sur ces opportunités foncières identifiées ou proposer d'autres terrains en vue de faire face aux besoins en logements exprimés au niveau local.

Il est à noter que suite à la concertation avec les autorités locales, une superficie de 687 ha a été approuvée et validée par les autorités locales concernées et sera destinée essentiellement au profit des programmes publics de l'habitat.

1.3 Création des titres fonciers

A fin décembre 2024, le Groupe a procédé à la création de 18.191 titres fonciers individuels, dont 2.516 relatifs aux opérations du passif.

1.4 Liquidation du stock en équipements publics

La réalisation des lotissements d'habitat, conformément aux normes d'urbanisme définies par les plans d'aménagement, nécessite la création d'un certain nombre de lots de terrains destinés aux équipements publics. Ces équipements permettent, d'une part, d'assurer un cadre de vie décent au profit des habitants et, d'autre part, de rendre les projets de l'Etat plus attractifs.

En vue de créer une dynamique économique et sociale au niveau de ces territoires, d'accélérer le processus de cession au profit de l'Etat, et de permettre ainsi de soulager la trésorerie du Groupe Al Omrane, plusieurs démarches ont été mises en œuvre avec la Direction des Domaines de l'Etat. A cet effet, il a été décidé de procéder dans un premier temps à la cession au profit de l'Etat des lots d'équipements non affectés, des lots d'équipements objet de rétrocession et d'activer le paiement au profit du GAO de la contre valeur des lots d'équipements publics ayant fait l'objet de cession et de transfert de propriété au profit de l'Etat.

En parallèle à ces actions, une convention a été signée, entre le HAO et le Ministère de l'Economie et des Finances et le ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, relative à la cession par le Groupe Al Omrane au profit de l'Etat des lots réservés aux équipements publics scolaires.

1.5 Mise en place d'une plate-forme digitale « injaz » et actualisation des processus d'activité foncière

Pour s'aligner pleinement avec les processus fonciers, plusieurs fonctionnalités d'INJAZ ont été révisées et améliorées. De nouvelles fonctionnalités liées aux affaires subséquentes à l'immatriculation foncière ont également été déployées. Des fiches synthétiques ont été introduites, offrant un aperçu des informations essentielles de chaque

parcelle. Parallèlement, une analyse continue et un suivi régulier de l'avancement du processus de fiabilisation des données foncières ont été menés, accompagnés de mesures correctives visant à améliorer les situations identifiées.

1.6 Assainissement du passif

En 2024, le Groupe Al Omrane a réussi à établir 2 516 titres fonciers individuels sur les 6 405 initialement prévus pour cette année, ce qui représente un taux de réalisation annuel de 39%. Ce taux de réalisation s'explique par la complexité des procédures d'apurement foncier des anciennes opérations, qui se heurtent à plusieurs obstacles. Parmi ceux-ci figurent l'approbation des plans modificatifs pour certains lotissements, les exigences de mise en conformité imposées par les services du cadastre et de la conservation foncière, ainsi que la lenteur des démarches d'immatriculation de certaines assiettes foncières.

Plusieurs mesures et actions ont été entreprises par le Groupe afin d'accompagner les sociétés dans le traitement des opérations du passif et la relance de l'activité en vue d'atteindre les objectifs du PA :

- La coordination avec la tutelle dans le cadre du comité mixte dédié ainsi qu'avec les principaux départements clés (ANCFCC, Domaines, DAR...);
- La proposition de solutions idoines pour résoudre les différents litiges avec les parties concernées (Communes, Agences Urbaines, Concessionnaires, Propriétaires privés, Collectivistes...);
- L'apurement des contentieux fonciers, soit à l'amiable, soit par le recours à la justice, le cas échéant;
- L'accélération des procédures relatives à l'acquisition des terrains (Eaux et Forêts, Domaines, Collectifs, Communaux...), ainsi que le suivi des différentes étapes nécessaires à leur apurement foncier;
- Recours à l'externalisation quand cela est possible et pertinent pour dynamiser le dénouement de ces opérations (célérité dans la constitution des dossiers techniques et identification précise des contraintes);
- Mise en place d'une plateforme numérique de suivi régulier du traitement du passif SOP (situation par filiale et par projet, tableau de bord des réalisations et états de synthèse

02. Partenariat avec les promoteurs immobiliers

Suite aux engagements pris par le Groupe dans le cadre du Nouveau Programme d'Aide Directe au Logement, notamment, la réalisation de plus de 140 000 unités à l'horizon 2028, dont la grande partie est prévue d'être réalisée en partenariat avec les promoteurs immobiliers (80%), le Plan d'Actions initial PPI du GAO au titre de 2024 prévoit la mise en chantier de 27 884 unités et l'achèvement de 1812 unités.

À fin décembre, le Groupe a lancé 28 appels à manifestation d'intérêt (AMI), mobilisant une superficie de plus de 68 hectares. Parmi ces AMI, 16 ont été déclarés infructueux, 5 annulés, et 7 attribués partiellement. Ces derniers ont permis de conclure 12 protocoles de partenariat pour la réalisation de 1989 unités.

Suite à ces résultats obtenus, jugés en deçà des objectifs fixés, deux bilans d'étape ont été réalisés, en dates respectives, de fin juin et décembre 2024, afin d'identifier les facteurs de blocage, à l'issue desquels, plusieurs mesures d'amélioration ont été introduites au dispositif mis en place en début d'année dont principalement :

- La révision des modalités de partenariat et l'adaptation du document contractuel y afférent (Protocole de Partenariat) pour garantir une meilleure attractivité;
- L'organisation de journées portes ouvertes d'information au profit des investisseurs et promoteurs privés;
- Le partage de l'information avec les différentes parties prenantes concernées notamment, les différents groupements professionnels (FNPI, UNPPI, Ordre des architectes, ordre des ingénieurs, ...), les Centres Régionaux d'Investissement,;
- La prolongation des délais de certains AMI afin de réunir les meilleures conditions de réussite aux AMI.

Aussi, et dans le cadre des mesures d'accompagnement visant à garantir une meilleure mise en place du dispositifs PPI, une journée de formation et d'échange sur les apports du nouveau Protocole de Partenariat a été tenue le 12 décembre 2024.

Cette rencontre a été animée par un cabinet spécialisé en la matière, et a porté sur la présentation et l'explication des nouvelles dispositions du protocole de partenariat en vigueur; Elle a permis aux responsables de partenariat de mieux appréhender les différentes mesures, de comprendre les enjeux associés et de clarifier les éventuelles ambiguïtés relevées.

Par ailleurs, **à fin décembre 2024**, les réalisations afférentes aux unités réalisées en partenariat s'élèvent à **16 365 unités mises en chantier** et **3 142 unités achevées** dont **355 logements à faible valeur immobilière** et 358 **logements sociaux**.

03. Activité commerciale et marketing

L'année 2024 a été jalonnée par une série d'initiatives stratégiques visant à renforcer la politique de proximité du Groupe Al Omrane et à consolider son positionnement en tant qu'acteur majeur du marché immobilier, tant au Maroc qu'à l'international. Dans un contexte où les attentes des citoyens-clients évoluent et où la digitalisation transforme les parcours d'acquisition, le Groupe a su adapter son approche en déployant des actions commerciales, marketing et financières ciblées, alliant proximité, innovation et efficacité opérationnelle.

En parallèle des campagnes de communication impactantes, des activations terrain d'envergure et d'un dispositif multicanal performant, l'année 2024 a été marquée par une gestion proactive des leviers commerciaux essentiels à la solidité et à la pérennité du Groupe. Ainsi, le plan de génération de cash, le déstagement du stock des produits finis et le plan d'action recouvrement ont joué un rôle central dans l'optimisation des performances commerciales.

Les principales actions mises en place au cours de l'année se déclinent comme suit :

Campagne ramadan :



La campagne Ramadan du premier trimestre s'est distinguée par une communication percutante et un programme d'animation varié déployé à l'échelle nationale, accompagné d'offres promotionnelles ciblées. Cette approche a permis de maximiser l'impact commercial de l'événement.

Grâce à cette stratégie, la campagne a enregistré des résultats significatifs, avec plus de 920 ventes réalisées.

7^{ème} édition du SALON AL OMRAH EXPO NATIONAL



Le coup d'envoi de cette édition a eu lieu le 18 avril à la foire internationale de Casablanca,

Du 18 au 22 avril, le salon, organisé sous l'égide du ministère de l'aménagement national du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, a constitué un véritable carrefour d'échanges entre le Groupe Al Omrane, ses filiales, le grand public et ses partenaires et a présenté une palette

d'opportunités en matière d'habitat et d'investissement immobilier à travers le Royaume.

En effet, cet événement majeur a constitué une plateforme d'échange et de rencontre avec les citoyens marocains, et une occasion pour le groupe de réaffirmer son engagement indéfectible à répondre de manière concrète et proactive à leurs besoins et attentes.

Cette édition a été marquée par l'organisation de plusieurs conférences qui ont connu la participation de plusieurs personnalités publiques, des professionnelles du secteur immobilier et bancaires.



Participation au SMAP BRUXELLES ET PARIS

Ces événements représentent de nouvelles occasions de renforcer la proximité du groupe avec les citoyens marocains résidents à l'étranger et de leur rapprocher les offres et les services en matière d'habitat et d'investissement immobilier.

Le stand du Groupe Al Omrane a connu, durant les deux étapes, des afflux importants de la communauté Marocaine et les réalisations étaient performantes en termes de recettes, dépassant de loin les objectifs chiffrés assignés.



Organisation du salon AL OMRANE EXPO MAROCAINS DU MONDE



L'édition 2024 du Salon AL OMRANE EXPO MDM s'est distinguée par l'organisation de six étapes dans des villes stratégiques en Europe et en Amérique du Nord, ciblant des zones à forte concentration de Marocains du Monde (MDM).

Ces escales ont été marquées par une forte mobilisation du corps diplomatique marocain et des partenaires bancaires, ainsi qu'une affluence significative de visiteurs MDM.

La campagne d'été « SUMMER DEALS »



Cet événement majeur de l'année, lancé le 10 juin 2024 pour une durée de trois mois, visait à cibler à la fois les clients-citoyens nationaux et les Marocains du Monde (MDM), en mettant en place un dispositif spécifique pour les accueillir et les servir en priorité.

Le mois d'août a été marqué par l'organisation de la caravane de l'Habitat et de l'Urbanisme, organisée conjointement avec le Ministère de l'aménagement national du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville pour intercepter les Marocains résidents à l'étranger pendant leur séjour, et leur assurer un accueil irréprochable et un accompagnement personnalisé.

Un dispositif de semi-remorques habillées aux couleurs de l'événement a sillonné toutes les régions du Maroc à travers deux circuits (nord et sud).



Rencontres privilégiées

Plusieurs rencontres ont été organisées, en faveur des Petits et Moyens Promoteurs immobiliers et des investisseurs potentiels pour promouvoir l'offre du groupe dédiée à cette cible et booster l'investissement.

Ces événements ont été, à chaque étape, une occasion pour présenter et soutenir le nouveau programme d'aide au logement et ont été marquées par la participation des représentants régionaux du Ministère.



04. Plateforme d'aide à l'acquisition : sa gestion, sa promotion et son animation

Plateforme d'aide à l'acquisition

Conçue pour servir l'ensemble des citoyens marocains, qu'ils résident au Maroc ou à l'étranger, la plateforme d'aide à l'acquisition a permis, depuis son lancement en novembre 2023, d'améliorer l'accès en ligne et en temps réel à l'ensemble des projets du Groupe en vente au grand public à l'échelle du territoire national et de fluidifier les échanges entre le Groupe et les citoyens-clients à travers les e-services « prise de rendez-vous » en ligne et « être contacté ».

Dans le souci constant de mieux répondre aux besoins et attentes des citoyens, le Groupe Al Omrane s'engage activement à améliorer et à enrichir les services de la plateforme, en y intégrant des fonctionnalités nouvelles, accessibles et innovantes, pour offrir une expérience encore plus adaptée et performante aux utilisateurs.

Cela s'est traduit en 2024 par le déploiement de quatre nouvelles fonctionnalités, à savoir :

- Le module de la vente sur offre de prix qui permet d'afficher de manière différenciée les produits proposés à la commercialisation selon ce mode de vente, avec la possibilité de télécharger directement le dossier de participation ;

- La fonctionnalité de l'itinéraire qui offre aux utilisateurs la possibilité de localiser facilement les différents projets immobiliers du Groupe, et de tracer leur parcours vers les différents sites de projets à l'aide de Google-GPS ;
- L'accès multilingue qui répond aux besoins spécifiques de l'ensemble des citoyens marocains, et des Marocains du Monde, en leur offrant la possibilité de choisir parmi 240 langues, y compris des langues locales telles que le Tamazight ;
- La gestion interne des prospectus qui permet de centraliser et de consolider toutes les données relatives aux prospectus générés non seulement via la plateforme en ligne, mais aussi à travers tous les autres canaux, assurant ainsi une traçabilité complète de chaque prospect, et une réactivité et une efficacité optimales des équipes commerciales.

Par ailleurs, et dans l'objectif de la promouvoir en continu, la plateforme est intégrée d'une façon systématique dans les campagnes d'affichage urbain, où des codes QR placés sur les panneaux renvoient directement les utilisateurs vers le site www.alomrane.gov.ma, facilitant ainsi l'accès aux informations en temps réel. De plus, les spots radio intègrent souvent une mention spéciale, invitant les auditeurs à visiter la plateforme pour découvrir les projets et offres en cours. Enfin, une campagne digitale sur les réseaux sociaux a été spécialement dédiée à la plateforme.

Performances commerciales remarquables

En tant qu'outil unique de la force de vente du Groupe pour la commercialisation des produits destinés au grand public, la plateforme d'aide à l'acquisition affiche à fin décembre 2024, près de 23.200 produits à vendre dépendant de 552 projets répartis sur tout le Royaume. Durant cette période, elle a contribué à la commercialisation d'un nombre important de produits en stock, soulignant ainsi son rôle stratégique dans la gestion et l'écoulement des produits mis en stock.

Plan de génération de cash (PGC)

Le Groupe Al Omrane a mis en œuvre, au début de l'année 2024, son Plan de Génération de Cash, une démarche stratégique globale qui mobilise divers leviers pour optimiser les performances de ses filiales. L'objectif principal est de garantir un niveau de liquidités adéquat, assurant ainsi la stabilité financière et le respect des engagements du Groupe, et ce, à travers :

- L'accélération des ventes et du recouvrement pour augmenter le flux de trésorerie ;
- La réduction du volume des stocks ;
- La clôture des dossiers clients.

Pour y parvenir, le Groupe a déployé un plan d'actions agressif, dont les principaux leviers se présentent comme suit :

- **Une approche marketing et communication innovante** matérialisée par le lancement de plusieurs campagnes marketing ciblées et personnalisées dans le but de stimuler la demande et de conquérir de nouveaux segments de clientèle.
- **Le renforcement de la plateforme d'acquisition** comme une priorité stratégique pour l'année. Cela s'est traduit notamment par l'élargissement progressif de l'offre de projets commercialisables, disponibles à la fois en guichet ouvert et sur offre de prix.
- **Le renforcement de ventes qui représente** un pilier essentiel du PGC, mis en œuvre principalement par un ajustement des prix basé sur les dynamiques du marché et une analyse détaillée des performances commerciales.
- **Le renforcement des partenariats commerciaux** via l'organisation de plusieurs événements commerciaux stratégiques, accompagnés d'une analyse détaillée des résultats et des retombées globales. Par ailleurs, la promotion des produits du Groupe a été renforcée grâce au lancement d'appels à manifestation d'intérêt, dans le cadre du programme national d'aide au logement.
- **Une politique de recouvrement à 360°** s'appuyant sur une analyse approfondie et un chiffrage précis du portefeuille de recouvrement qui ont permis de segmenter les cibles et de prioriser les actions à entreprendre. A cet effet, un plan d'actions opérationnel a été élaboré pour améliorer les taux de recouvrement, accompagné d'un suivi régulier et de bilans chiffrés des performances.

A la fin de 2024, les actions menées pour la dynamisation des recettes ont permis au Groupe de dépasser les prévisions et d'enregistrer un niveau des recettes jamais atteint dans son l'histoire, contribuant au passage à l'amélioration des composantes du stock global, en particulier sur les segments des produits propres finis non vendus qui ont connu une baisse significative.

Cette dynamique positive reflète non seulement l'amélioration continue des performances du Groupe tout au long de l'année, mais également sa capacité à s'adapter aux évolutions du marché et à répondre aux attentes de sa clientèle. Ainsi, le Groupe se positionne solidement pour poursuivre sa croissance et renforcer sa compétitivité dans les mois à venir.

Mise en œuvre de la revalorisation des prix des produits non vendus en stock ancien

Suite à la décision du conseil de surveillance, autorisant les sociétés filiales Al Omrane à procéder à l'actualisation à la baisse des prix des unités en stock connaissant des problèmes de commercialisation afin de les adapter aux prix du marché, et conformément au PGC du Groupe, les sociétés filiales ont lancé en 2024 une série d'expertises immobilières sur les projets en stock ancien connaissant des difficultés de commercialisation, et ce, afin de présenter un repositionnement tarifaire adapté à leurs conseils d'administration pour accord.

En 2024, trois sociétés filiales se sont vues accorder l'autorisation de revalorisation des prix, il s'agit des sociétés Al Omrane :

- ◆ Région de l'Oriental,
- ◆ Casablanca Settat,
- ◆ Marrakech Safi.

Cette opération a généré, jusqu'à la fin de 2024, des résultats préliminaires encourageants, permettant au Groupe d'écouler un nombre important de produits non vendus depuis plusieurs années.

Signature de la convention pass jeunes

Un partenariat stratégique a été conclu entre le Groupe Al Omrane, Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et Le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la Jeunesse). Ce partenariat vise à promouvoir des actions intégrées en faveur des jeunes, en facilitant leur accès au logement et en leur offrant des opportunités d'insertion professionnelle et d'autonomisation.

05. Communication

L'année 2024 a marqué une évolution significative dans la stratégie de communication externe du Groupe Al Omrane, avec un accent particulier mis sur le digital, l'image de marque et la proximité avec les parties prenantes. Le Groupe a renforcé sa présence médiatique et numérique en déployant une approche multicanal dynamique et cohérente.

L'objectif principal a été de consolider la notoriété du Groupe, d'assurer une communication transparente et impactante auprès des citoyens-clients et de valoriser ses réalisations à travers des contenus engageants et des actions ciblées. Ce renforcement s'est opéré autour de trois axes majeurs : l'optimisation de la communication digitale et des réseaux sociaux, le développement des relations presse et la participation active aux grands événements nationaux et internationaux.

Développement et dynamisation de la communication digitale

Considérant le digital comme un levier incontournable de visibilité et d'influence, le Groupe Al Omrane a adopté une stratégie de contenu structurée et engageante pour maximiser son impact sur les différentes plateformes en ligne.

- Renforcement de la présence sur les réseaux sociaux: La création et la diffusion de contenus attrayants ont permis de stimuler l'engagement et d'amplifier la notoriété du Groupe.
- Optimisation du référencement SEO/SMO: Le déploiement de campagnes dédiées au référencement a renforcé la visibilité du Groupe sur les moteurs de recherche et les réseaux sociaux. Ces actions ont permis une meilleure accessibilité aux informations sur les projets du Groupe, attirant ainsi davantage de prospects et facilitant l'expérience utilisateur en ligne.
- Animation proactive du Community Management: Une interaction continue avec la communauté a été mise en place pour répondre aux questions des citoyens-clients, apporter un accompagnement digital personnalisé et favoriser une relation de proximité avec le public.
- Production de contenus audiovisuels dynamiques: Pour capter l'attention et renforcer l'impact des campagnes, le Groupe a intégré des capsules audio et vidéo pour accompagner le lancement de ses événements majeurs, notamment le Salon Al Omrane Expo Marocains du Monde.

Relations presse et visibilité médiatique

La relation avec les médias constitue un axe clé de la stratégie de communication externe du Groupe. En 2024, plusieurs actions ont été entreprises pour renforcer la présence du Groupe Al Omrane dans les médias nationaux et internationaux.

- Développement de partenariats avec des supports médiatiques : La signature de conventions avec divers médias a permis d'assurer une couverture régulière et qualitative des activités du Groupe.
- Publication de communiqués de presse et articles thématiques : Tout au long de l'année, des communiqués de presse ont été diffusés pour marquer les temps forts du Groupe, notamment les grands salons, la remise du label RSE-CGEM, le déploiement de la nouvelle plateforme d'aide à l'acquisition, et d'autres réalisations structurantes.

- Veille et analyse de la couverture médiatique : Une veille active a été réalisée sur les médias écrits, électroniques et audiovisuels afin de mesurer l'image du Groupe, d'analyser la concurrence et d'ajuster en conséquence les actions de communication pour renforcer son positionnement.
- Production de publiédactionnels de qualité : Pour valoriser les réalisations emblématiques du Groupe, plusieurs articles approfondis ont été publiés, mettant en lumière les grands projets immobiliers, les actions RSE et les avancées digitales du Groupe.

Participation aux événements et salons professionnels

Le Groupe Al Omrane a poursuivi une politique de communication événementielle ambitieuse, consolidant sa présence sur la scène nationale et internationale à travers l'organisation et la participation à plusieurs salons et forums professionnels.

Cette présence a été marquée dans des salons nationaux et internationaux :

- SIB d'El Jadida ;
- Construmat de Barcelone ;
- BTP Expo de Marrakech ;
- SMAP Paris qui a contribué à renforcer le rayonnement du Groupe à l'échelle internationale et à attirer de nouveaux partenaires et investisseurs.

Actions de sponsoring

En complément de sa stratégie de communication, le Groupe Al Omrane a soutenu diverses initiatives culturelles, sociales et économiques à travers des actions de sponsoring.

Ces actions visent à renforcer l'ancrage sociétal du Groupe et à contribuer au développement de projets à fort impact social, en cohérence avec sa mission et ses engagements en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

06. Systemes d'information

Conscient du levier majeur que représente le SI dans l'atteinte de l'excellence opérationnelle, le Groupe Al Omrane a amorcé une nouvelle Vision SI. Alignée sur les objectifs et orientations stratégiques, cette vision soutient la création de valeur, la différenciation concurrentielle et la croissance du Groupe. Elle prend en compte l'existant en identifiant les faiblesses à corriger et les forces à consolider, qu'il s'agisse des applications, des données, de la sécurité ou de l'infrastructure.

Agile et flexible, cette Vision SI est conçue pour s'adapter rapidement aux évolutions du marché, des technologies et des besoins des utilisateurs, tout en restant étroitement adaptée aux processus internes du Groupe. Elle vise à favoriser l'efficacité, la productivité et la qualité des opérations, contribuant ainsi à l'amélioration continue et à l'excellence opérationnelle. Le pilotage efficace de cette transformation permettra également d'améliorer la prise de décision, tout en garantissant un système robuste et sécurisé grâce à des politiques de confidentialité rigoureuses, afin de préserver la confiance des clients et des partenaires.

Avancements des chantiers structurants prioritaires

La réalisation des chantiers structurants prioritaires se déclinent en plusieurs initiatives majeures. Tout d'abord, le développement de la nouvelle plateforme INJAZ permettant une gestion complète du cœur de métier, couvrant des aspects tels que l'origination et la prospection foncière, l'acquisition des parcelles, la gestion du patrimoine, ainsi que la planification des projets, le lancement des chantiers, et le suivi jusqu'à la livraison des unités pour commercialisation.

Parallèlement, un décommissionnement des modules problématiques de l'ERP a été réalisé, avec des d'interfaces pour intégrer les modules restants à la nouvelle plateforme. La planification de la migration de l'ERP inclut la modernisation de son socle technologique, l'optimisation des modules finance, contrôle de gestion, gestion, les achats et trésorerie, ainsi que l'élaboration de tableaux de bord intégrés pour le suivi des performances.

En ce qui concerne la cybersécurité, plusieurs mesures sont mises en place, notamment l'ajout d'un niveau de protection par un pare-feu applicatif, un audit technique pour corriger les vulnérabilités, et une étude des architectures réseaux afin de durcir les configurations et les accès. La classification des actifs informationnels sera également adaptée pour renforcer les niveaux de sécurité.

Par ailleurs, l'organisation et le renouvellement des prestations de maintenance concernent la maintenance des systèmes, serveurs, réseaux et salles machines, ainsi que le renouvellement des PC, la maintenance matérielle et la location d'imprimantes, tout en assurant le support et l'évolution de l'ERP pour les utilisateurs.

Cependant, plusieurs défis se présentent, tels qu'une forte dépendance entre les solutions métiers et le support SAP, entraînant des interfaces complexes. L'obsolescence de certains outils complique la maintenance de l'existant, tandis que des expériences douloureuses d'implémentation de solutions SI suscitent des craintes chez les utilisateurs vis-à-vis des changements. Enfin, des divergences dans les modes opératoires au sein des processus métiers représentent également un défi à surmonter.

Nouveaux projets déployés

Dans le cadre des initiatives récentes, plusieurs nouveautés significatives ont été introduites, témoignant d'une volonté d'innovation et d'amélioration continue des processus. L'une des avancées majeures est la mise en place d'un outil de Système d'Information Géographique (SIG) intégré à la plateforme INJAZ.

Cet outil permet d'ajouter une dimension spatiale à l'analyse des données foncières et des projets en cours. Grâce à cette intégration, il est désormais possible de projeter des données alphanumériques sur des cartes géographiques, offrant ainsi une visualisation claire et précise des zones concernées. Cela optimise non seulement l'identification des parcelles et des sites de projets, mais aussi le suivi des opérations, permettant aux équipes de réagir rapidement aux évolutions du terrain.

Une autre innovation notable réside dans l'introduction de technologies avancées pour le suivi des projets. L'utilisation de photos satellites, de caméras de chantier, et de vidéos en 3D, complétée par des photos de situation et des documents de justification pour chaque projet, permet d'obtenir une vision complète et en temps réel de l'avancement des opérations. Ces outils contribuent à une meilleure transparence et à une communication efficace entre les parties prenantes, car ils fournissent des éléments visuels tangibles qui facilitent la prise de décision et la gestion des ressources.

De plus, la nouvelle plateforme favorise une collaboration dématérialisée entre tous les intervenants internes et externes, y compris les architectes, bureaux d'études, laboratoires, et entreprises de construction. Cette collaboration se matérialise à travers des workflows bien définis qui accélèrent les procédures administratives et opérationnelles. En éliminant les échanges de documents physiques et en centralisant l'information sur une plateforme accessible, les équipes peuvent travailler ensemble de manière plus agile et efficace. Cette approche contribue également à renforcer la transparence des processus, car toutes les parties prenantes peuvent suivre l'évolution des projets en temps réel et accéder aux mêmes informations.

Ces innovations représentent une avancée significative vers une gestion de projet plus intégrée et collaborative, permettant non seulement d'améliorer la visibilité et le suivi des opérations, mais aussi d'optimiser l'utilisation des ressources et de renforcer la communication entre toutes les parties impliquées.

07. Transformation digitale

La stratégie de transformation digitale du Groupe s'appuie sur les Orientations Royales, les recommandations du rapport sur le nouveau modèle de développement, et le programme gouvernemental. Cette stratégie se concentre sur l'accélération des initiatives de transformation digitale à travers quatre axes principaux : la digitalisation du parcours client/citoyen, la digitalisation des relations avec les partenaires institutionnels, la digitalisation des interactions avec les prestataires, et la digitalisation du parcours collaborateur. Ces axes visent à moderniser et optimiser les processus du Groupe pour améliorer l'efficacité et l'expérience de tous les acteurs concernés.

Le Groupe a poursuivi son élan dans les chantiers de transformation digitale en accélérant la mise en œuvre de divers services digitaux et en lançant plusieurs initiatives majeures. Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie digitale axée sur l'agilité et l'innovation, à savoir :

- Actualisation de la feuille de route digitale du Groupe ;
- Implémentation de la fonctionnalité « Itinéraire » permettant aux utilisateurs de tracer instantanément un itinéraire vers tous les projets publiés sur la plateforme grâce à la technologie Google-GPS ;
- Mise en ligne du service « Produits en promotion » listant les produits en promotion sur la PAA ;
- Renforcement de la sécurité et des performances de la PAA par l'augmentation des performances du serveur d'hébergement et la configuration ainsi que la surveillance du pare-feu applicatif ;
- Transformer la PAA en Plateforme de vente à travers notamment la mise en ligne et digitalisation de tous les documents des projets (zéro papier) ;
- Mise en place d'une solution de gestion des prospects Groupe ;
- Internationalisation de la PAA : Portail multilingue, intégrant plus de 240 langues ;
- Mise en ligne de la version mobile des services RH internes ;
- Développement et mise en ligne d'un service digital de vente sur offre de prix, incluant l'affichage des projets sur la carte, le téléchargement des cahiers des charges et une connexion automatique avec le SI du GAO ;
- Mise en place d'une solution digitale de gestion de la file d'attente au niveau des salons Al Omrane ;
- Centralisation de la gestion des prospects du GAO.

08. Capital humain

Conformément aux Orientations Générales du Groupe et à sa politique en matière des ressources humaines, plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année 2024. Ces actions ont touché plusieurs volets relatifs à la gestion des ressources humaines :

Développement des Compétences

En matière de développement des compétences, l'enjeu principal de la Direction Capital Humain pour l'année 2024 est de faire évoluer les compétences Hard et Soft Skills des collaborateurs en adéquation avec les ambitions stratégiques du Groupe, à travers l'alignement des programmes de formation avec les projets stratégiques, tout en intégrant les objectifs RSE.

A ce titre, trois objectifs majeurs ont été fixés :

- Identifier les besoins en formation prioritaires, en s'assurant de leur alignement avec les orientations et projets stratégiques du Groupe.
- Renforcer les compétences individuelles et collectives pour soutenir la stratégie de développement du Groupe.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation en lien avec les engagements RSE, via des programmes de formation ciblés.

Courant 2024, plusieurs actions ont été réalisées, dont particulièrement :

- Finalisation de l'ingénierie de formation 2024-2025 en interne, en définissant les thèmes prioritaires à dispenser par corps de métier, tenant compte des orientations stratégiques du Groupe ;
- Réalisation du plan de formation 2024 :
 - ◆ Le taux de présence a atteint 98 % ;
 - ◆ Le taux de satisfaction à chaud de 98,5% ;
 - ◆ Total journée formation par personne : 594.

Parmi les actions de formation notables, on peut citer :

- Le Building Information Modeling (BIM) : Formation des équipes techniques sur la gestion digitale des projets ;
- L'exploitation de la plateforme Al Omrane Sales : formation des commerciaux sur l'utilisation de la nouvelle plateforme commerciale du Groupe ;
- La gestion du personnel en situation d'Handicap : Sensibilisation et formation des responsables RH à l'inclusion des collaborateurs en situation de handicap ;

- L'utilisation de la plateforme DiliTrust ;
- La gestion de la taxe sur les terrains non bâtis ;
- La gestion du contentieux ...

Management, organisation, culture d'entreprise

Dans l'objectif d'accompagner le Groupe dans sa nouvelle dynamique de transformation et de développement à travers le lancement de plusieurs chantiers structurants touchant les domaines relevant aussi bien de son cœur de métier que des activités de pilotage, l'analyse du modèle organisationnel du Holding a fait ressortir le besoin de réajustement prioritaire visant les enjeux suivants :

- Le renforcement de l'expertise du Pôle Ingénierie et Développement ;
- Le développement des activités de Gouvernance et de Contrôle à l'échelle du Groupe ;
- Le renforcement et développement des systèmes d'information et de la transformation digitale ;
- Professionalisation des activités financières ;
- Optimisation et réorientation de la communication ;
- Perfectionnement de la gestion des achats.
- Pour ce faire, il a été décidé d'opérer les réajustements opérationnels prioritaires ci-après :
- Création du Pôle Gouvernance et Conformité ;
- Création de la Direction Gouvernance ;
- Création de l'Entité Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information ;
- Création de la Direction Transformation Digitale ;
- Création de la Direction Achats Groupe ;
- Création de la Direction Origination du Foncier ;
- Création de la Direction Ingénierie Technico-Financière ;
- Création de la Direction Pilotage et Stratégie Financière ;
- Création de la Direction Comptabilité et Consolidation ;
- Création de la Division Financement ;
- Création de la Division Pilotage et Normes Comptable ;
- Création de la Division Contrôle et Conformité Comptable ;
- Création de la division Production Comptable.

Aussi, dans le cadre de sa nouvelle dynamique d'accompagnement, d'assistance technique de ses filiales et de contrôle sur site des projets, le Holding Al Omrane a procédé à la révision du barème des indemnités de déplacement et indemnités kilométriques. Cette révision vise à encourager les déplacements des collaborateurs HAO pour une assistance technique efficace et un suivi optimal des projets.

En outre, dans l'objectif de **co-construire le renouveau du Groupe**, trois kick-off sous le thème « **AL OMRANE TAJDID** » ont été organisés. Ces événements ont marqué le lancement de la nouvelle dynamique de transformation et de développement du Groupe, avec la participation de l'ensemble du personnel. Ils se sont déroulés aux dates suivantes:

- Marrakech les 21 et 22 avril 2024 ;
- Fès les 28 et 29 avril 2024 ;
- Tanger les 05 et 06 mai 2024.

Par ailleurs, l'exercice 2024 a été marqué par plusieurs initiatives clés visant à renforcer et moderniser la politique des ressources humaines du Groupe Al Omrane, notamment:

- La finalisation en interne du référentiel des emplois et des compétences du Groupe Al Omrane, un outil essentiel pour accompagner la refonte de la politique RH au sein du Groupe;
- Le lancement des projets de refonte de la politique RH à réaliser en interne :
 - ◆ Refonte réglementaire du statut du personnel ;
 - ◆ Révision des procédures RH et élaboration d'un manuel des procédures RH ;
 - ◆ Révision du dispositif de l'appréciation de la performance ;
 - ◆ Centralisation de la gestion administrative et paie ;
 - ◆ Promotion de l'action sociale et de la qualité de vie au travail ;
 - ◆ Elaboration des fiches de poste.
- Elaboration des procédures RH, conformément au référentiel de management intégré du Holding :
 - ◆ Actualisation de la procédure de gestion des recrutements ;
 - ◆ Elaboration de la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;
 - ◆ Elaboration de la procédure de gestion des déplacements.

Recrutement et gestion de carrière

Les principaux indicateurs liés au recrutement et à la gestion de carrière au 31/12/2024 sont les suivants:

- Taux de réalisation du plan de recrutement : 100%

- Taux de remplacement des départs: 85 % (6/7)
- Taux de recrutement des femmes : 29 % (Recrutement et Remplacement)

En vue d'accompagner le réajustement organisationnel et d'assurer une meilleure adéquation poste/profil, des mobilités internes (au sein du Holding) et externes (entre Holding et les sociétés filiales) ont été opérées.

Actions sociales

Dans le but de garantir une qualité de vie au travail optimale pour ses collaborateurs, plusieurs actions ont été mises en œuvre courant 2024, notamment :

- L'amélioration des prestations de l'assurance maladie complémentaire à la CNOPS. A ce titre l'ensemble du personnel affilié à la CNOPS a bénéficié d'une assurance maladie complémentaire permettant entre autres :
 - ◆ L'amélioration du taux de remboursement des maladies pour passer à 100% des frais engagés ;
 - ◆ L'amélioration de la base de couverture en passant du Tarif national de référence aux frais engagés par le collaborateur ;
 - ◆ La mise en place de plusieurs nouvelles garanties ;
- Le remboursement des actes hors panier AMO à hauteur de 95% ;
- L'amélioration du capital garanti en cas de décès ou d'invalidité.

Une séance d'information a été organisée au profit des collaborateurs de la Holding afin de présenter les avantages offerts dans le cadre des nouveaux contrats d'assurances négociés avec le courtier.

En outre, pour faciliter le dépôt et le suivi des dossiers maladie, une application mobile a été déployée, offrant ainsi une expérience utilisateur optimale à l'ensemble des collaborateurs du Holding.

Dans le cadre son plan d'action RSE, le HAO a organisé la campagne de don de sang. Cette opération a connu la participation de 67 volontaires dont 40 donateurs ;

Le bilan des prestations sociales réalisées par la Fondation des Œuvres Sociales du Ministère au profit des collaborateurs du Groupe, courant 2024, est le suivant :

- Pèlerinage : 33 bénéficiaires
- Prime de retraite : 38 bénéficiaires
- Prime de la journée de la femme : 305 bénéficiaires
- Prime de l'Aïd al-Adha : 1172 bénéficiaires
- Prime de naissance : 33 bénéficiaires

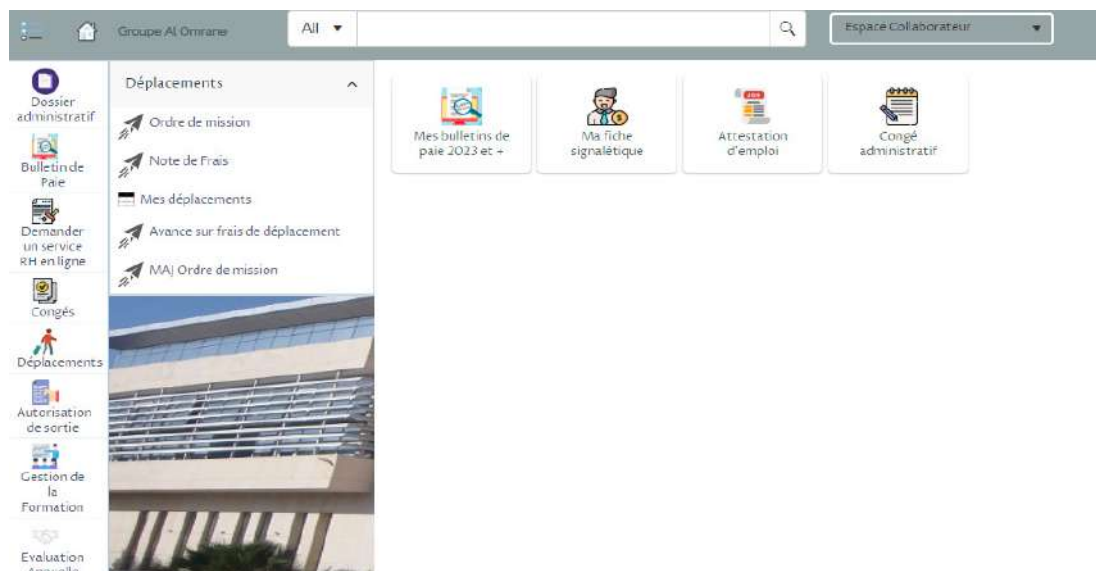
- Prime de décès : 21 bénéficiaires
- Prime de mariage : 08 bénéficiaires
- Aide maladie : 1 bénéficiaire
- Prime d'estivage : 883 bénéficiaires
- Prime d'excellence BAC : 7 bénéficiaires
- Prime de scolarité : 883 enfants
- Médecin : 1

Digitalisation et métrique ressources humaines

La digitalisation des processus Ressources Humaines est un objectif majeur dans le plan d'action RH 2024. Elle vise à renforcer l'expérience collaborateur en facilitant l'accès aux services administratifs et en optimisant la communication interne.

À cet égard, plusieurs initiatives ont été mises en place, notamment :

- L'implémentation d'une application ;
- La digitalisation de la gestion des frais de déplacement ;
- Le développement continu des décisions administratives et des états de sortie ;
- La révision des KPI RH du Groupe.



09. Audit interne et management des risques

Activités de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit et des Risques (DAR) a élaboré et mis en œuvre le plan d'audit 2024, validé par le Conseil de Surveillance, en intégrant les obligations réglementaires, la cartographie des risques et les recommandations des organes de contrôle.

Plusieurs missions ont été finalisées, notamment l'audit des conventions MOD, qui a conduit à la diffusion d'une note circulaire pour garantir la conformité, ainsi que l'audit de la gestion commerciale et des conventions de partenariat, visant à améliorer l'efficacité des processus. L'évaluation de la gestion financière et opérationnelle de l'antenne de Paris a également été menée à terme.

Certaines missions ont été externalisées, dont l'audit technique, administratif et financier des projets, ainsi que celui des marchés et conventions du HAO et de la gestion de la trésorerie couvrant huit filiales. Après adjudication des marchés, les missions concernées sont en cours de démarrage.

Enfin, six missions d'audit non planifiées ont été réalisées sur des thématiques variées au sein du HAO et de plusieurs filiales.

L'ensemble de ces actions vise à renforcer la gouvernance, la maîtrise des risques et la conformité des opérations.

Pilotage des activités de Management des Risques

La Direction de l'Audit et des Risques (DAR) a finalisé le déploiement du dispositif de gestion des risques au sein du HAO et des filiales, visant à sécuriser les activités et à améliorer la performance du Groupe Al Omrane.

Ce dispositif repose sur une méthodologie structurée comprenant l'identification, l'évaluation et la structuration des risques, ainsi que leur réévaluation après intégration des mesures de contrôle.

Afin d'assurer une gestion efficace, la DAR a automatisé l'évaluation des risques et formalisé les critères et échelles de cotation. Une procédure dédiée a été élaborée et diffusée pour accompagner les propriétaires des risques, et un modèle spécifique a été adapté aux filiales, avec la transmission des outils et canevas nécessaires.

En décembre 2024, la mise à jour semestrielle des cartographies des risques a été finalisée, intégrant une réévaluation des risques existants et l'analyse des nouvelles menaces (évolutions réglementaires, technologiques et économiques).

Suivi des recommandations

La Direction Audit et Risques (DAR) a mis en place un dispositif structuré pour assurer un suivi rigoureux des recommandations émises par les organes de contrôle. Un dossier consolidé a été constitué, regroupant les rapports des commissaires de gouvernement et une matrice de suivi permettant de tracer l'état d'avancement des actions correctives.

Les sociétés filiales ont reçu les derniers rapports accompagnés d'un canevas standardisé, intégrant les domaines de risque, la criticité, les responsables et les échéances. En parallèle, la même méthodologie a été appliquée aux recommandations du Commissaire aux Comptes (CAC), et les autres organes de contrôle, assurant ainsi un suivi homogène et efficace.

La DAR effectue un suivi permanent des recommandations du Comité d'Audit et Risques du HAO, avec des reportings périodiques présentés lors de chaque session.

Pilotage des activités de contrôle interne

Dans une démarche de renforcement du contrôle interne et de gestion des risques, un chantier a été lancé pour identifier les processus à haut risque et mettre en place les contrôles-clés assurant leur maîtrise. Ce projet a permis de cibler quatre processus majeurs : vente et recouvrement, gestion des commandes, gestion de la trésorerie et règlement des fournisseurs, ainsi que la gestion de la paie.

L'approche adoptée a impliqué une analyse approfondie des risques, en collaboration avec les filiales et experts métier, afin d'affiner les évaluations et structurer des dispositifs de contrôle efficaces. Pour assurer une compréhension et une appropriation optimale du nouveau dispositif, une session de présentation a été organisée, suivie d'une réunion interactive avec les contrôleurs internes en novembre 2024, clarifiant leurs missions et responsabilités.

En complément, une fiche de poste détaillée a été élaborée pour structurer le rôle des contrôleurs internes et assurer une meilleure intégration du dispositif dans la gouvernance du Groupe Al Omrane.

Gouvernance

En 2024, les Comités d'Audit et des Risques (CAR) du Holding Al Omrane et de ses filiales ont abordé des enjeux clés liés à la gouvernance, au contrôle interne et à la gestion des risques. Les sessions du CAR HAO ont couvert l'analyse financière, l'adoption des normes IFRS, le suivi des recommandations des organes de contrôle et des sujets stratégiques tels que la gestion des litiges et la revalorisation des prix des produits à faible écoulement.

Entre mars et octobre 2024, les CAR des filiales ont traité le suivi financier et comptable, le contrôle et l'audit ainsi que la gestion des risques, avec des thématiques spécifiques comme l'apurement des dettes fournisseurs et le repositionnement des programmes de construction.

10. Affaires juridiques

Renforcement de suivi et de résolution efficace des litiges

Dans la continuité des efforts déployés par le Holding Al Omrane pour la résolution des affaires en contentieux et la maîtrise des risques y afférents, l'année **2024** a enregistré le dénouement de **732** affaires en contentieux du GAO dont **6** à l'amiable, et ce sur total de 587 affaires prévues soit un taux de réalisation annuel de **124%**.

Il y a lieu de souligner que Holding Al Omrane a procédé à une analyse détaillée des litiges du GAO de manière périodique, afin d'identifier les faiblesses, et corriger en continu les constats soulevés.

Ainsi que, la mise en place d'un tableau de bord permettant un suivi mensuel par filiale, afin d'accélérer l'exécution des jugements.

Renforcement des actions preventives et veille juridique

Suite aux sollicitations des entités du GAO, il a été procédé à l'émission de **50** avis juridiques, aussi bien sur des sujets juridiques que sur diverses conventions et actes juridiques (contrats, conventions, règlements ...).

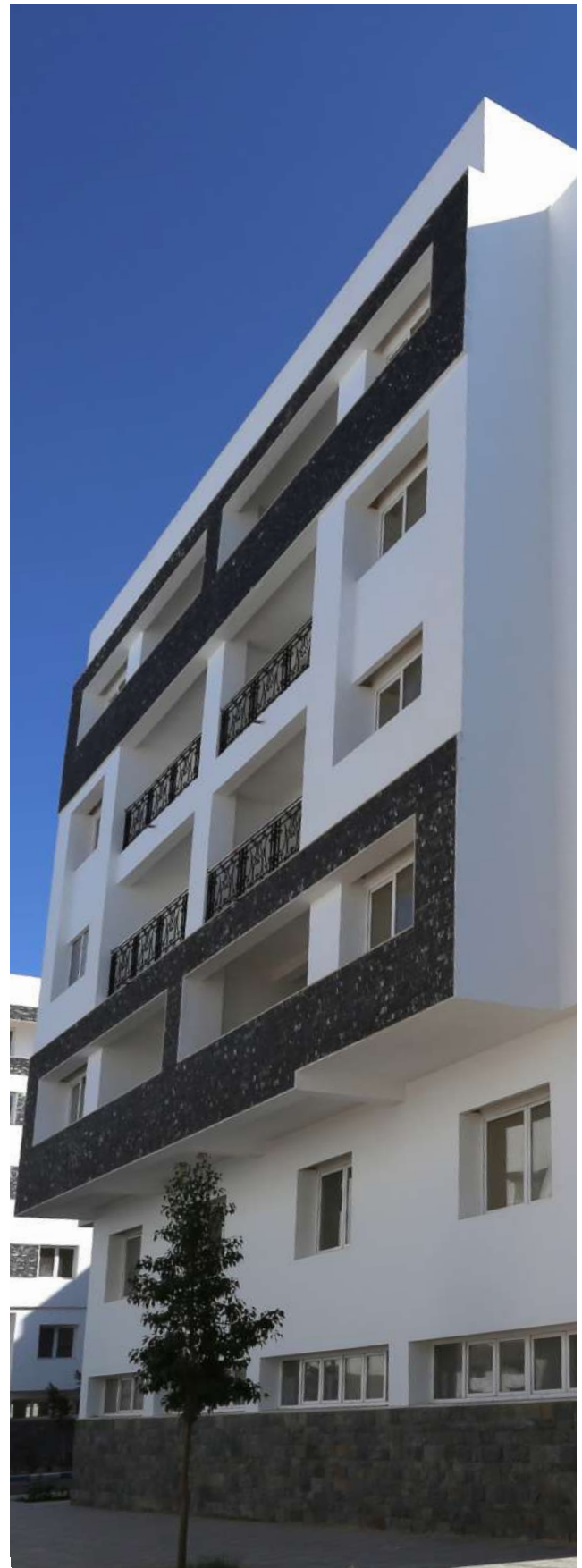
Dans le cadre de la veille juridique, le Holding a émis durant l'année 2024, **9 circulaires** se rapportant au :

- Renforcement des mesures préventives pour éviter les empiètements ;
- Clôture des dossiers contentieux après obtention de l'attestation de non-recours à l'appel ou cassation après épuisement du délai légal ;

- Maîtrise des risques financiers du contentieux ;
- Evaluation de la performance des avocats du GAO ;
- Respect des mesures de résiliation des marchés ;
- Gestion des affaires contentieuses ;
- Rôle stratégique de la fonction juridique au sein du Groupe Al Omrane ;
- L'amélioration des situations du contentieux en y intégrant des données précises et fiables ;
- Traduction en langue arabe et diffusion des modèles types des actes commerciaux.

Aussi, le Holding a enregistré durant l'année 2024 les réalisations suivantes :

- Organisation de deux journées d'études et de réflexion. La première a concerné l'état des lieux et les perspectives de la gestion du contentieux relatif aux marchés, avec la participation des responsables financiers, techniques et des directeurs des agences des filiales. Quant à la seconde, elle a concerné la taxe sur les terrains non bâtis, en présence des corps métiers juridiques, techniques et financiers du Groupe Al Omrane ;
- Elaboration d'une procédure relative à la veille juridique qui décrit les différentes étapes relatives à la réalisation de la veille légale et réglementaire du HAO et ses filiales ;
- Elaboration des guides relatifs à la :
 - ◆ Gestion du contentieux ;
 - ◆ Résiliation des marchés ;
 - ◆ Conventions réglementées.
- Revue des documents contractuels liés aux partenariats, la convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) ;
- Actualisation, traduction en langue arabe et diffusion des modèles types des actes commerciaux à travers une circulaire transmise à toutes les filiales du Groupe.
- Traitement, suivi et coordination avec les entités concernées de 15 questions parlementaires.

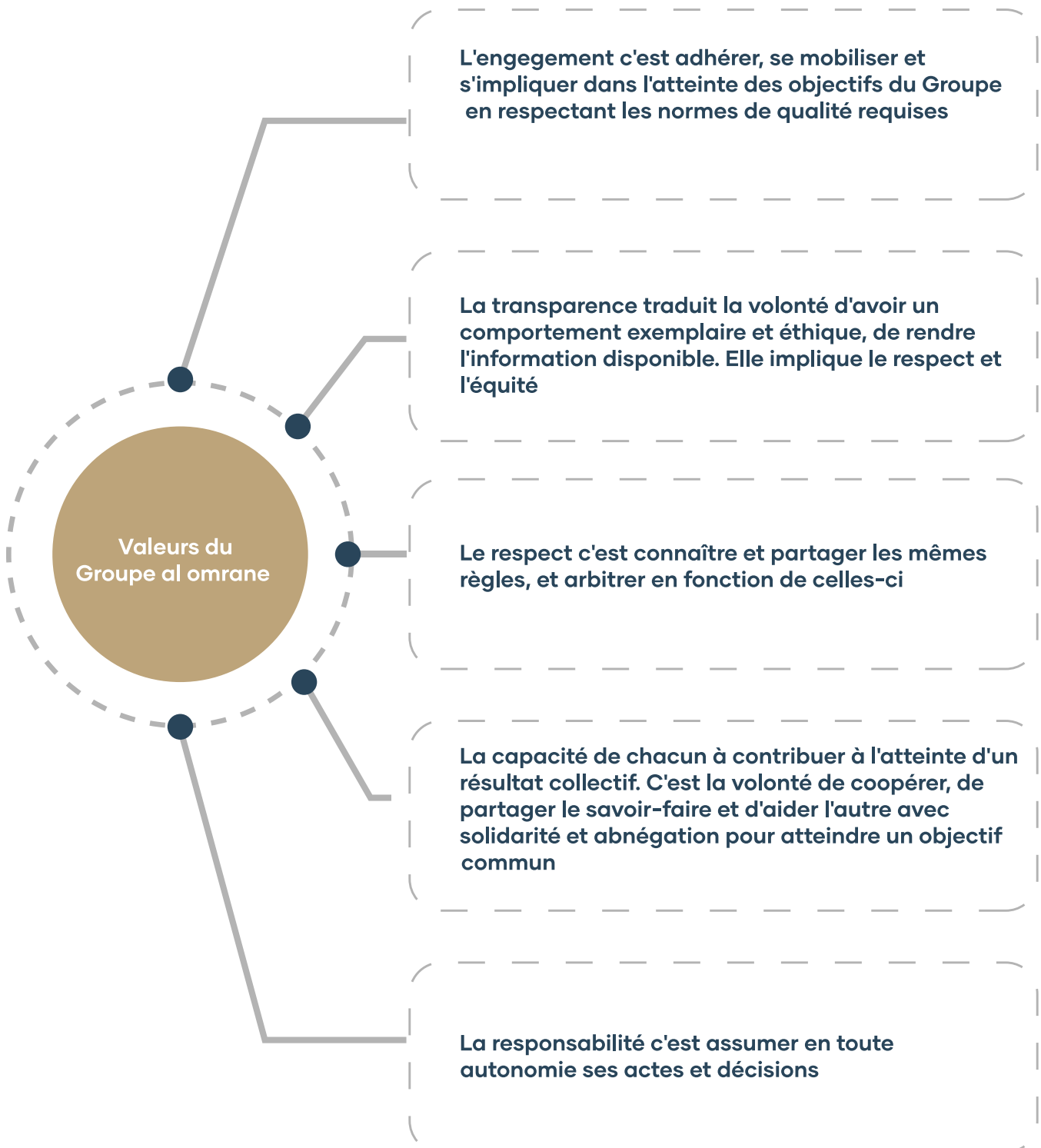


RAPPORT ESG



01. Nos valeurs

La « Charte des valeurs du Groupe Al Omrane » définit les principes fondamentaux qui sous-tendent la gouvernance du Groupe. Elle constitue le ciment qui lie l'ensemble des collaborateurs et permet au Groupe de réaliser sa vision.



02. Nos engagements

Face aux nouveaux enjeux et engagements formalisés par le Groupe et ses filiales, Al Omrane a adopté une politique RSE. Cette charte s'articule autour de 7 engagements stratégiques constituant les valeurs du Groupe Al Omrane.



03. Notre démarche de gouvernance

Notre gouvernance au niveau stratégique

Le Groupe Al Omrane, opérateur public stratégique met en œuvre la politique de l'Etat en matière d'habitat et de développement urbain. Constitué d'un Holding (HAO) qui joue le rôle de la société mère avec un statut juridique de Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, et de dix (10) filiales régionales Sociétés Anonymes à Conseil d'Administration.

Le Conseil de Surveillance du Holding Al Omrane est un organe de gouvernance prévu par la loi n°17-95, telle que modifiée et complétée. Présidé par le Chef du Gouvernement, il veille au bon fonctionnement de la société conformément aux statuts et lois en vigueur, et exerce un contrôle permanent de la gestion de l'entreprise par le Directoire composé. Le ministère de tutelle, chargé de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville assure la vice-présidence Conseil de surveillance.

Tous les départements ministériels en liaison avec la mission du Holding Al Omrane sont représentés dans son Conseil de Surveillance.

Le Holding Al Omrane dispose, également, de comités spécialisés émanant de son Conseil de Surveillance et ce, conformément aux recommandations du Code Marocain de Bonnes Pratiques en matière de Gouvernance des Entreprises et Etablissements Publics. Il s'agit :

- Du Comité de la Stratégie et d'Investissement ;
- Du Comité d'Audit et des Risques ;
- Du Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Le fonctionnement de ces comités est régi par des chartes approuvées par le Conseil de Surveillance.

Le Directoire du Holding Al Omrane est composé de trois membres.

Le Holding assure le développement stratégique des activités et des projets du Groupe avec notamment la mobilisation de ressources financières, la constitution de réserves foncières, la définition et l'harmonisation de normes, de procédures et de règles de gestion. Il veille à la garantie du bon déroulement des différents projets au niveau des filiales et garantit l'alignement de l'intervention du Groupe par rapport aux orientations stratégiques de l'Etat et de ses chantiers prioritaires.

Au niveau régional, les sociétés filiales, détenues à 100% par le Holding Al Omrane, assurent principalement les missions à caractère opérationnel. Elles réalisent des opérations pour leur propre compte, pour le compte de mandants (Holding Al Omrane, Etat, Collectivités Territoriales) ou en partenariat avec des promoteurs immobiliers privés.

Les sociétés filiales sont dirigées par un Directeur Général nommé par leurs Conseils d'Administration.

Le Conseil d'Administration de chaque société filiale est présidé par un membre du Directoire du Holding.



04. Conseil de surveillance

Chargé d'opérer le contrôle de la régularité des actes du Directoire, le Conseil de Surveillance se réunit de manière semestrielle, afin d'approuver le plan d'action et le budget du Directoire, puis d'approuver les résultats de l'exercice une fois clôturé.

Conformément à l'article 17.2.1 des statuts de la Société, les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de six ans.

Le Conseil de Surveillance se compose des membres suivants :

Membres	Qualité	Date de cooptation
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement	Président	12/01/2022
Madame Fatima-Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville	Vice - Présidente	12/01/2022
Monsieur Abdelouafi LAFTIT, Ministre de l'Intérieur	Membre	15/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023
Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Ministre de l'Economie et des Finances	Membre	12/01/2022
Madame Laila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable	Membre	12/01/2022
Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Equipeement et de L'Eau	Membre	12/01/2022
Madame Aaouatif HAYAR, Ministre de la Solidarité, du Développement social et de la Famille	Membre	12/01/2022
Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE)	Membre	24/05/2023
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par son Directeur Général Monsieur Khalid SAFIR	Membre	29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023
Fonds Hassan II pour le développement économique et social représenté par sa Présidente du Directoire Madame Dounia TAARJI	Membre	29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Membres	Nombre d'actions
Etat marocain représenté par l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE)	21.040.468
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement	1
Madame Fatima-Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville	1
Monsieur Abdelouafi LAFTIT, Ministre de l'Intérieur	1
Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Ministre de l'Economie et des Finances	1
Madame Laila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable	1
Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Equipeement et de L'Eau	1
Madame Aaouatif HAYAR, Ministre de la Solidarité, du Développement social et de la Famille	1
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par son Directeur Général Monsieur Khalid SAFIR	1
Fonds Hassan II pour le développement économique et social représenté par sa Présidente du Directoire Madame Dounia TAARJI	1

Comité de nomination, remuneration et gouvernance

Composition	Périodicité	Missions
■ M. Khalil LAKBAKBI, représentant de l'ANGSPE (Président) ; ■ Mme Dounia TAARJI, Présidente du Fonds Hassan II pour le développement économique et social ; ■ M. Ismail M'HAMDI, Chargé de mission auprès du Chef du Gouvernement ; ■ Mme Hind BENZHA, Directrice de la Programmation, de l'Efficienc e et du Suivi des Activités des Etablissements et Entreprises Publics, Représentante du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.	2 fois par an	■ Apprécier la mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance par les différentes instances de gouvernance du Holding, à travers notamment : ■ Veiller à l'efficacité du fonctionnement du Conseil de Surveillance et de ses comités spécialisés et en rendre compte périodiquement à ce même Conseil de Surveillance ; ■ Superviser l'élaboration et la révision du règlement intérieur et la charte du Conseil de Surveillance de HAO et les présenter à l'approbation de ce dernier ; ■ Superviser la rédaction des mandats des différents comités spécialisés du HAO relevant du Conseil de Surveillance ; ■ Veiller à la qualité de l'information communiquée aux actionnaires et aux parties prenantes ; ■ Examiner les procédures de nomination des administrateurs indépendants ; ■ Examiner les sujets éthiques qui lui seraient soumis par les comités spécialisés, par le Conseil de Surveillance ou par le Directoire ; ■ Proposer le cas échéant au Conseil de Surveillance, une liste de nomination des membres et des présidents des différents comités spécialisés, lors de leurs création et/ou renouvellement. ■ Assurer le suivi du planning des mandats des membres du Conseil de Surveillance, veiller à son actualisation, et alerter sur les renouvellements nécessaires ; ■ Examiner et de donner son avis sur la nomination des nouveaux membres du Conseil de Surveillance et des membres des comités spécialisés ; ■ Définir le profil des membres indépendants ; ■ Superviser les processus de sélection et d'évaluation des membres indépendants ; ■ Proposer périodiquement au Conseil de Surveillance, une liste de nominations pour le renouvellement des administrateurs indépendants. ■ Donner un avis au Conseil de Surveillance au sujet de la politique RH de la Holding ; ■ Examiner la cohérence globale de la politique RH du Groupe ; ■ Examiner la politique de rémunération de la Holding ; ■ Examiner les principaux sujets RH à présenter au Conseil de Surveillance. ■ Identifier les besoins en évolution des compétences et en formation des membres du Conseil de Surveillance ; ■ S'assurer que les nouveaux membres du Conseil de Surveillance et des Comités spécialisés ont reçu une formation adéquate pour faciliter leur participation aux travaux, et le cas échéant, proposer à la Société la mise en place de formations adaptées.

Comité de la stratégie et d'investissements

Composition	Périodicité	Missions
■ M. Youssef HOSNI, Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (Président) ; ■ M. Khalid EL HATTAB, représentant de l'ANGSPE ; ■ M. Ismail M'HAMDI, Chargé de mission auprès du Chef du Gouvernement ; ■ Mme Hind BENZHA, Directrice de la Programmation, de l'Efficience et du Suivi des Activités des Etablissements et Entreprises Publics; Représentante du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ; ■ M. Abdeslam JORIO, Représentant de la Direction du Budget, Ministère de l'Economie et des Finances ; ■ Mme Ahlam DRISSI BAKHKHAT, Représentante du Ministère de l'Intérieur.	2 fois par an	■ Examiner, évaluer et donner ses recommandations sur les points suivants, avant leur présentation au Conseil de Surveillance : ◆ Le plan stratégique du Holding conformément aux orientations du Conseil de Surveillance de la Société et sa conformité avec les orientations gouvernementales ; ◆ Les plans de développement ou de restructuration, les contrats-programmes à conclure le cas échéant avec l'Etat et de manière générale tous les projets de développement stratégique du Holding via croissance interne, externe, alliances ou de partenariat ; ◆ La viabilité des différentes activités du Holding et l'équilibre de son business model global en prenant en considération ses filiales ; ◆ Les projets d'investissements stratégiques du Holding ; ◆ Le plan d'investissement pluriannuel du Holding et les modes de financement ; ◆ Le budget annuel d'investissement du Holding et sa cohérence avec son plan de développement et ses projets d'investissement ; ◆ La politique de prises de participation et les opérations d'acquisition ou de cession, susceptibles d'avoir une incidence significative sur le périmètre, les activités, les résultats et la structure du bilan de la Société, ainsi que la cohérence de ces opérations avec la stratégie du Holding ; ◆ Toute autre question que le Conseil de Surveillance de la Société peut lui demander expressément d'examiner. ■ Examiner tout domaine entrant dans le cadre de ses missions et attributions telles que définies dans la présente Charte et/ou telles que fixées par le Conseil de Surveillance de la Société ; ■ Assurer un suivi global de l'avancement du plan stratégique et de sa mise à jour ; ■ Recevoir toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles sur le Holding et ses filiales de la part des dirigeants et de leurs collaborateurs à qui la direction générale a donné instruction de coopérer ; ■ Examiner la stratégie de financement du Groupe ; ■ Obtenir des conseils auprès de consultants ou d'experts indépendants du Holding s'il l'estime nécessaire, et ce, dans le cadre des missions qui lui sont attribuées ; ■ Assurer le suivi de l'application des recommandations émises par le Comité et adoptées par le Conseil de Surveillance. ■ Examiner les travaux de préparation du contrat programme et donner au Conseil de Surveillance un avis sur le projet de contrat programme.

Comité d'audit et des risques

Composition	Périodicité	Missions
■ M. Khalid EL HATTAB, représentant de l'ANGSPE (Président) ; ■ M. Ismail M'HAMDI, Chargé de mission auprès du Chef du Gouvernement ; ■ Mme Hind BENZHA, Directrice de la Programmation, de l'Efficienc e et du Suivi des Activités des Etablissements et Entreprises Publics ; Représentante du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ; ■ M. Mustapha MERRI, Représentant du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social ; ■ Mme Najlae ROUIJEL, Contrôleur d'État du HAO.	3 fois par an	■ Suivre le processus d'élaboration de l'information financière et, le cas échéant, formuler des recommandations pour en garantir l'intégrité ; ■ Suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de management des risques, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance ; ■ S'assurer que la Holding Al Omrane a élaboré et mis en œuvre des pratiques appropriées en matière de management des risques à l'égard de ceux pouvant avoir des incidences importantes sur elle et sur l'atteinte de ses objectifs, et s'assurer qu'elle applique ces pratiques de façon constante ; ■ Organiser la procédure de sélection des commissaires aux comptes de la Holding Al Omrane et soumettre une recommandation motivée au Conseil de Surveillance sur leur choix et leurs conditions de rémunération ; ■ Assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux comptes ainsi que le suivi des recommandations émises par ces derniers ; ■ S'assurer du respect par les commissaires aux comptes des conditions d'indépendance ; ■ S'assurer de l'efficacité des activités d'audit interne.

01. Notre gouvernance au niveau opérationnel

Le Holding est composé de quatre pôles métiers et de quatre entités support. Les métiers sont organisés en Pôle Finances et Contrôle de Gestion, Pôle Ingénierie et Développement, Pôle Stratégie Marketing et Réseau Commercial, Pôle Organisation et Ressources Humaines. Les entités support ont en charge la stratégie, les affaires juridiques, la communication institutionnelle et l'audit interne.

Le Groupe a mis en place plusieurs comités en vue d'assurer un suivi rigoureux de l'exécution des décisions de ses instances de gouvernance.

On peut en citer à titre d'exemple :

- Le Comité de Direction du HAO, en charge de la supervision de la déclinaison de la stratégie du Groupe au niveau des entités centrales du HAO ;
- Le Comité de Direction Générale chargé du pilotage collégial de l'activité du Groupe ;
- Le Comité des Grands Projets qui valide, supervise et accompagne les grands projets d'investissements des filiales ;
- Le Comité Commercialisation qui pilote le suivi de la commercialisation et du recouvrement.
- Le Comité de suivi du chantier de développement stratégique des achats.

NOS ENGAGEMENTS ECONOMIQUES

Al Omrane a pour mission première de répondre aux attentes de ses clients institutionnels, État et collectivités territoriales, en réalisant des programmes d'habitat, afin de répondre aux besoins en logements sociaux, de lutter contre l'habitat insalubre et sa reconstitution, mais aussi, de soutenir le développement socioéconomique de ces territoires.

1

Consolider la soutenabilité financière et pérennité de l'activité

- S'impliquer activement dans l'alimentation et l'actualisation des dispositifs de pilotage, de suivi-évaluation des performances mis en place par le Groupe
- Optimiser l'utilisation des ressources et adopter des pratiques financières robustes pour assurer des flux financiers stables
- Assurer la fiabilité des montages financiers des projets du Groupe et leur rentabilité

2

Garantir un haut niveau de performance opérationnelle

- Assurer un suivi rigoureux et de proximité sur les chantiers et avec les différents prestataires et professionnels engagés
- Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation des projets en temps réel
- Répartir rythmiquement et de façon équilibrée les efforts de réalisation sur toute l'année
- Respecter strictement les consignes validées des projets présentés devant les instances de gouvernance

3

Améliorer le cadre de vie du CITOYEN à travers la réalisation d'un saut qualitatif architectural et urbanistique des produits du Groupe

- Choisir une maîtrise d'ouvrage qualifiée et étroitement challengée par les équipes du Groupe durant toutes les phases du projet
- Intégrer des exigences de qualité urbanistique et architecturale au niveau des référentiel de conception et de réalisation des projets du Groupe
- Intégrer les projets dans leur contexte régional

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

1. Stratégie responsabilité sociétale du groupe

1.1. Déploiement – Evaluation des Plans d'action RSE- GAO

Le Groupe Al Omrane poursuit la mise en œuvre de sa stratégie RSE visant à renforcer et à améliorer ses pratiques et performances économiques, sociales, sociétales et environnementales.

La stratégie RSE du GAO (HAO et SAO) déclinée en des plans d'action précis font l'objet de suivi régulier à travers un dispositif PMO dédié. En effet, ce suivi est accompagné par la mise en place de deux comités principaux (Comité de Pilotage et Comité de Suivi) en vue de garantir un pilotage performant de la mise en œuvre des plans d'actions associé au Label RSE-CGEM à l'échelle du Holding et de ses filiales.

Le déploiement effectif révèle un avancement considérable dans la mise en œuvre des actions dans les différents domaines notamment les droits de l'Homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la prévention de la corruption, la saine concurrence, la gouvernance d'entreprise, les intérêts des clients et des consommateurs, les questions relatives aux fournisseurs et aux sous-traitants et l'engagement envers la communauté.

En effet, le Holding Al Omrane et ses filiales démontrent un avancement considérable dans la mise en œuvre de leurs plans d'action effective au cours des années prévues dans le cadre du Label RSE-CGEM, avec un achèvement et la réalisation des actions RSE par Le Holding Al Omrane.

Par ailleurs et suite à la labellisation de certaines filiales à partir de l'année 2022, quatre sociétés ont tenu leurs missions d'évaluation à mi-parcours, et ce à 18 mois de la date d'obtention de leurs Labels, conformément à la procédure du label RSE -CGEM.

Cette évaluation a permis d'analyser le système managérial de ses quatre filiales, de vérifier la pérennité du système de suivi du plan d'action RSE, et de constater l'avancement de la mise en œuvre effective.

1.2. Décernement et Remise du Trophée du Label RSE-CGEM à l'échelle des sociétés filiales

Le 08 février 2024, neuf (09) sociétés filiales du Groupe Al Omrane se sont vu décerner le Trophée du LABEL RSE-CGEM. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au siège de la CGEM à Casablanca.

Cette cérémonie, sous la présidence de M. Chakib ALJ, Président de la Confédération Générale des Entreprises Marocaines, et en présence de l'ensemble des directeurs généraux des sociétés filiales concernées et des chargés RSE, primées pour les initiatives socialement responsables.

REMISE DU TROPHEE DU LABEL RSE-CGEM AUX FILIALES DU GAO

1.3. Evaluation pour renouvellement du Label RSE-CGEM- HAO

L'année 2024 a été marquée par l'achèvement effective



du plan d'action RSE, composé de 113 actions. La clôture du Plan d'action triennal a engagé une mission d'audit pour renouvellement du Label RSE-CGEM. Cet audit, assuré par le Cabinet accrédité par la CGEM, a permis de vérifier la mise en œuvre du plan d'action RSE du HAO, son avancement effectif, la pérennité et la continuité du système et le suivi de son amélioration durant toute la période du bénéfice du Label RSE-CGEM.

Ledit cabinet a formulé un avis favorable pour le renouvellement du Label RSE de la CGEM, en exprimant un niveau d'assurance raisonnable sur tous les objectifs. Ce résultat témoigne des performances du HAO sur l'ensemble des critères qui composent le référentiel du label RSE de la CGEM, avec une maturité probante. Ainsi, 15 recommandations et 1 engagement ont été formulé afin de renforcer notre démarche de Responsabilité Sociale au cours des 3 prochaines années.

1.4. Charte RSE Al Omrane

Cette année a été marquée, également, par une revue de la Charte Responsabilité Sociétale d'Al Omrane. En effet, cette revue a pris en considération les résultats des différents rapports d'audit de la labellisation RSE-CGEM des Sociétés filiales du groupe. Ainsi, elle a renforcé davantage les engagements socialement responsables du Groupe dans les principaux axes RSE-CGEM.

La signature de ladite charte RSE, par le top management et l'ensemble des directeurs centraux, vient renforcer les engagements du groupe en termes de durabilité et de responsabilité.

Mise en place d'un système de Management Energétique des sièges sociaux du GAO



Dans le cadre du projet d'Appui à l'Efficacité Energétique au Maroc-PEEM, le Ministère de la Transition énergétique et du Développement Durable (MTEDD), en partenariat avec la GIZ a mis à la disposition des différents départements ministériels et établissements publics une assistance technique pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments existants ou en cours de construction en réalisant des diagnostics énergétiques, proposant des plans d'action, appuyant ainsi l'instauration d'un Systèmes de Management de l'Energie et renforçant les compétences des bénéficiaires en matière d'efficacité énergétique.

A cet effet, le site du Holding Al Omrane a été retenu pour bénéficier, dans un premier temps, dudit accompagnement, et qui sera engagé par la suite auprès d'autres filiales du Groupe. Ainsi, un diagnostic énergétique, a été réalisé, tout en proposant un plan d'action complémentaire d'amélioration, qui présente les principales opportunités d'économie d'énergie à retenir pour améliorer la performance du siège social du Holding Al Omrane.

Ces actions d'améliorations ont porté essentiellement sur l'optimisation de la puissance souscrite, la réduction des talons de consommation, l'installation des sous-compteurs pour mieux suivre la consommation des différents départs électriques et l'identification des usages énergétiques les plus significatifs, et enfin la mise en place d'un plan de maintenance préventive qui permettrait d'augmenter l'efficacité des systèmes énergétiques et de prolonger leur durée de vie.

Aussi, le volet organisationnel de la mise en place dudit Système de Management Energétique est dédié à l'intégration des aspects liés à l'efficacité énergétique dans le processus achat, l'identification d'indicateurs de performances énergétique et la mise en place d'un plan de formation-sensibilisation et de communication.



Dans ce même contexte, la Société filiale Souss-Massa a bénéficié également de cette assistance, à l'instar d'autres établissements publics de la région Souss Massa, en réalisant un diagnostic énergétique en vue d'optimiser sa consommation d'énergie et améliorer sa performance énergétique. La mise en œuvre des résultats de l'étude ont permis à la société un gain de consommation d'énergie de l'ordre de 19% matérialisé par l'installation des abris pour les unités extérieures de la climatisation, l'installation de brises soleils et enfin l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation d'une puissance de 50 kw.



● Généralisation du système d'Hygiène Santé Sécurité au Travail

Le GAO poursuit sa démarche d'exemplarité et ce dans le cadre de sa politique socialement responsable, par la généralisation du Diagnostic en termes d'Hygiène Santé Sécurité au Travail en vue de mesurer la performance des sièges sociaux en termes d'Hygiène Santé et Sécurité au travail, et d'autre part, de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue déclinée en un plan d'action triennal. L'année 2024 marquera la généralisation dudit diagnostic auprès des 3 Sociétés filiales restantes notamment les sociétés filiales de la Région de l'oriental, SAO Al Janoub et SAO Rabat-Salé-Kénitra.

2.1.2. Promotion de l'innovation et la Recherche & Développement

L'implémentation des pratiques et des solutions constructives durables, à l'échelle conception et production des projets urbains et d'habitat, doit nécessairement être accompagnée et soutenue par des changements et des innovations techniques. Al Omrane mesure parfaitement l'importance d'intégrer les enjeux de la durabilité dans des processus de recherche développement et d'innovation, et c'est pourquoi il a mis en place une feuille de route 'Recherche & Développement'.

Dans le cadre de cette feuille de route, Al Omrane a développé, entre 2020 & 2022, les premiers partenariats avec des centres et des institutions de renom dans le domaine de la Recherche & Développement au Maroc, afin de développer et de réaliser des projets d'innovation technique dans les champs de la construction et des matériaux durables.

Il s'agit du :

- Partenariat avec l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN), relatif à la réalisation du programme 'IBTIKAR AL OMRANE' visant l'appui aux startups innovantes dans les matériaux et solutions de construction durables. En cette année 2024, une vingtaine de projets reçus dans le cadre de l'appel à projets 'IBTIKAR AL OMRANE', ont été étudiés et qualifiés pour l'étape de la sélection finale des projets à retenir pour bénéficier des aides et des prestations d'accompagnement prévues dans la phase incubation de ces projets innovants,
- Partenariat avec la Fondation MASCIR (Moroccan Foundation For Advanced Science Innovation And Research), dont le premier accord signé en 2023 s'est fixé comme objectif la réalisation de quatre prototypes de revêtement des aménagements extérieurs à partir de la valorisation des pneus usagés. En 2024, le développement de trois prototypes de

revêtements de sol : des abords, des chaussées, dans les parcs de jeux, ait atteint la phase des tests externes (suite aux tests internes réalisés au niveau du Laboratoire MASCIR/UM6P) par un laboratoire national agréé.

- Partenariat avec le Centre National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), et qui a permis de sélectionner et d'accompagner les deux projets de recherche portés par la Faculté des sciences UM5 et l'Ecole Hassania des travaux publics. Les évaluations, intermédiaire et finale, conduites en 2023 et 2024 par les évaluateurs du CNRST soutiennent les bons résultats et perspectives du projet 'BRIQUE DE JERRADA' porté par la Faculté des sciences- UM5, et dont la procédure d'obtention du brevet spécifique a été enclenché en cette année 2024.

3. Impacts des engagements socialement responsables du GAO

● Bonnes pratiques et initiatives exemplaires -2024

Aujourd'hui, l'impact de l'engagement du Groupe Al Omrane en faveur de la Responsabilité sociétale à travers l'intégration des préoccupations sociale, environnementale, économique et sociétale dans sa stratégie managériale et dans sa relation avec ses parties prenantes n'est plus à démontrer. Les actions réalisées dans le cadre du Label RSE-CGEM demeure un outil de pilotage pour mesurer le progrès réalisé et une valeur ajoutée pour renforcer continuellement les performances du Groupe.

A cet égard, plusieurs bonnes pratiques exemplaires ont été initiées, reprises et menées au cours de ces trois dernières années, depuis l'implémentation de cette démarche.

En effet, sur le volet *Respecter les droits humains*, une politique de ressources humaines a été restructurée via une gestion transparente et équitable portant sur la promotion de l'égalité des chances sans distinction de genre, d'origine ou d'handicap moteur et la structuration de la politique RH ;

En ce qui concerne l'*Amélioration des conditions d'emploi et de travail*, une culture de responsabilité et d'intégrité a été ancrée portant essentiellement sur les volets de la formation, l'évolution, la gestion de carrière et le renforcement de la culture santé-sécurité au travail ;

Par ailleurs, la *Préservation de l'environnement*, axe stratégique dans la politique de développement durable du Groupe, depuis plus d'une décennie, a vu la mise en œuvre de plusieurs projets fédérateurs en termes de durabilité intégrant les enjeux environnementaux dans les projets du groupe. Cette intégration qui contribue à la matérialisation de nos engagements en matière d'exemplarité publique et de développement durable.

Il s'agit, notamment, d'une revue de nos CPS types et contrats architecturaux par l'intégration des critères d'Efficacité énergétique, d'accessibilité des Personnes à mobilité réduite, et en terme d'hygiène-santé-sécurité dans nos chantiers, des projets concernant la mise à niveau énergétique des sièges sociaux patrimoines du GAO ; les logements démonstrateurs axés sur l'efficacité énergétique, les logements démonstrateurs respectant les exigences de la Haute Qualité Environnementale (HQE), et enfin des lotissements conçus selon l'approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU).

Dans le cadre l'axe relative à la *Prévention de la corruption*, une initiation des collaborateurs au processus de mise en place d'un système de management anticorruption a été menée à travers des ateliers de formations, par des formateurs internes, sur le système de management de Anti-corruption et sur les Risques de corruption en pratique ;

Le Holding s'est doté, dans le cadre du *Renforcement de la transparence et l'efficacité du gouvernement de l'entreprise*, de tous les comités prévus par le code des bonnes pratiques en matière de gouvernance des entreprises et des établissements publics. Le fonctionnement de ces comités est encadré par des chartes qui précisent leurs missions. Il s'agit de Comité d'Audit et des Risques, le Comité de Stratégie et d'Investissement et le Comité de Nomination, Rémunération et de Gouvernance.

Concernant le *Respect des intérêts des clients et des consommateurs*, le HAO a veillé et veille continuellement, à la préservation la sécurité de l'information et la protection des données par la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) et d'un dispositif de traitement des réclamations clients.

Dans ce même contexte, le HAO s'engage à assurer la *Promotion de la RSE auprès des fournisseurs et sous-traitants*. Ainsi, des pratiques d'achats responsables, ont été initié par l'établissement d'une démarche « Achat responsable », la réalisation d'une cartographie des risques en matière de respect des exigences environnementales, et l'établissement d'un référentiel relatif à nos pratiques d'achats.

Enfin, dans la cadre de sa mission sociétale, le Groupe Al Omrane apporte un appui considérable dans son **Engagement envers la communauté**, par la promotion des causes d'intérêt général, dans les régions lieu d'implantation des projets à travers ses filiales, en vue d'améliorer le cadre de vie des populations, dans différents domaines notamment « Enfance, santé, environnement », par la réalisation des initiatives locales de développement humains : campagne ophtalmologique, concours de lecture, mise en place de médiathèque, activités sportives, collecte des déchets dans la forêt...etc.

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX

01. Respect des droits humains

Respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical et Promouvoir la négociation collective, prévenir les conflits du travail

La représentation du Bureau Syndical au sein du Holding connaît un pluralisme syndical, à ce jour elle s'identifie par quatre membres de l'UNMT et un membre de l'UGTM.

Au respect du statut du personnel et du règlement intérieur, le Holding Al Omrane a fait bénéficier aux partenaires sociaux d'un ensemble des moyens d'expression et d'actions reconnus par la loi pour exercer le droit et les fonctions des délégués syndicaux à savoir le tableau d'affichage, accès aux salles de réunion.

Au cours de l'année 2024, le Holding a organisé deux réunions du comité d'entreprise et trois réunions du comité d'hygiène et sécurité.

L'audit pour le renouvellement du label RSE de la CGEM, réalisé par le Bureau VERITAS confirme le respect des dispositions réglementaires en la matière. L'ensemble des délégués syndicaux ont témoigné lors dudit audit de l'existence d'un climat de « respect » et de « dialogue » avec la direction pour le traitement des contraintes et des attentes du personnel.

Prévenir toutes les formes de discrimination, promouvoir l'égalité des chances et favoriser la diversité notamment en faveur des catégories vulnérables ou sous-représentées, dont les personnes en situation de handicap

La politique de recrutement du Holding prône la non-discrimination et l'égalité des chances. A ce titre, la publication des annonces de recrutement est faite systématiquement sur le site www.emploi-public.ma et sur le site web du Groupe. L'objectif étant d'ouvrir l'opportunité de recrutement, auprès du Groupe, à l'ensemble des Marocaines et des Marocains ayant les profils adéquats et ce indépendamment de leur genre ou de leur situation d'handicap.

Dans cette optique, le Holding a participé à deux forums d'emploi dans le but de renforcer la visibilité du Groupe et de communiquer autour du processus de recrutement du Groupe :

- 24ème édition du Forum Entreprises Lauréats de l'ENCG Settat organisé sous le thème : « La compétence : un autre enjeu de souveraineté nationale » le 19 Décembre 2024 ;

- 24ème édition du forum d'emploi Careers Expo organisé par l'Université Internationale de Rabat (UIR) le 13 novembre 2024.

Aussi, le Holding Al Omrane a établi une cartographie des emplois pouvant accueillir des personnes en situation d'handicap et a conclu une convention de partenariat avec l'association Espoir Maroc chargée de l'insertion socio-économiques des personnes en situation d'handicap au Maroc. A ce titre, le Holding a pu accueillir au sein de ses locaux des stagiaires en situation d'handicap.

Par la même occasion, une session de sensibilisation sur l'Accessibilité et l'Inclusion des PSH a été organisée au profit des responsables Ressources Humaines du groupe. Cette initiative visait à renforcer leurs capacités à intégrer efficacement les dimensions de l'inclusion dans les pratiques managériales et opérationnelles. La formation a permis d'outiller les responsables RH pour identifier, accueillir et accompagner les PSH au sein des différentes entités du groupe, tout en veillant au respect des normes d'accessibilité et d'équité professionnelle.

Dans le cadre de son engagement en faveur du bien-être et de l'inclusion de ses collaborateurs, Al Omrane Holding a mis en place des dispositions spécifiques pour adapter les horaires de travail et mode de travail (télétravail) pour les collaborateurs souffrant de pathologies chroniques invalidantes. Ces aménagements sont réalisés en étroite collaboration avec le médecin du travail, afin d'assurer une prise en charge adaptée aux besoins de santé tout en maintenant une productivité optimale et un environnement de travail équitable.

Les KPI RH incluent un indicateur mensuel relatif au suivi des situations de handicap, avec un taux de Personnes en Situation de Handicap (PSH) employées au sein du Holding estimé à 0,85 %.

Agir en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes en œuvrant pour la réduction des contraintes limitant l'évolution professionnelle des femmes au sein de l'entreprise

La politique RH du Holding Al Omrane prône l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'accès à l'emploi et à la formation, de conditions de travail, de rémunération, d'évolution de carrière et d'accès à des postes à responsabilité.

- Le taux femmes dans l'effectif global est de 49%
- Le taux d'encadrement féminin a atteint 52%
- La part recrutement féminin en 2024 a atteint 29%

02. Amélioration en continu des conditions de travail et d'emploi

Assurer à tous les collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité au moins conformes à la législation en vigueur et, dans tous les cas, des infrastructures sanitaires décentes

Dans le cadre l'amélioration des conditions de travail et d'emploi, le Holding dispose d'un espace et des installations offrant aux employés des lieux adaptés pour fumer, se relaxer ou prendre une pause dans un environnement convivial, tout en respectant les normes de santé et de sécurité au travail.

Les locaux et les équipements de travail (mobiliers de bureau, ordinateurs et espace de travail) sont ergonomiques, les conditions d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise sont globalement bonnes et nous n'avons pas relevé de manquements notables aux obligations de l'entreprise touchant à la propreté ou aux conditions d'hygiène et de salubrité (éclairage, chauffage, aération, insonorisation, ventilation, etc.).

Un diagnostic complet des ascenseurs a été réalisé afin de vérifier leur conformité aux normes de sécurité en vigueur et d'assurer leur bon fonctionnement.

Les dispositifs d'accès aux locaux du Holding ont été conçus dans le respect des normes d'accessibilité, de sécurité et d'ergonomie pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH).

Dans le cadre de l'intégration des nouvelles recrues, une valise documentaire incluant des capsules vidéo sur la Santé et Sécurité au Travail (SST) est mise à leur disposition. Ces capsules ont pour objectif de sensibiliser les nouveaux collaborateurs aux bonnes pratiques, aux procédures de sécurité et aux exigences réglementaires en vigueur, favorisant ainsi leur intégration harmonieuse et leur maîtrise des risques professionnels.»

Le Holding a conçu des affiches de sensibilisation sur les postures ergonomiques à adopter.

Améliorer les compétences et l'employabilité des salariés et favoriser la formation et le perfectionnement professionnel

En matière de développement des compétences, l'enjeu principal d'Al Omrane est de faire évoluer les compétences Hard et Soft Skills des collaborateurs en adéquation avec les ambitions stratégiques du Groupe, à travers l'alignement des programmes de formation avec les projets stratégiques, tout en intégrant les objectifs socialement responsable.

A ce titre, trois objectifs majeurs ont été fixés :

- Identifier les besoins en formation prioritaires, en s'assurant de leur alignement avec les orientations et projets stratégiques du Groupe.
- Renforcer les compétences individuelles et collectives pour soutenir la stratégie de développement du Groupe.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation en lien avec les engagements RSE, via des programmes de formation ciblés.

Parmi les actions de formation notables, on peut citer :

- Le Building Information Modeling (BIM) : Formation des équipes techniques sur la gestion digitale des projets;
- L'exploitation de la plateforme Al Omrane Sales : formation des commerciaux sur l'utilisation de la nouvelle plateforme commerciale du Groupe ;
- La gestion du personnel en situation d'Handicap : Sensibilisation et formation des responsables RH à l'inclusion des collaborateurs en situation de handicap ;
- L'utilisation de la plateforme DiliTrust ;
- La taxe sur les terrains non bâtis ;
- La gestion du contentieux ...

Dans le même contexte et dans le cadre du renforcement des compétences des collaborateurs, certains collaborateurs ont pu :

- Participer à des séminaires inter-entreprises sur des thématiques métiers (nouvelle loi sur les délais de paiement, digitalisation de la fonctions RH, ...) favorisant l'échange et le partage d'expériences.
- S'inscrire dans des cycles de formation diplômante, leur permettant d'acquérir des compétences approfondies et de renforcer leur expertise.
- Par ailleurs, un cahier des charges a été préparé relatif à la réalisation de l'ingénierie de formation (version 2) axée sur le bilan des compétences.

Parallèlement, dans l'objectif de co-construire le renouveau du Groupe, trois kick-off sous le thème « AL OMRANE TAJDID » ont été organisés. Ces événements ont marqué le lancement de la nouvelle dynamique de transformation et de développement du Groupe, avec la participation de l'ensemble du personnel. Ils se sont déroulés aux dates suivantes :

- Marrakech les 21 et 22 avril 2024 ;
- Fès les 28 et 29 avril 2024 ;
- Tanger les 05 et 06 mai 2024.

Afin de renforcer l'expérience collaborateur, le HAO a investi dans la digitalisation des processus RH, en vue de faciliter l'accès des collaborateurs aux services RH et d'optimiser la communication interne.

À cet égard, plusieurs initiatives ont été mises en place, en 2024, notamment :

- L'implémentation d'une application Mobile ;
- La digitalisation de la gestion des frais de déplacement ;
- Le développement continu des décisions administratives et des états de sortie.

Respecter strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en étant vigilant sur la médecine de travail et promouvoir la qualité de vie au travail

Dans le cadre de la promotion de la qualité de vie au travail, des tournées se font par le médecin de travail au niveau des bureaux des collaboratrices et collaborateurs, pour les sensibiliser sur les actions préventives concernant les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques.

Les visites obligatoires telles que définies par la loi ont été assurées pour les collaborateurs (visites médicales à l'embauche, visites annuelles, visites de reprises, visites spontanées et visites renforcées).

A ce jour aucune maladie professionnelle n'a été déclarée au sein de Al Omrane Holding.

Aussi, et afin de mieux répondre aux besoins des collaborateurs en matière de santé, une convention avec un médecin généraliste a été établie par la FOS. A cet effet, plusieurs actions ont été mises en œuvre portant sur l'amélioration des prestations de l'assurance maladie complémentaire à la CNOPS. A ce titre l'ensemble du personnel affilié à la CNOPS a bénéficié d'une assurance maladie complémentaire permettant entre autres :

- L'amélioration du taux de remboursement des maladies ;
- L'amélioration de la base de couverture en passant du Tarif national de référence aux frais engagés par le collaborateur ;
- La mise en place de plusieurs nouvelles garanties.

En outre, pour faciliter le dépôt et le suivi des dossiers maladie, une application mobile a été déployée, offrant ainsi une expérience utilisateur optimale à l'ensemble des collaborateurs du Holding.



Dans le cadre de ses actions socialement responsable, le HAO a organisé la campagne de don de sang. Cette opération a connu la participation de 67 volontaires dont 40 donateurs.

03. Nos engagements sociétaux

3.1 RESPECT LES INTÉRÊTS DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS

Dans un environnement de plus en plus numérique et interconnecté, la protection des intérêts des clients et le respect des données à caractère personnel sont des enjeux stratégiques majeurs pour toute organisation soucieuse de préserver la confiance de ses clients et d'assurer la pérennité de ses activités. Au-delà de leur aspect légal obligatoire, le Groupe Al Omrane place le respect des intérêts des Citoyen-clients et la sécurité de leurs informations personnelles obligations légales, en tant que fondamentaux pour bâtir une relation de confiance durable.

Chaque action, produit ou service proposé est pensé pour répondre aux attentes, besoins et préoccupations des Citoyen-clients tout en respectant leurs droits fondamentaux. Le respect de leurs intérêts passe par une écoute active, une réactivité face à leurs besoins, et surtout par une fiabilité et une transparence totale de l'information.

Assurer une expérience client de qualité, avec une attention particulière à la sécurité des informations partagées, est un élément essentiel de la stratégie du Groupe. La protection des intérêts des clients implique également une gestion proactive des réclamations et des demandes, garantissant ainsi un service de qualité, rapide et efficace.

Actions déployées par le Groupe

Lancement de la plateforme d'aide à l'acquisition :

Dans le cadre de la nouvelle vision du Groupe Al Omrane, qui place le citoyen au cœur de sa stratégie, le Groupe a amorcé une politique de transformation digitale matérialisée par le lancement de la plateforme d'aide à l'acquisition en date du 21 novembre 2023.

Cette plateforme, conçue pour servir l'ensemble des citoyens marocains, qu'ils résident au Maroc ou à l'étranger, a permis d'améliorer l'accès en ligne et en temps réel à l'ensemble des projets du Groupe en vente au grand public à l'échelle du territoire national. Grâce à sa connexion directe avec le système d'information du Groupe, La disponibilité des différentes unités mises en vente est affichée en temps réel et mise à jour de manière automatique et totalement transparente, offrant ainsi à tout citoyen, une information réelle et actualisée sur tous les projets et les produits.

Aussi, depuis le lancement, jusqu'à fin de 2024, la plateforme a permis de fluidifier les échanges entre le Groupe et les citoyens clients à travers les e-services « prise de rendez-vous » en ligne et « être contacté », permettant ainsi à chaque citoyen d'être rapidement mis en relation avec les conseillers commerciaux du GAO.

Par ailleurs, dans le cadre de son engagement envers l'amélioration continue des produits et services, l'outil d'évaluation et d'amélioration de l'expérience client en agence s'est révélé comme ressource inestimable pour recueillir des retours détaillés sur plusieurs aspects de l'expérience client, plaçant ainsi le Citoyen comme acteur effectif de l'amélioration continue de la qualité des produits et services du Groupe.

Par ailleurs, la digitalisation complète du processus de gestion des réclamations a permis aux citoyens de soumettre et suivre leurs réclamations en ligne et en temps réel, grâce à l'optimisation des délais de traitement, ce qui a contribué amplement à bâtir une relation pérenne basée sur la confiance.

La digitalisation des réclamations clients représente l'un des axes importants pour la satisfaction client, ainsi une procédure interne de gestion des réclamations clients a été mise en place, qui définit l'ensemble des responsabilités liées au traitement des réclamations depuis leur réception jusqu'à leur clôture.

Renforcement de la protection des données personnelles

Dès la promulgation de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, le Groupe a lancé toutes les mesures nécessaires pour s'y conformer. Cela s'est traduit par :

- L'actualisation des documents contractuels, et des formulaires physiques et numériques en intégrant les dispositions relatives à la collecte, le traitement, la conservation des informations personnelles,
- Le déploiement d'un plan de formation et de sensibilisation sur ce sujet,
- Le déploiement de la Charte Sensibilisation au respect et à la protection des données à caractère personnel qui détaille les pratiques de collecte, de traitement et de stockage des informations.

3.2 RENFORCEMENT DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Dans le cadre de son engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), le Groupe Al Omrane accorde une attention particulière à la protection des données personnelles et à la cybersécurité. Conscient des enjeux croissants liés aux menaces numériques, le groupe a pris des mesures concrètes pour renforcer la sécurité de ses systèmes d'information.

Investissements dans des technologies de pointe

Le Groupe Al Omrane a investi significativement dans des solutions technologiques avancées afin de garantir un niveau de protection optimal des données sensibles. Ces technologies incluent :

- Des pare-feux modernes : Ces dispositifs filtrent les accès externes et internes aux réseaux du groupe, bloquant ainsi toute tentative d'intrusion malveillante.
- Des systèmes de chiffrement : Toutes les données stockées et transmises sont chiffrées, rendant leur interception ou leur exploitation par des tiers pratiquement impossible.
- Des mécanismes de détection des intrusions : Ces outils permettent de surveiller en temps réel les activités sur les réseaux et d'identifier rapidement toute activité suspecte ou anormale.

Ces initiatives visent à protéger les données contre les risques d'accès non autorisé, de vol ou de perte, tout en assurant la confidentialité et l'intégrité des informations traitées.

Formation et Sensibilisation des Équipes

En complément de ces investissements technologiques, le Groupe Al Omrane met également l'accent sur la formation et la sensibilisation de ses collaborateurs. Des programmes réguliers sont organisés pour éduquer les employés sur les meilleures pratiques en matière de cybersécurité, telles que la gestion sécurisée des mots de passe, la reconnaissance des phishing et l'utilisation responsable des outils numériques.

Engagement Continu

La cybersécurité étant un domaine en constante évolution, le Groupe Al Omrane reste vigilant face aux nouvelles menaces émergentes. Il continue d'explorer et d'adopter les innovations technologiques nécessaires pour maintenir un environnement numérique sûr et fiable, en alignement avec ses valeurs RSE.

3.3 DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTÉ

Le Groupe Al Omrane au Service du Bien-Être des Citoyens

Conformément à sa mission sociétale et en ligne avec ses engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), le Groupe Al Omrane a poursuivi, en 2024, une politique active de soutien aux initiatives sociales et communautaires. Cet engagement s'est traduit par un accompagnement stratégique des associations, à travers des actions de sponsoring et de mécénat, visant à contribuer au développement durable des territoires et à soutenir des initiatives qui favorisent l'inclusion sociale et le bien-être des citoyens.

Encourager le sport et la cohésion sociale à travers les semi-marathons de Tamesna et Tamensourt

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement communautaire et de la promotion du bien-être social, le Groupe Al Omrane a apporté son soutien à des associations sportives pour l'organisation des Semi-Marathons de Tamesna et de Tamensourt. Ces événements sportifs fédérateurs jouent un rôle essentiel dans la dynamisation des territoires et la promotion du sport comme levier d'inclusion sociale et de bien-être.

En réunissant des coureurs de divers horizons, amateurs et professionnels, ces semi-marathons favorisent l'intégration sociale, le dépassement de soi et la valorisation des espaces urbains. Ils contribuent également à renforcer l'animation locale et à structurer l'accès aux infrastructures sportives de proximité, tout en sensibilisant les jeunes aux bienfaits d'un mode de vie actif.

À travers ce sponsoring, le Groupe Al Omrane réaffirme son engagement à soutenir des initiatives qui participent à la cohésion sociale et au dynamisme des villes nouvelles. Ces actions s'inscrivent dans une vision globale visant à offrir aux habitants des environnements propices à l'épanouissement, tout en consolidant la mission du Groupe en matière de responsabilité sociétale et environnementale. En accompagnant l'organisation des Semi-Marathons de Tamesna et de Tamensourt, le Groupe Al Omrane contribue à faire de ces événements des rendez-vous incontournables qui favorisent la vitalité territoriale et le bien-être des citoyens.

Un engagement fort d'Al Omrane pour l'inclusion et l'épanouissement des jeunes

Le Groupe Al Omrane réaffirme son engagement en faveur de la jeunesse marocaine en devenant partenaire stratégique de l'événement « Rabat Jeunesse », un programme pluridisciplinaire qui allie sport, culture et arts pour offrir aux jeunes, aux associations et aux équipes de quartiers de la capitale un espace d'épanouissement et d'inclusion.

S'étendant sur sept mois et couvrant 49 sites et 175 terrains de proximité, cet événement vise à promouvoir la créativité, l'inclusion sociale à travers des activités diversifiées. En soutenant cette initiative, le Groupe Al Omrane contribue activement à l'émergence de jeunes talents, au développement de l'esprit de compétition et de dépassement de soi, ainsi qu'à la structuration de l'accès aux espaces de proximité.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des actions du Groupe en faveur du développement communautaire et de la dynamisation des territoires. Il reflète pleinement sa volonté de promouvoir un cadre de vie équilibré et inclusif, en parfaite adéquation avec sa démarche de responsabilité sociétale et environnementale.

Un partenariat solidaire pour un avenir meilleur : Al Omrane et la Fondation Mohammed V au service des populations vulnérables

Le Groupe Al Omrane, dans le cadre de son engagement social, a renforcé sa collaboration avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. Ce partenariat stratégique vise à soutenir les populations vulnérables à travers des initiatives dans les domaines de l'éducation et de la santé, ... En soutenant des projets visant à améliorer les conditions de vie des familles en situation de précarité.

Ce partenariat reflète la volonté du Groupe de participer à des projets solidaires ayant un fort impact social, tout en favorisant le développement durable des territoires. En s'associant à la Fondation Mohammed V, le Groupe Al Omrane affirme son rôle clé dans la construction d'une société plus inclusive, en harmonie avec ses objectifs de responsabilité sociétale.

À travers ces actions concrètes, le Groupe Al Omrane réaffirme son engagement envers une croissance inclusive et durable, en contribuant activement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Cette dynamique s'inscrit dans une vision à long terme qui vise à renforcer les synergies avec les acteurs de la société civile et à amplifier l'impact des initiatives sociales sur les territoires d'intervention du Groupe.

Principaux indicateurs RH

Répartition de l'effectif par genre				
	2021	2022	2023	2024
Femmes	324	317	308	309
Hommes	645	629	590	575
Total effectif	969	946	898	884

Répartition de l'effectif par activité				
	2021	2022	2023	2024
Commercial	229	226	216	208
Technique et Ingénierie	339	315	292	273
Support	401	405	390	332
Management				71
Total effectif	969	946	898	884

Répartition par nature du contrat de travail (CDI, CDD, Interim...)				
	2021	2022	2023	2024
CDD	0	0	0	0
CDI	969	946	898	884
Saisonniers	0	0	0	0
ANAPPEC	0	0	0	0
Total effectif	969	946	898	884

Répartition par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre				
	2021	2022	2023	2024
Femmes direction	14	17	13	16
Femmes cadres	267	264	267	271
Femmes non cadres	43	36	28	22
Total femmes	324	317	308	309
Hommes direction	115	105	93	73
Hommes cadres	415	429	419	439
Hommes non cadres	115	95	78	63
Total hommes	645	629	590	575
Total effectif	969	946	898	884

Répartition par ancienneté				
Ancienneté	2021	2022	2023	2024
0 >= & < 2 ans	50	66	51	59
2 >= & < 5 ans	96	81	62	71
5 >= & < 10 ans	115	111	113	107
10 >= & < 12 ans	84	53	47	39
12 >= & < 20 ans	239	258	238	242
20 >= & < 25 ans	100	115	122	111
25 ans et plus	285	262	265	255
Total effectif	969	946	898	884

Formation Globale				
	2021	2022	2023	2024
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	80,7%	72,0%	53,8%	44,7%
Budget formation en % de la masse salariale	0,6%	1,3%	1,1%	0,3%

Evolution de l'emploi				
	2021	2022	2023	2024
Nombre de recrutements	20	37	22	55
Nombre de démissions	13	18	32	18
Nombre de licenciements	3	1	2	2

Dialogue social				
	2021	2022	2023	2024
Nombre de jours de grève	0	0	1	0
Nombre de représentants du personnel	44	44	43	43
Nombre de litiges sociaux	0	15	5	2

Santé & sécurité au travail				
	2021	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail	6	6	6	9



RAPPORT DE GESTION



INTRODUCTION

Le Groupe Al Omrane, acteur clé de l'aménagement urbain et du développement de l'habitat au Maroc, incarne la volonté de l'État de répondre aux défis de croissance démographique et d'urbanisation, en mettant en place un opérateur public stratégique. Depuis sa création, Al Omrane joue un rôle prépondérant dans la réalisation de projets de logements destinés aux populations les plus vulnérables, en particulier dans les zones et segments où la demande est la plus forte. Par son engagement social, le groupe contribue activement à améliorer l'accès à un logement décent pour les classes sociales à faibles et moyens revenus, tout en participant à l'amélioration de leur qualité de vie.

Dans ce cadre, le Groupe Al Omrane reste pleinement aligné aux orientations Royales, aux programmes du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, ainsi qu'aux recommandations du Conseil de Surveillance et des autres organes de gouvernance des filiales. Ce processus d'alignement stratégique garantit que toutes les actions du Groupe s'inscrivent dans une vision cohérente et concertée, visant à répondre aux enjeux du développement urbain durable du Royaume.

En tant que partenaire de confiance de l'État et des collectivités locales, Al Omrane s'est aussi affirmé comme un acteur central dans la réhabilitation des habitats insalubres et informels. Le Groupe est ainsi reconnu comme un aménageur de référence à l'échelle nationale, soutenant la mise en œuvre de projets d'envergure, tels que les villes nouvelles et les grands programmes urbains intégrés.

Présent sur tout le territoire marocain grâce à ses 10 filiales et 56 agences, ainsi qu'une représentation à Paris, Al Omrane bénéficie d'une visibilité nationale et internationale, consolidant son rôle de catalyseur du développement urbain.

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, le Holding Al Omrane mise sur des partenariats solides avec les acteurs publics et privés, tant au niveau central que local et sur un renforcement constant de son modèle d'entreprise citoyenne, moderne et performante. Le Groupe œuvre sans relâche pour répondre aux besoins diversifiés de ses clients institutionnels, de ses filiales et des citoyens, en restant fidèle à ses valeurs de responsabilité sociale et de développement durable.

Afin de soutenir les fondements de l'écosystème de l'habitat et relancer le secteur dans un contexte dynamique et exigeant, Al Omrane a poursuivi ses investissements tout au long de l'année 2024. Cette année a été marquée par plusieurs évolutions majeures et défis relevés, illustrant l'engagement indéfectible du Groupe à réaliser ses missions essentielles, notamment par :

- L'approbation par l'Assemblée Générale de la nomination d'un nouveau collège de commissaires aux comptes pour un mandat de 3 ans (BDO – Horwath Maroc Audit) ;
- La réalisation avec succès de deux levées obligataires pour respectivement 900 et 300 millions de dirhams ;
- L'atteinte d'une recette record de 6.5 milliards de dirhams ;
- La mobilisation continue du Groupe Al Omrane dans le contexte du séisme ayant frappé la région d'Al-Haouz en 2023.

ACTIVITE PHYSIQUE

01. Réalisations physiques

Le Groupe Al Omrane a réussi à maintenir des indicateurs de performance satisfaisants grâce à la mobilisation générale de ses ressources humaines.

Les indicateurs physiques du Holding Al Omrane de l'année 2024 se résument comme suit :

Désignation	Mesure	Réalisations 2023	Réalisations 2024	Variation
Investissements	MMAD	516	848	+64%
Contrats de ventes	Unités	3.718	5.627	+51%
Recettes de ventes	MMAD	976	1.420	+45%
Chiffre d'Affaires	MMAD	966	1.145	+19%

SITUATION FINANCIERE

Comptes sociaux au 31 décembre 2024

Le bilan du Holding Al Omrane présente à la fin de l'exercice 2024, un total de 15.232 Mdh contre 15.655 Mdh en 2023, soit une diminution de 423 Mdh par rapport à l'exercice précédent.

Présentation et revue analytique du bilan au 31.12.2024

Actif

Actif en MDH	Notes	2023	QP	2024	QP	Variation	En %
Immobilisations	(a)	2.743	18%	2.754	18%	11	0%
Stocks	(b)	8.442	54%	8.045	53%	-396	-5%
Créances de l'actif circulant	(c)	3.396	22%	3.665	24%	270	+8%
Titres et valeurs de placement	(d)	71	0%	121	1%	50	+70%
Trésorerie – Actif	(i)	1.002	6%	645	4%	-357	-36%
Total – Actif		15.655		15.232		-423	-3%

a. Le poste des immobilisations est passé de 2.743 Mdh à 2.754 Mdh soit une augmentation de 11 Mdh. Cette transformation résulte principalement de :

- La variation des prêts accordés aux filiales pour +190 Mdh ;
- La dotation pour dépréciation des titres de participation dans la Société Al Omrane Tanger – Tétouan – Al Hoceima pour -120 Mdh et dans la Société Région – Oriental pour -27 Mdh ;
- La baisse des écarts de conversion sur les dettes de financement pour -22 Mdh ;
- Les dotations aux amortissements de l'exercice pour -10 Mdh.

A noter que le poste est composé des valeurs nettes des :

- Titres de participations dans les capitaux sociaux des sociétés filiales pour 1.411 Mdh ;
- Encours des prêts immobilisés accordés aux filiales s'élevant à 1.274 Mdh ;
- Autres immobilisations pour 51 Mdh.

b. Les stocks nets ont connu une diminution de -5 %, soit -396 Mdh. Cette variation s'explique par :

- L'augmentation des stocks bruts des encours de 6% soit +338 Mdh due à l'investissement réalisé sur les projets propres ;
- La diminution des stocks bruts des produits finis de -12%, soit -500 Mdh due au délestage de l'exercice ;
- La baisse du stocks des produits intermédiaires pour -49 Mdh soit -7% ;
- Les provisions nettes sur les stocks en cours enregistrent une hausse de +202 Mdh due principalement à :
 - ◆ La provision constatée pour dépréciation des stocks en cours de 3 projets présentant une perte à terminaison de l'ordre de 158 Mdh ;
 - ◆ La provision pour dépréciation des stocks en cours de 3 projets présentant une faible alimentation depuis plus de 5 ans de l'ordre de 55 Mdh.
- Les reprises nettes sur les stocks des produits finis de 17 Mdh due aux reprises des marges antérieurement provisionnées des produits livrés de l'exercice.

Stocks	Stock initial	+	-	Stock final
Stocks en cours & réserves foncières	5.385	0	338	5.723
Provisions	-557	202		-759
Stocks intermédiaires	676	0	49	627
Stocks finis	4.006	0	500	3.506
Provisions	-1.068	-17		-1.051
Total des stocks	8.442			8.045

c. Les créances nettes de l'actif circulant ont connu une augmentation de +270 Mdh passant ainsi de 3.396 Mdh en 2023 à 3.665 Mdh en 2024 soit une variation de +8 %. Cette hausse s'explique, principalement par l'effet conjugué de :

- L'augmentation des engagements relatifs aux opérations gérées en Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) pour le compte de l'Etat pour 314 Mdh spécialement ceux des deux conventions (i) d'assistance et (ii) d'études techniques et architecturales au profit des sinistrés du Séisme d'El Houz (197 Mdh) ;
- L'augmentation des créances envers les sociétés filiales pour 66 Mdh ;
- La baisse du solde brut des créances clients pour -133 Mdh due à la dynamique de recouvrement menée par le Groupe ainsi que la constatation d'un complément de provision pour dépréciation des créances clients dépassant 3 ans pour -25 Mdh.

Par ailleurs, ce poste se compose des valeurs nettes des :

- Engagements relatifs aux opérations gérées en Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) pour le compte de l'Etat pour 1.240 Mdh. Une partie de ces opérations est achevée et leur clôture est en cours d'être effectuée auprès des autorités compétentes.
- Créances envers les sociétés filiales (nivèlement cash pooling, charges communes, transferts d'opérations, intérêts moratoires, avances SAO ...) s'élevant à 1.208 Mdh ;
- Créances et avances envers les partenaires publics ou privés et les clients bénéficiant des programmes (VSB) pour 538 Mdh ;
- Créances envers l'Etat pour 607 Mdh principalement constitué de créances TVA pour 494 Mdh ;
- Autres créances pour 71 Mdh.

d. Les titres et valeurs de placement sont passés en 2024 à 121 Mdh contre 71 Mdh l'exercice précédent soit une augmentation de 70%.

Passif

Passif en MDH	Notes	2023	QP	2024	QP	Variation	En %
Capitaux propres	(e)	1.568	10%	1.791	12%	223	14%
Dettes de financement	(f)	5.074	32%	5.128	34%	54	1%
Prov. Risques & Charges et écart de conversion	(g)	499	3%	452	3%	-47	-9%
Passif circulant	(h)	7.110	45%	7.861	52%	752	11%
Trésorerie - Passif	(i)	1.404	9%	0	0%	-1.404	-100%
Total - Passif		15.655		15.232		-423	-3%

e. La hausse des capitaux propres de 223 Mdh s'explique par l'effet le résultat de l'exercice de 223 Mdh.

f. Les dettes de financement s'élevant à 5.128 Mdh à fin 2024 se composent comme suit :

Baillleurs de fonds En MAD	Capital restant dû				Devises	Cours fin 2023	Cours fin 2024
	2023	%	2024	%			
Marché obligataire	3.022	60%	3.825	75%	MAD	-	-
Banques Nationales	1.543	30%	1.065	21%	MAD	-	-
Avances FSH-Taddart	14	0%	0	0%	MAD	-	-
AFD	350	7%	166	3%	EUR	Couverture le 22/05/2019	Couverture le 22/05/2019
BEI	62	1%	0	0%	EUR	Couverture le 22/05/2019	Couverture le 22/05/2019
JICA	83	2%	73	1%	100 Yen	6,9801	6,4555
TOTAL	5.074	100%	5.128	100%			

Ainsi, les dettes de financements ont connu une hausse de 1%, soit 54 Mdh due aux :

- Deux levées obligataires de 900 Mdh et 300 Mdh ;
- Remboursement de 1.119 Mdh ;
- Variation de l'écart de conversion Actif et Passif de 27 Mdh.

- g. Les provisions pour risques et charges & l'écart de conversion – Passif s'élèvent à fin 2024 à 452 Mdh composées comme suit :
- Soldes des provisions pour risques relatifs à l'empiètement par le Holding Al Omrane sur les terrains d'autrui pour 246 Mdh ;
 - Solde de la provision forfaitaire arrêtée en commun accord avec le Ministère de tutelle pour perte probable sur les projets propres subventionnés par l'Etat de 100 Mdh ;
 - Soldes des provisions pour litiges et contentieux pour 67 Mdh ;
 - Soldes des provisions pour pertes de changes relatives à la couverture des maturités en EUR pour 19 Mdh ;
 - Solde de l'écart de conversion – Passif constaté sur le Yen au 31.12.2024 pour 19 Mdh.
- h. Le passif circulant qui représente plus de la moitié (52%) du total du passif a enregistré une augmentation de 11% soit +751Mdh par rapport à l'exercice précédent. Les principaux postes mouvementés ont généré les variations suivantes :

Les dettes fournisseurs ont connu une baisse de -286 Mdh détaillée comme suit :

Fournisseurs en MDH	2023	2024	Variation
Fournisseurs	224	126	-98
Fournisseurs - Retenues de garantie	136	134	-2
Fournisseurs - Factures non parvenues	173	156	-17
Provision pour travaux restants à effectuer et foncier à acquérir	1.775	1.606	-169
Total	2.308	2.022	-286

Les provisions pour travaux restant à effectuer ont évolué comme suit :

Provision pour travaux restants à effectuer	2023	Achèvement	Consommation	2024
	1.775	0	169	1.606

- Le poste des avances clients a connu une augmentation de +171 Mdh passant en 2024 à 1.665 Mdh contre 1.494 Mdh, soit une variation de +11% due à la dynamique de recouvrement initiée depuis le 2ème semestre 2023 ;
 - Le poste Etat a connu une baisse de -23 Mdh principalement due à la constatation du chiffre d'affaires correspondant aux livraisons des lots de recasement des projets propres ;
 - Les autres créanciers qui s'élèvent à 3.120 Mdh en 2024 contre 2.283 Mdh en 2023, soit une variation de +837 Mdh. Cette hausse s'explique principalement par l'effet combiné de :
 - ◆ L'augmentation des dettes Court-Terme envers les sociétés filiales (nivèlement cash pooling, avances remboursables...) pour +535 Mdh ;
 - ◆ L'augmentation des encaissements relatifs aux opérations gérées en Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) pour le compte de l'Etat pour +353 Mdh spécialement ceux des deux conventions (i) d'assistance et (ii) d'études techniques et architecturales au profit des sinistrés du Séisme d'El Houz (304 Mdh) ;
 - ◆ Le remboursement des avances du Ministère de tutelle relatives aux projets immobiliers menés dans le cadre de partenariat pour -51 Mdh.
- Par ailleurs, ce solde se compose de ce qui suit :
- ◆ Des encaissements relatifs aux opérations gérées en Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) pour le compte de l'Etat pour 1.631 Mdh ;
 - ◆ Des dettes Court-Terme envers les sociétés filiales (nivèlement cash pooling, avances remboursables, transferts d'opérations ...) s'élevant à 1.289 Mdh ;
 - ◆ Avance remboursable Fond Solidarité Habitat et Intégration Urbaine pour 199 Mdh.
 - Les autres provisions pour risques et charges s'élèvent à 491 Mdh et ont connu une hausse de +54 Mdh en 2024 par rapport à 2023 et ce principalement dû à la constatation des provisions pour perte à terminaison de 11 projets pour +25 Mdh et la constatation de provision pour risques et charges relative aux ATD présentant un blocage depuis plus de 5 ans de l'ordre de +23 Mdh.

Il est à noter que le solde des autres provisions pour risques & charges se compose essentiellement de ce qui suit :

- Un solde pour perte à terminaison de 251 Mdh ;
 - Un solde de provision pour risque de forclusions de la TVA pour 189 Mdh ;
 - Un solde de diverses provisions pour risques et charges de 51 Mdh.
- i. La trésorerie nette du Holding s'est appréciée de +1.047 Mdh, passant de -401 Mdh en 2023 à +645 Mdh en 2024 et ce grâce à la levée obligataire achevée sur le 2^{ème} semestre 2024 pour 1.200 Mdh et de l'amélioration des recettes clients.

Présentation et revue analytique du CPC au 31.12.2024

	2023	2024	Var	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	842	1.173	331	+39%
Chiffres d'affaires	967	1.145	178	+18%
Variation de stock de produits	-372	-303	69	+19%
Reprises d'exploitation	247	331	84	+34%
CHARGES D'EXPLOITATION	1.716	1.022	-694	-40%
Achats consommés de matières et de fournitures	342	336	-6	-2%
Autres charges externes	62	70	8	0%
Impôts et taxes	0	0	0	-3%
Charges de personnel	98	83	-15	-16%
Dotations d'exploitation	1.215	533	-682	-56%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-875	151	1.026	+117%
PRODUITS FINANCIERS	379	493	114	+30%
CHARGES FINANCIERES	281	434	153	+54%
RESULTAT FINANCIER	98	60	-38	-39%
RESULTAT COURANT	-777	211	988	+127%
PRODUITS NON COURANTS	31	29	-2	-7%
CHARGES NON COURANTES	28	13	-15	-55%
RESULTAT NON COURANT	3	16	13	+441%
RESULTAT AVANT IMPOTS	-774	227	1.001	+129%
IMPOTS SUR LES RESULTATS	6	4	-2	-35%
RESULTAT NET	-780	223	1.003	+129%

Le résultat d'exploitation a connu une hausse de +1.026 Mdh qui s'explique principalement par l'effet de :

- La baisse des dotations d'exploitation de -56% soit -682 Mdh et ce, malgré un provisionnement net de l'exercice de +202 Mdh ;
- La hausse du chiffre d'affaires de 178 Mdh soit +18% ;
- La baisse des charges de personnel de -15 Mdh notamment par suite de réduction de l'effectif en 2023 et 2024.

Le résultat financier a connu une baisse de -39 %, soit -37 Mdh. Cette variation s'explique essentiellement par :

- La dotation pour dépréciation de -147 Mdh des titres de participation dans la Société Al Omrane Tanger – Tétouan – Al Houceima pour -120 Mdh et dans la Société Région – Oriental pour -27 Mdh ;

- La baisse des transferts de charges financières aux stocks en cours pour -32 Mdh ;

- La hausse des dividendes remontées par les filiales de +139 Mdh.

Le résultat non courant s'est apprécié de +13 Mdh du principalement par l'effet de :

- La constatation d'une reprise de provision sur congé payé sur exercice antérieurs de +6 Mdh ;
- La constatation de diverses pénalités de +9 Mdh.

Présentation et revue analytique des emplois et ressources au 31.12.2024

Le tableau des emplois et ressources du Holding Al Omrane présente les évolutions suivantes :

Les ressources de financements et les emplois de l'exercice 2024 s'élèvent chacun à 3.923 Mdh contre 1.989 Mdh en 2023. Les recettes clients représentent une hausse de +45 % avec un montant de 1.420 Mdh contre 976 Mdh en 2023. Pour le part, les investissements représentent une hausse de 64 % avec un montant de 848 Mdh contre 516 Mdh en 2023.

Le tableau se présente comme suit :

Ressources	2023	2024	Var %
Solde d'ouverture de l'exercice	-1.115	-401	+64%
Ressources	1.989	3.923	+97%
Produits de vente	976	1.420	+45%
Emprunts	1.460	1.200	-18%
Subventions FSHIU & BGE	16	353	+2108%
Remboursement des SAO	170	256	+51%
Placements ouverture de l'exercice	71	71	+0%
Produits financiers	57	64	+12%
Autres ressources	354	961	+171%
Emplois	1.989	3.923	+97%
Investissements	516	848	+64%
Dépenses de fonctionnement	160	153	-4%
Autres emplois	351	288	-18%
Avances Remboursables	0	51	+100%
Remboursement des emprunts	950	1.119	+18%
Prêts du HAO aux SAO	80	446	+457%
Placements clôture de l'exercice	71	121	+71%
Charges financières	262	251	-4%
Solde de clôture de l'exercice	-401	645	+261%

Décomposition des dettes fournisseurs

Conformément à l'article 78.4 de la loi 32-10 et du décret d'application n° 2-12-170 du 30 juillet 2013 telle que modifiée et complétée par la loi 49-15 qui est modifiée aussi et complétée par la loi 69-21, la décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2023	224.061.461,14	22.837.533,85	2.993.846,94	23.049.249,66	6.280.394,43	168.900.436,26
31/12/2024	126.420.183,05	60.417.643,81	346.531,66	29.750,00	5.391.391,07	60.234.866,51

CAPITAL SOCIAL ET PARTICIPATIONS

Capital social

La composition des principaux actionnaires et la répartition du capital social du Holding Al Omrane n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent, soit 2.104.047.700,00 Dhs réparti en 21.040.477 actions détenues à hauteur de 21.040.468 actions par l'Etat marocain à travers le Ministère de l'Economie et des Finances.

Filiales et participations

Les sociétés filiales au sens de l'article 143 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, relative aux sociétés anonymes présentent à fin 2024 la situation suivante :

Raison sociale	Participation	Prix d'acquisition (Mdh)	Situation nette 2024 (Mdh)
Al Omrane Sous Massa	100%	373	731
Al Omrane Tanger - Tétouan – Al Hoceima	100%	153	39
Al Omrane Al Janoub	100%	13	50
Al Omrane Béni Mellal - Khenifra	100%	41	171
Al Omrane Casablanca - Settati	100%	203	519
Al Omrane Fès-Meknes	100%	254	1.071
Al Omrane Marrakech - Safi	100%	329	865
Al Omrane région de l'Oriental	100%	49	21
Al Omrane Rabat - Salé - Kénitra	100%	128	757
Al Omrane Daraa Tafilalt	100%	5	2
Total		1.547	4.225

Au 31-12-2024, le Holding Al Omrane a procédé au provisionnement des titres de participation dans les sociétés Tanger – Tétouan – Al Hoceima et Région – Oriental à hauteur de l'écart entre la valeur historique des titres et leur situation nette comptable.

Les dividendes validés en AGO par les sociétés filiales au titre de l'exercice 2024 ont totalisé 315 Mdh et se présentent comme suit :

Raison sociale	Dividendes en Mdh
Al Omrane Sous Massa	250
Al Omrane Béni Mellal – Khénifra	15
Al Omrane Marrakech – Safi	25
Al Omrane Rabat - Salé – Kénitra	25
Total	315

Les autres participations au sens du même article se présentent comme suit :

Raison sociale	Participation	Prix d'acquisition en Mdh	Situation nette 2023
Société Casablanca Iskane et Equipements	15%	2.9	65
Société Casa Aménagement S.A	13%	5	139
Société Rabat Région Aménagements	11%	2	351
Total		9.9	239

Composition du Conseil de Surveillance

Conformément à l'article 17.2.1 des statuts de la Société, les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de six ans. Le Conseil de Surveillance se compose des membres suivants :

Membres	Qualité	Date de cooptation
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement	Président	12/01/2022
Madame Fatima-Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville	Vice - Présidente	12/01/2022
Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE)	Membre	24/05/2023
Monsieur Abdelouafi LAFTIT, Ministre de l'Intérieur	Membre	15/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023
Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Ministre de l'Economie et des Finances	Membre	12/01/2022
Madame Laila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable	Membre	12/01/2022
Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de L'Eau	Membre	12/01/2022
Madame Aaouatif HAYAR, Ministre de la Solidarité, du Développement Social et de la Famille	Membre	12/01/2022
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par son Directeur Général Monsieur Khalid SAFIR	Membre	29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023
Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social représenté par la Présidente de son Directoire Madame Dounia TAARJI	Membre	29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023

Autres mandats et fonctions exercés par chacun des membres du Conseil de Surveillance

- En tant que Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Aziz AKHANNOUCH et conformément à l'article 6 du texte réglementaire n° 065.13 portant sur l'organisation et la gestion des travaux du Gouvernement et de la situation légale des membres de ce dernier, celui-ci préside les conseils d'administration des établissements publics sauf dispositions légales contraires.
- En tant que membre du Conseil de Surveillance, Madame Fatima-Zahra EL MANSOURI déclare exercer le mandat suivant :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats
HADIRATE AL ANOUAR	Conseil d'Administration	Administrateur & Présidente

- En tant que membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Abdelouafi LAFTIT exercer les mandats et/ou fonctions suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats
OCP	Conseil d'Administration	Membre
BARID AL MAGHRIB	Conseil d'Administration	Membre
MASEN	Conseil d'Administration	Membre
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Conseil d'Administration	Membre
SAPT	Conseil d'Administration	Membre
Ittissalat Al Maghrib	Conseil de Surveillance	Membre
Fonds Mohammed VI Pour l'Investissement	Conseil d'administration	Administrateur
Agence pour le Développement et la Réhabilitation de la Ville de Fès	Conseil d'Administration	Membre

4. En tant que membre du Conseil de surveillance, Madame Nadia Fettah Alaoui déclare exercer les mandats de membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance des sociétés suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats
Fonds Mohammed VI pour l'Investissement	Conseil d'Administration	Présidente
Itissalat Al-Maghrib (IAM)	Conseil de Surveillance	Présidente
Ithmar Al Mawarid	Conseil d'Administration	Présidente
Société Nationale de Garantie et de Financement de l'entreprise (SNGFE)	Conseil d'Administration	Présidente
Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics	Conseil d'administration	Présidente
Fonds Hassan II pour le développement économique et social	Conseil de Surveillance	Présidente
Barid Al Maghrib (BAM SA)	Conseil d'Administration	Membre
Crédit Agricole du Maroc (CAM)	Conseil de Surveillance	Membre
Moroccan agency for sustainable energy (MASEN)	Conseil d'Administration	Membre
OCP SA	Conseil d'Administration	Membre
Société d'Investissements Energétiques (SIE)	Conseil d'Administration	Membre
Agence spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Conseil de Surveillance	Membre

5. En tant que membre du Conseil de surveillance, Madame Laila BENALI déclare exercer les mandats de membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance des sociétés suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats
L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE)	Conseil d'Administration	Administratrice et Présidente du Conseil d'administration si délégation par le Chef du Gouvernement
L'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM)	Conseil d'Administration	Administratrice et Présidente du Conseil d'administration si délégation par le Chef du Gouvernement
Le Groupe OCP S.A.	Conseil d'Administration	Administratrice
L'Agence Marocaine pour l'Energie Durable (MASEN)	Conseil d'Administration	Administratrice
L'Agence Marocaine pour L'Efficacité Energétique (AMEE)	Conseil d'Administration	Administratrice et Présidente du Conseil d'administration si délégation par le Chef du Gouvernement
La Société d'Ingénierie Energétique (SIE)	Conseil d'Administration	Présidente
L'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles (IRESEN)	Conseil d'Administration	Présidente
L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSNUR)	Conseil d'Administration	Administratrice
Le Centre National de l'Energie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN)	Conseil d'Administration	Présidente
4C MAROC	Conseil d'Administration	Présidente
L'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat (ENSMR)	Conseil d'Administration	Administratrice et Présidente du Conseil d'administration si délégation par le Chef du Gouvernement

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats
La Centrale d'achat et de développement de la région minière du Tafilalt et de Figuig (CADETAF)	Conseil d'Administration	Administratrice et Présidente du Conseil d'administration si délégation par le Chef du Gouvernement
Le Fonds de Formation Professionnelle Inter-Entreprises Minières (FFIEM)	Comité de Gestion	Présidente
L'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)	Conseil d'administration	Administratrice
La Caisse de Compensation	Conseil d'administration	Administratrice
Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I)	Conseil d'administration	Administratrice
La Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement (FM6E)	Conseil d'administration	Administratrice
L'Agence de Développement du Nord (APDN)	Conseil d'administration	Administratrice

6. En tant que membre du Conseil de Surveillance, Monsieur BARAKA Nizar déclare exercer les mandats et/ou fonctions suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	Conseil d'Administration	Président
Laboratoire Public d'Essais et des Etudes (LPEE)	Conseil d'Administration	Président
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Conseil de Surveillance	Administrateur
Agence Nationale des Ports (ANP)	Conseil d'administration	Administrateur
Les agences des bassins hydrauliques (ABH)	Conseil d'administration	Président
Ecole Hassania des Travaux Publics (EHTP)	Conseil d'administration	Président
Caisse pour le Financement Routier (CRF)	Conseil d'administration	Président
Fondations des Œuvres Sociales des Travaux (FOS-TP)	Conseil d'administration	Président
Société de Développement de la Lagune de Marchica (Marchica med)	Conseil d'Administration	Administrateur

7. En tant que membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Abdelatif Zaghoun déclare exercer les mandats de membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance des sociétés suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'organe délibérant	Mandats
Agence pour l'aménagement du site de la lagune de Marchica	Conseil d'administration	Membre
Fonds Hassan II pour le Développement Economique et social	Conseil d'administration	Membre
Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie	Conseil d'administration	Membre
Office National de l'Electricité et de l'Eau	Conseil d'administration	Membre
Office National des Hydrocarbures et des Mines	Conseil d'administration	Membre
Agence Spéciale Tanger Méditerranée	Conseil de Surveillance	Membre

Nom de l'entreprise	Type d'organe délibérant	Mandats
Société Nationale de Garantie et de Financement de l'Entreprise	Conseil d'administration	Administrateur
Barid Al-Maghrib	Conseil d'administration	Administrateur
OCP SA	Conseil d'administration	Administrateur
Moroccan agency for sustainable energy	Conseil d'administration	Administrateur
Fonds mohammed vi pour l'investissement	Conseil d'administration	Administrateur
Ithmar al mawarid	Conseil d'administration	Administrateur
Credit agricole du maroc	Conseil de Surveillance	Membre
Societe itissalat al-maghrib	Conseil de Surveillance	Membre
Office National des Aéroports	Conseil d'administration	Membre
Agence Nationale des Ports	Conseil d'administration	Membre
Office National des Chemins de Fer	Conseil d'administration	Membre
Société Nationale de la Radiodiffusion et de Télévision	Conseil d'administration	Administrateur
Société Nationale d'Etudes du Détroit de Gibraltar	Conseil d'administration	Administrateur
Société Nationale des Autoroutes du Maroc	Conseil d'administration	Administrateur
Compagnie Nationale de Transport Aérien Royal Air Maroc	Conseil d'administration	Administrateur

8. En tant que membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Khalid Safir déclare exercer les mandats de membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance des sociétés suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats
CIH Bank	Conseil d'administration	Membre
Crédit Agricole du Maroc	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
Bank Of Africa (BOA)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Al Barid Bank (ABB)	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
Société Centrale De Réassurance (SCR)	Conseil d'administration	Président
Casablanca Finance City Authority (CFCA)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Barid Al Maghrib (BAM)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Capital	Conseil d'administration	Président
CDG Invest	Conseil d'administration	Président
Medi Telecom (Orange)	Conseil d'administration	Membre
Fonds Marocain de Placement (FMP)	Conseil d'administration	Membre
MADAEF	Conseil d'administration	Président
Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs (SMVK)	Conseil d'administration	Vice-Président
Université Internationale de Rabat (UIR)	Conseil d'administration	Membre
FONDATION CDG	Conseil d'administration	Président
FONDATION AHLY	Conseil d'administration	Président
Tanger Med Special Agency (TMSA)	Conseil de surveillance	Membre

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats
CDG Développement	Conseil de surveillance	Président
SONADAC	Conseil d'administration	Vice-Président
Al Akhawayn University (AUI)	Conseil des administrateurs	Membre
Université Euro-Méditerranéenne de Fès	Conseil d'administration	Membre
GPBM	Conseil d'administration	Membre
Agence Nationale de Soutien Solidaire	Conseil d'administration	Membre

9. En tant que membre du Conseil de Surveillance, Madame Dounia TAARJI déclare exercer les mandats et/ou fonctions suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'organe délibérant	Mandats
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	Conseil d'Administration	Administrateur et Membre du comité d'investissement
Société Casablanca Transport (SCT)	Conseil d'Administration	Administrateur
Ithmar Al Mawarid	Conseil d'Administration	Administrateur et Président du comité d'investissement
Société de Développement de la Lagune de Marchica Med	Conseil d'Administration	Administrateur
Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN)	Conseil d'Administration	Administrateur et Membre du comité d'audit
Société d'Investissement Energétiques (SIE)	Conseil d'Administration	Administrateur
La Société Nationale d'Aménagement Communal (SONADAC)	Conseil d'Administration	Administrateur
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Conseil de Surveillance	Membre et Présidente du Comité d'Audit
Société Tanger Méd Port Authority (TMPA)	Conseil d'Administration	Administrateur
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)	Conseil de Surveillance	Membre
Compagnie Nationale «Royale Air Maroc»	Conseil d'Administration	Administrateur et Membre du Comité d'Audit
Maghrib Hospitality Company (MHC)	N.C	PDG
Société La Mamounia S.A	Conseil d'Administration	Administrateur, Présidente du Comité d'exploitation et d'investissement et membre du comité de nomination et de rémunération
Société Foncière de la Lagune S.A	Conseil d'Administration	Administrateur représentant de MHC
Société Palais Jamai S.A	Conseil d'Administration	Administrateur
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén Ifrane S.A	Conseil d'Administration	Administrateur représentant de MHC
Société Foncière CMC	Conseil d'Administration	Président
Société Nador West Med	Conseil d'Administration	Administrateur et Présidente du comité d'audit
Société Alliances Développement Immobilier	Conseil d'Administration	Administrateur et membre du comité d'audit
Holding Al OMRANE	Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance
NWM Betoya Industrial & Logistic Zone (NWM BILZ)	Conseil d'Administration	Administrateur
Société Michlifén & Golf	Conseil d'Administration	Administrateur représentant de MHC

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation du résultat net de la société au titre de l'exercice 2024, se présente comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	223.250.159,23
- Dotation à la réserve légale	-
+ Report à nouveau débiteur	-717.603.850,35
= Bénéfice distribuable	-494.353.691,12
Associés - Dividendes à distribuer	-
Report à nouveau débiteur	-494.353.691,12

PERSPECTIVES

Le Groupe Al Omrane, dans ses perspectives, met en place une série de mesures pour dynamiser son développement et renforcer son impact. Cela passe par plusieurs axes stratégiques qui s'articulent autour de :



- Dynamisation des projets majeurs :** Le Groupe a la charge de 30 projets d'envergure, dont 27 sont en cours. L'objectif est d'accélérer leur réalisation en parfaite coordination avec les autorités locales, notamment dans le cadre des projets initiés par Sa Majesté le Roi. Un accent particulier est mis sur la mise en œuvre du Nouveau Programme d'Aide Directe au Logement, avec des actions concrètes telles que la construction de logements accessibles, le développement de partenariats avec les promoteurs immobiliers, et la prospection d'opportunités dans des zones stratégiques.
- Amélioration du cadre de vie des citoyens :** La priorité est donnée à la qualité architecturale et urbanistique des projets, avec un objectif de promouvoir des écoquartiers et des écosystèmes urbains intégrés. Chaque projet sera conçu en intégrant les exigences de développement durable, de décarbonation et d'efficacité énergétique, tout en respectant le patrimoine et l'identité culturelle des régions concernées.
- Assainissement des dossiers historiques :** Un effort constant est mené pour clôturer les dossiers en cours, résoudre les litiges, accélérer les paiements des fournisseurs et régulariser les situations administratives. Cette démarche vise à renforcer la crédibilité et la viabilité financière du Groupe.

4. Performance opérationnelle et gouvernance

: Le Groupe met l'accent sur la performance en respectant les engagements en termes de coûts, de qualité et de délais, grâce à une gestion rigoureuse des projets et à une amélioration continue des processus. Parallèlement, des efforts sont entrepris pour renforcer la gouvernance en alignant ses pratiques avec les meilleures normes internationales, notamment à travers un référentiel de management intégré et un renforcement du contrôle interne.

5. Pérennité financière

: Un plan ambitieux est mis en place pour garantir la soutenabilité financière, incluant des actions pour optimiser l'utilisation des ressources, améliorer la gestion de la trésorerie et assurer la rentabilité des projets.

6. Transformation digitale et gestion des achats

: La digitalisation des processus et la gestion optimisée des achats sont des leviers majeurs pour améliorer la performance globale du Groupe. Le développement d'un système d'information moderne et sécurisé, ainsi qu'une gestion des achats rigoureuse, permettent d'assurer une meilleure efficacité opérationnelle et financière.

7. Valorisation du capital humain

: La gestion des ressources humaines est un axe stratégique clé, avec des initiatives pour améliorer les compétences, la structure et le système de rémunération. Le Groupe prévoit également de renforcer l'action sociale pour ses collaborateurs et d'améliorer leur niveau de formation.

8. Renforcement des relations avec les partenaires

: Le Groupe met en place des actions pour favoriser la transparence, maîtriser les coûts et les délais de livraison et renforcer les relations de confiance avec les partenaires institutionnels afin de garantir la qualité et l'efficacité de ses projets.

Enfin le Groupe Al Omrane, dans le cadre de l'élaboration de son nouveau processus de management des risques, a identifié quatre principaux risques impactant ses activités. A savoir :

- L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable du secteur immobilier, qui pourrait entraîner des ajustements et des défis dans la gestion financière de l'entreprise ;
- Les risques financiers et juridiques induits de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée de projets pour le compte de l'Etat ;
- La sécurité des systèmes d'information du Groupe ;
- La rareté du foncier.

Toutefois, ces risques ont été soigneusement analysés et un plan d'action est en cours de mise en place, permettant ainsi d'atténuer de façon significative les impacts de ces derniers sur la pérennité de la société.



ETIC

BILAN (ACTIF)

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2024

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	
A C T I F	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	23.476.375,00	12.676.375,00	10.800.000,00	14.400.000,00
	Frais préliminaires			0,00	0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	23.476.375,00	12.676.375,00	10.800.000,00	14.400.000,00
	Primes de remboursement des obligations			0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	44.007.737,29	23.712.722,67	20.295.014,62	19.887.952,02
	Immobilisations en recherche et développement			0,00	0,00
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	42.661.577,30	23.712.722,67	18.948.854,63	18.541.792,03
	Fonds commercial	1.346.159,99		1.346.159,99	1.346.159,99
	Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	125.249.849,11	105.653.376,56	19.596.472,55	26.203.763,01
	Terrains	1.631.245,53		1.631.245,53	1.631.245,53
	Constructions	44.224.298,32	28.524.138,69	15.700.159,63	17.752.733,78
	Installations techniques, matériel et outillage			0,00	0,00
	Matériel de transport	842.936,01	842.936,02	-0,01	-0,01
	Mobiliers, matériel de bureau et aménagt divers	76.858.764,12	74.824.493,60	2.034.270,52	6.583.808,64
	Autres immobilisations corporelles	1.465.286,79	1.461.808,25	3.478,54	8.656,73
	Immobilisations corporelles en cours	227.318,34		227.318,34	227.318,34
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	2.831.122.603,11	146.725.330,76	2.684.397.272,35	2.641.368.899,02
	Prêts immobilisés	1.273.774.038,23		1.273.774.038,23	1.084.020.334,14
	Autres créances financières	103.964,88		103.964,88	103.964,88
E	Titres de participation	1.557.244.600,00	146.725.330,76	1.410.519.269,24	1.557.244.600,00
	Autres titres immobilisés			0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	19.388.123,95	0,00	19.388.123,95	41.328.322,00
	Diminution des créances immobilisées			0,00	0,00
	Augmentation des dettes de financement	19.388.123,95		19.388.123,95	41.328.322,00
TOTAL I (a+b+c+d+e)		3.043.244.688,46	288.767.804,99	2.754.476.883,47	2.743.188.936,05
A C T I F	STOCKS (f)	9.856.215.602,44	1.810.853.818,50	8.045.361.783,94	8.441.753.832,74
	Terrains	58.000.000,00		58.000.000,00	58.000.000,00
	Matières et fournitures consommables			0,00	0,00
	Produits en cours	5.665.402.267,49	759.430.302,36	4.905.971.965,13	4.769.805.573,37
	Produits interm. et produits résid.	626.826.908,01		626.826.908,01	676.245.688,60
	Produits finis	3.505.986.426,94	1.051.423.516,14	2.454.562.910,80	2.937.702.570,77
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	4.264.280.367,83	598.794.478,66	3.665.485.889,17	3.395.980.789,48
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	211.824.947,42		211.824.947,42	190.967.130,22
	Clients et comptes rattachés	780.630.751,90	454.285.099,02	326.345.652,88	483.945.774,50
	Personnel	1.291.997,34	263.284,94	1.028.712,40	767.120,94
	Etat	607.176.734,88		607.176.734,88	569.653.289,93
	Comptes d'associés			0,00	0,00
	Autres débiteurs	2.592.061.211,52	144.246.094,70	2.447.815.116,82	2.067.514.147,14
	Compte de régularisation actif	71.294.724,77		71.294.724,77	83.133.326,75
	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	121.463.697,41		121.463.697,41	71.463.489,93
	ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)				
	(Eléments circulants)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II (f+g+h+i)		14.241.959.667,68	2.409.648.297,16	11.832.311.370,52	11.909.198.112,15
T R E S O	TRESORERIE - ACTIF	645.430.699,67	0,00	645.430.699,67	1.002.328.936,36
	Chèques et valeurs à encaisser	7120.213,80		7120.213,80	868.204,00
	Banques, T.G & CP	638.278.019,33		638.278.019,33	1.001.427.742,80
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	32.466,54		32.466,54	32.989,56
	TOTAL III	645.430.699,67	0,00	645.430.699,67	1.002.328.936,36
TOTAL GENERAL I+II+III		17.930.635.055,81	2.698.416.102,15	15.232.218.953,66	15.654.715.984,56

BILAN (PASSIF)**SOCIETE HOLDING AL OMRANE****Exercice Clos le 31.12.2024**

	PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
F I N A N C E M E N T	CAPITAUX PROPRES		
	Capital social ou personnel (1)	2.104.047.700,00	2.104.047.700,00
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	181.313.293,89	181.313.293,89
	Autres réserves		
	Report à nouveau (2)	-717.603.850,35	62.202.986,20
	Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	223.250.159,23	-779.806.836,55
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	1.791.007.302,77	1.567.757.143,54
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	0,00	0,00
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
P E R M A N E N T	DETTES DE FINANCEMENT (c)	5.127.711.506,81	5.074.200.096,17
	Emprunts obligataires	3.824.571.428,57	3.022.000.000,00
	Autres dettes de financement	1.303.140.078,24	2.052.200.096,17
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	432.942.200,09	485.462.864,33
	Provisions pour risques	432.942.200,09	485.462.864,33
	Provisions pour charge		
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	19.083.557,66	13.847.645,73
	Augmentation des créances immobilisées		0,00
	Diminution des dettes de financement	19.083.557,66	13.847.645,73
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	7.370.744.567,33	7.141.267.749,77
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	7.370.684.538,74	6.672.730.035,62
A	Fournisseurs et comptes rattachés	2.022.241.248,88	2.307.765.193,33
S	Clients créditeurs, avances et acomptes	1.664.554.690,43	1.493.751.692,57
S	Personnel	15.617.722,48	22.953.781,22
I	Organismes sociaux	6.115.908,00	6.280.851,36
F	Etat	423.153.207,61	445.782.601,27
	Comptes d'associés		0,00
C	Autres créanciers	3.119.895.767,03	2.282.675.169,55
I	Comptes de régularisation - passif	119.105.994,31	113.520.746,32
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	490.789.847,59	436.987.030,99
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)(Eléments circulants)	0,00	0,00
U	TOTAL II (f+g+h)	7.861.474.386,33	7.109.717.066,61
T	TRESORERIE PASSIF	0,00	1.403.731.168,18
R	Crédits d'escompte		
E	Crédit de trésorerie	0,00	1.403.731.168,18
S	Banques (soldes créditeurs)		
O	TOTAL III	0,00	1.403.731.168,18
	TOTAL I+II+III	15.232.218.953,66	15.654.715.984,56

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) . déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le
31.12.2024

Exercice le 31.12.2023

		ELEMENTS	OPERATIONS		Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de L'exercice Précédant 4	
			Propres à L'exercice1	Concernant les exercices précédants 2			
E X P L O I T A T I O N F I N A N C I E R	I	PRODUITS D'EXPLOITATION					
		Ventes de marchandises		0,00	0,00	0,00	
		Ventes de biens et services produits	1.145.012.867,54		1.145.012.867,54	966.530.890,99	
		Chiffres d'affaires	1.145.012.867,54		1.145.012.867,54	966.530.890,99	
		Variation de stock de produits	-302.510.207,77		-302.510.207,77	-371.895.783,07	
		Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même			0,00	0,00	
		Subvention d'exploitation			0,00	0,00	
		Autres produits d'exploitation			0,00	0,00	
		Reprises d'exploitation; transfert de charges	330.637.009,57		330.637.009,57	247.017.207,35	
		TOTAL I	1.173.139.669,34	0,00	1.173.139.669,34	841.652.315,27	
	II	CHARGES D'EXPLOITATION					
		Achats revendus de marchandises				0,00	
		Achats consommés de matières et de fournitures	335.759.029,89		335.759.029,89	341.806.967,72	
		Autres charges externes	69.994.154,62	60.322,19	70.054.476,81	61.923.350,01	
		Impôts et taxes	391.637,80		391.637,80	402.577,80	
		Charges de personnel	82.535.015,20		82.535.015,20	97.560.272,03	
		Autres charges d'exploitation				0,00	
		Dotations d'exploitation	533.344.336,49		533.344.336,49	1.214.740.888,97	
			TOTAL II	1.022.024.174,00	60.322,19	1.022.084.496,19	1.716.434.056,53
	III IV	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	151.115.495,34	-60.322,19	151.055.173,15	-874.781.741,26	
PRODUITS FINANCIERS							
Produits des titres de participation et autres T.I		315.000.000,00		315.000.000,00	176.500.000,00		
Gains de change		975.235,29		975.235,29	520.418,94		
Intérêts et autres produits financiers		64.335.123,77		64.335.123,77	57.051.990,21		
Reprises financières; transferts de charges		113.133.078,91		113.133.078,91	145.176.033,43		
		TOTAL IV	493.443.437,97	0,00	493.443.437,97	379.248.442,58	
CHARGES FINANCIERES							
Charges d'intérêts		264.734.473,91		264.734.473,91	261.618.662,27		
Pertes de change		21.956.320,54		21.956.320,54	19.728.529,40		
Autres charges financières		173.097,08		173.097,08	34.029,75		
	TOTAL V	433.589.222,29	0,00	433.589.222,29	281.381.221,42		
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)	59.854.215,68	0,00	59.854.215,68	97.867.221,16		
	RESULTAT COURANT (III - V I)	210.969.711,02	-60.322,19	210.909.388,83	-776.914.520,10		
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS					
		Produits des cessions d'immobilisations			0,00		
		Subventions d'équilibre			0,00		
		Reprises sur subventions d'investissement			0,00		
		Autres produits non courants	28.312.114,57	474.018,79	28.786.133,36	12.920.601,49	
		Reprises non courantes; transferts de charges			0,00	18.000.000,00	
			TOTAL VIII	28.312.114,57	474.018,79	28.786.133,36	30.920.601,49
	IX	CHARGES NON COURANTES		0,00	0,00		
		V.N.A des immobilisations cédées			0,00		
		Subventions accordées	129.500,00		129.500,00	1.579.468,00	
		Autres charges non courantes	6.661.391,72	5.762.640,39	12.424.032,11	26.140.433,44	
		Dotations non courantes amortiss. et provisions	6.557,85		6.557,85		
			TOTAL IX	6.797.449,57	5.762.640,39	12.560.089,96	27.719.901,44
			RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)	21.514.665,00	-5.288.621,60	16.226.043,40	3.200.700,05
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)	232.484.376,02	-5.348.943,79	227.135.432,23	-773.713.820,05	
		IMPOTS SUR LES RESULTATS	3.885.273,00		3.885.273,00	6.093.016,50	
		XIII	RESULTAT NET (XI - XII)	228.599.103,02	-5.348.943,79	223.250.159,23	-779.806.836,55
		XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	1.694.895.221,88	474.018,79	1.695.369.240,67	1.251.821.359,34
		XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	1.466.296.118,86	5.822.962,58	1.472.119.081,44	2.031.628.195,89
		XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)	228.599.103,02	-5.348.943,79	223.250.159,23	-779.806.836,55

Tableau n°5

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)**SOCIETE HOLDING AL OMRANE****I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)****Exercice Clos le 31.12.2024**

			ELEMENTS	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
	1		Ventes de marchandises (en l'etat)	0,00	0,00
	2	-	Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I		=	MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	0,00	0,00
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	594.635.107,92	842.502.659,77
	3		Ventes de biens et services produits	966.530.890,99	1.145.012.867,54
	4		Variation de stocks de produits	-371.895.783,07	-302.510.207,77
	5		Immobilisations produites par l'Ese pour elle même	0,00	0,00
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	403.730.317,73	405.813.506,70
	6		Achats consommés de matières et fournitures	341.806.967,72	335.759.029,89
	7		Autres charges externes	61.923.350,01	70.054.476,81
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	190.904.790,19	436.689.153,07
	8	+	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
V	9	-	Impôts et taxes	402.577,80	391.637,80
	10	-	Charges de personnel	97.560.272,03	82.535.015,20
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	92.941.940,36	353.762.500,07
		=	INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	0,00	0,00
	11	+	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13	+	Reprises d'exploitation: transfert de charges	247.017.207,35	330.637.009,57
	14	-	Dotations d'exploitation	1.214.740.888,97	533.344.336,49
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	-874.781.741,26	151.055.173,15
VII			RESULTAT FINANCIER	97.867.221,16	59.854.215,68
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	-776.914.520,10	210.909.388,83
IX			RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	3.200.700,05	16.226.043,40
	15	-	Impôts sur les résultats	6.093.016,50	3.885.273,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-779.806.836,55	223.250.159,23

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

			ELEMENTS	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
	1		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-779.806.836,55	223.250.159,23
			* Benefice +	0,00	223.250.159,23
			* Perte -	-779.806.836,55	0,00
	2	+	Dotations d'exploitation	294.737.925,49	21.398.368,12
	3	+	Dotations financières		146.725.330,76
	4	+	Dotations non courantes		6.557,85
	5	-	Reprises d'exploitation	0,00	40.641.256,43
	6	-	Reprises financières	14.910.827,99	21.940.145,02
	7	-	Reprises non courantes	19.711.471,07	0,00
	8	-	Produits des cession des immobilisation		0,00
I	9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées		0,00
			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	-519.691.210,12	328.799.014,51
	10	-	Distributions de bénéfices	145.137.235,29	0,00
II			AUTOFINANCEMENT	-664.828.445,41	328.799.014,51

T.F

TABLEAU DE FINANCEMENT

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2024

	I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	VARIATION A-B			
		EXERCICE N	EXERCICE N-1	EMPLOIS C	RESSOURCES D
1	Financement permanent	7.370.744.567,33	7.141.267.749,77	0,00	229.476.817,56
2	Moins actif immobilisé	2.754.476.883,47	2.743.188.936,05	11.287.947,42	0,00
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	4.616.267.683,86	4.398.078.813,72	0,00	218.188.870,14
4	Actif circulant	11.832.311.370,52	11.909.198.112,15	0,00	76.886.741,63
5	Moins passif circulant	7.861.474.386,33	7.109.717.066,61	0,00	751.757.319,72
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	3.970.836.984,19	4.799.481.045,54	0,00	828.644.061,35
7	TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) A-B	645.430.699,67	-401.402.231,82	1.046.832.931,49	0,00
	II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
	* AUTOFINANCEMENT (A)		328.799.014,51		-664.828.445,41
	* Capacité d'autofinancement		328.799.014,51		-519.691.210,12
	* Distribution de benefices		0,00		-145.137.235,29
	*CESSION ET REDUCTION D'IMMOBILISATIONS (B)		256.083.957,61		149.888.081,57
	* Cessions d'immobilisations incor.				0,00
	* Cessions d'immobilisations cor.		0,00		1.967.100,58
	* Cessions d'immobilisations finan.				
	* Récupération sur créances immo.		256.083.957,61		147.920.980,99
	*AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		0,00		0,00
	* Augmentations de capital ,apports				
	* Subvention d'investissement		0,00		0,00
	*AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		1.200.000.000,00		1.493.559.267,52
	(nettes de primes de remboursement)				
	TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		1.784.882.972,12		978.618.903,68
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE					
	ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	447.381.622,60		53.508.283,61	
	*Acquisitions d'immobilisations incor.	1.453.800,00		692.114,45	
	*Acquisitions d'immobilisations cor.	90.160,90		816.169,16	
	*Acquisitions d'immobilisations finan.	445.837.661,70		0,00	
	*Augmentations des créances immo.			52.000.000,00	
	* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
	* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	1.119.312.479,38		949.504.014,35	
	*EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)	0,00		18.000.000,00	
	TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	1.566.694.101,98	0,00	1.021.012.297,96	0,00
	III. VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	0,00	828.644.061,35	0,00	756.314.226,81
	IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	1.046.832.931,49	0,00	713.920.832,53	0,00
	TOTAL GENERAL	2.613.527.033,47	2.613.527.033,47	1.734.933.130,49	1.734.933.130,49

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

A1

EXERCICE DU 01/01/2024 AU
31/12/2024

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I- ACTIF IMMOBILISE

A- Evaluation à l'Entrée :

1- Immobilisation en non-valeurs: Dépenses engagées.

2- Immobilisation incorporelles: Coût d'acquisition.

3- Immobilisation corporelles: Coût d'acquisition y compris frais accessoires d'achat.

B- Corrections de valeur :

Méthodes d'amortissements :

Les différents taux d'amortissements pratiqués par l'établissement sont les suivants:

* Immobilisation en non valeurs :	20%
* Constructions :	4%
* Matériel et outillage :	20%
* Logiciels :	20 à 33,33 %
* Matériel et transport :	20%
* Matériel de bureau :	20%
* Matériel informatique :	20%
* Mobilier de bureau et AAI :	10%

II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie):

A-Evaluation à l'entrée.

Stocks

Les stocks sont évalués sur la base des coûts de production qui comprennent:

* Les charges directes clairement identifiées rattachées à chaque programme.

* Les frais financiers compte tenu du délai de production supérieur à un an.

B- Corrections de Valeur :

Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

La provision pour dépréciation des stocks est calculée de la manière suivante:

Prix de revient - Prix de vente (lorsque le prix de revient est supérieur au prix de vente)

C- Inventaire:

La méthode adoptée est l'inventaire permanent par laquelle les imputations se fassent directement, en cours d'exercice, au niveau des comptes de stocks

Créances

Par prudence une créance âgée de 3 ans et plus est totalement provisionnée

Par prudence en cas de dépassement des engagements de la convention de la MOD et dans l'attente de signature d'avenant

III-FINANCEMENT PERMANENT

Dettes de financement permanent

Emprunts :

Le montant des emprunts est comptabilisé au passif du bilan (montant débloqué).

La retenue effectuée par le bailleur de fonds correspondant aux commissions de garantie est comptabilisée

au niveau des immobilisations en non - valeurs

Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges :

Les différentes provisions constituées par Al Omrane sont calculées de la manière suivante :

*Provisions pour litiges fonciers : Prix fixés par les tribunaux.

*Provisions pour aménagements des abords : Selon des critères déterminés en fonction de la superficie de l'opération, le CUS et le montant des travaux de voirie et assainissement

*Provisions pour impôts: en fonction des redressements à payer

*Provision pour empiètement en fonction des expertises et des valorisation issues des affaires similaires aux tribunaux

ETAT DE DEROGATIONS

A2

EXERCICE DU 01/01/2024 AU
31/12/2024

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE
I-Dérogations aux principes comptables fondamentaux: NEANT II. Dérogations aux méthodes d'évaluation: - Incorporations des frais financiers aux stocks	Permis par le CGNC puisque le cycle de production d'un bien est supérieur à une année	PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS le montant des frais financiers incorporés au stock pour un montant de 91.192.933,89
III. Dérogations aux règles de fonctionnement des comptes Etalement des dotations du Budget Général de l'Etat reçues au titre des opérations propres sur la durée de constatation du chiffre d'affaires des opérations concernées.	Ces contributions constituent des compléments de prix payés par l'Etat pour le compte et à la place des bénéficiaires ayant un faible revenu pour assurer l'équilibre financier des opérations concernées	Le montant de la subvention amortie en CA sur l'exercice 2024 est de 25.849.502,01

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

A3

Exercice Clos le 31.12.2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation: NEANT	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation: NEANT	NEANT	NEANT

DETAIL DES NON VALEURS

B1

Exercice Clos le 31.12.2024

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
212551	FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT AFD	5.476.375,00
212552	DON AUX VICTIMES DU SEISME (MARRAKECH - EL HAOUZ)	18.000.000,00
	TOTAL	23.476.375,00

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

SOCIÉTÉ HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2024

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	Acquisition	AUGMENTATION Production par l'e/ se pour elle même	DIMINUTION				MONTANT BRUT FIN EXERCICE
				Virement	Cession	Retrait	virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	23.476.375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23.476.375,00
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	23.476.375,00							23.476.375,00
* Primes de remboursement obligations	0,00							0,00
	0,00							0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42.553.937,29	1.453.800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44.007.737,29
* Immobilisation en recherche et développement	0,00							0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	41.207.777,30	1.453.800,00						42.661.577,30
* Fonds commercial	1.346.159,99							1.346.159,99
* Autres immobilisations incorporelles	0,00							0,00
	0,00							0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	125.159.688,21	90.160,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125.249.849,11
* Terrains	1.631.245,53							1.631.245,53
* Constructions	44.170.128,26	54.170,06						44.224.298,32
* Installations techniques, matériel et outillage	0,00						0,00	0,00
* Matériel de transport	842.936,01							842.936,01
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	76.822.773,28	35.990,84						76.858.764,12
* Autres immobilisations corporelles Informatique	1.465.286,79							1.465.286,79
* Immobilisations corporelles en cours	227.318,34							227.318,34
TOTAL	191.190.000,50	1.543.960,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192.733.961,40

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31/12/2024

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	9.076.375,00	3.600.000,00	0,00	12.676.375,00
* Frais préliminaires	0,00			0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	9.076.375,00	3.600.000,00		12.676.375,00
* Primes de remboursement obligations	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18.893.422,92	4.819.299,75	0,00	23.712.722,67
* Immobilisation en recherche et développement	0,00			0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	18.893.422,92	4.819.299,75		23.712.722,67
* Fonds commercial	0,00			0,00
* Autres immobilisations incorporelles	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102.728.487,55	2.924.889,01	0,00	105.653.376,56
* Terrains	0,00			0,00
* Constructions	26.623.775,81	1.900.362,88		28.524.138,69
* Installations techniques, matériel et outillage	0,00			0,00
* Matériel de transport	842.936,02			842.936,02
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	73.805.145,66	1.019.347,94		74.824.493,60
* Autres immobilisations corporelles Informatique	1.456.630,06	5.178,19		1.461.808,25
* Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
TOTAL	130.698.285,47	11.344.188,76	0,00	142.042.474,23

TABEAU DES PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS

D'IMMOBILISATIONS

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2024

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
					0,00	0,00	0,00
						0,00	0,00
						0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice Clos le 31.12.2024

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société		Produits inscrits au C.P.C de l'exercice	
						Date de cloture	Situation nette émettrice	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
SOCIETE AL OMRANE SOUSS-MASSA	IMMOBILIER	373.266.300,00	100,00	373.266.300,00	373.266.300,00	31/12/2024	730.553.970,24	95.828.609,21	250.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE TANGER-TETOUAN- AL HOCEIMA	IMMOBILIER	129.783.300,00	100,00	152.700.000,00	33.512.275,25	31/12/2024	38.917.517,01	-15.913.673,62	
SOCIETE AL OMRANE AL JANOUB	IMMOBILIER	13.000.000,00	100,00	13.000.000,00	13.000.000,00	31/12/2024	50.345.865,04	-17.370.387,86	
SOCIETE AL OMRANE BENI MELLAL- KHENIFRA	IMMOBILIER	40.600.000,00	100,00	40.600.000,00	40.600.000,00	31/12/2024	171.220.091,83	28.087.072,05	15.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE CASABLANCA- SETTAT	IMMOBILIER	183.896.600,00	100,00	202.646.600,00	202.646.600,00	31/12/2024	518.642.036,24	49.294.924,23	
SOCIETE AL OMRANE FES - MEKNES	IMMOBILIER	407.235.700,00	100,00	254.001.200,00	254.001.200,00	31/12/2024	1.071.194.305,55	41.626.949,79	
SOCIETE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	IMMOBILIER	345.351.200,00	100,00	329.024.700,00	329.024.700,00	31/12/2024	864.721.976,91	55.197.549,62	25.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE L'ORIENTAL	IMMOBILIER	49.342.400,00	100,00	49.342.400,00	22.279.626,99	31/12/2024	20.671.888,81	-185.635.785,79	
SOCIETE AL OMRANE RABAT SALE KENITRA	IMMOBILIER	133.477.700,00	100,00	127.763.400,00	127.763.400,00	31/12/2024	757.272.281,42	156.793.492,42	25.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE DARAA TAFILALT	IMMOBILIER	5.000.000,00	100,00	5.000.000,00	5.000.000,00	31/12/2024	1.931.003,32	2.082.402,46	
SOCIÉTÉ CASABLANCA ISKANE ET EQUIPEMENTS	IMMOBILIER	20.000.000,00	15,00	2.900.000,00	2.900.000,00	31/12/2023	64.704.067,54	4.653.843,59	
SOCIÉTÉ CASA AMENAGEMENT S.A	IMMOBILIER	40.000.000,00	13,00	5.000.000,00	5.000.000,00	31/12/2023	138.597.854,84	3.743.703,55	
SOCIÉTÉ RABAT REGION AMENAGEMENTS	IMMOBILIER	17.400.000,00	11,00	2.000.000,00	2.000.000,00	31/12/2023	350.703.378,32	63.879.766,11	
TOTAL		1.758.353.200,00		1.557.244.600,00	1.410.994.102,24		4.779.476.837,07	282.268.465,76	315.000.000,00

TABLEAU DES PROVISIONS

SOCIETE HOLDING AL OMRANE **Exercice Clos le 31/12/2024**

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	0,00		146.725.330,76					146.725.330,76
2. Provisions réglementées	0,00							0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	485.462.864,33	10.060.737,21	0,00		40.641.256,43	21.940.145,02		432.942.200,09
SOUS TOTAL (A)	485.462.864,33	10.060.737,21	146.725.330,76	0,00	40.641.256,43	21.940.145,02	0,00	579.667.530,85
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2.241.500.898,53	437.220.178,20			269.072.779,57			2.409.648.297,16
- STOCKS	1.625.779.043,58	326.580.862,70			141.506.087,78			1.810.853.818,50
- CREANCES	615.721.854,95	110.639.315,50			127.566.691,79			598.794.478,66
5. Autres Provisions pour risques et charges	436.987.030,99	74.725.790,17			20.922.973,57			490.789.847,59
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00							0,00
SOUS TOTAL (B)	2.678.487.929,52	511.945.968,37	0,00	0,00	289.995.753,14	0,00	0,00	2.900.438.144,75
TOTAL (A + B)	3.163.950.793,85	522.006.705,58	146.725.330,76	0,00	330.637.009,57	21.940.145,02	0,00	3.480.105.675,60

TABLEAU DES CREANCES

B 6

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organi.Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1.273.878.003,11	1.273.878.003,11	0,00	0,00	0,00	0,00	1.273.774.038,23	0,00
- Prêts immobilisés	1.273.774.038,23	1.273.774.038,23					1.273.774.038,23	
- Autres créances financières	103.964,88	103.964,88						
DE L'ACTIF CIRCULANT	4.264.280.367,83	186.583.606,06	3.248.754.172,27	828.942.589,50	0,00	2.563.663.021,23	1.265.530.666,78	44.648.940,02
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	211.824.947,42	186.583.606,06	25.241.341,36			186.583.606,06		
- Clients et comptes rattachés	780.630.751,90		326.345.652,88	454.285.099,02		385.626.685,55	57.745.450,00	44.648.940,02
- Personnel	1.291.997,34		1.028.712,40	263.284,94				
- Etat	607.176.734,88		377.028.624,04	230.148.110,84		607.176.734,88		
- Comptes d'associés	0,00		0,00					
- Autres débiteurs	2.592.061.211,52		2.447.815.116,82	144.246.094,70		1.384.275.994,74	1.207.785.216,78	
- Comptes de de régularisation-Actif	71.294.724,77		71.294.724,77	0,00				
TOTAL	5.538.158.370,94	1.460.461.609,17	3.248.754.172,27	828.942.589,50	0,00	2.563.663.021,23	2.539.304.705,01	44.648.940,02

Tableau N° B7

TABLEAU DES DETTES

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organi.Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
PASSIF	5.127.711.506,81	3.998.711.506,81	1.129.000.000,00	0,00	238.518.211,86	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires	3.824.571.428,57	3.478.571.428,57	346.000.000,00					
Dettes long terme	1.303.140.078,24	520.140.078,24	783.000.000,00		238.518.211,86			
DU PASSIF CIRCULANT	7.370.684.538,74	0,00	7.370.684.538,74	0,00	0,00	2.289.665.676,01	1.339.097.831,75	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	2.022.241.248,88		2.022.241.248,88			29.610.999,08	49.987.626,04	
Clients créditeurs, avances et acomptes	1.664.554.690,43		1.664.554.690,43					
Personnel	15.617.722,48		15.617.722,48					
Organismes sociaux	6.115.908,00		6.115.908,00			6.115.908,00		
Etat	423.153.207,61		423.153.207,61			423.153.207,61		
Comptes d'associés	0,00		0,00					
Autres créanciers	3.119.895.767,03		3.119.895.767,03			1.830.785.561,32	1.289.110.205,71	
Comptes de régularisation- Passif	119.105.994,31		119.105.994,31					
TOTAL	12.498.396.045,55	3.998.711.506,81	8.499.684.538,74	0,00	238.518.211,86	2.289.665.676,01	1.339.097.831,75	0,00

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

B 8

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Tiers Crédeurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données	0,00	promesse Hypothèques		0,00
Sûretés reçues	736.848,38	Hypothèques	Crédits pour achat de logement au personnel	736.848,38
Personnel AL OMRANE LOGEMENT				

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

1	Rubriques	2	Date de la 1ère échéance	3	Durée du contrat en mois	4	Valeur estimée du bien à la date du contrat	5	Durée théorique d'amortissement du bien	6	Cumul des exercices précédents des redevances	7	Montant de l'exercice des redevances		Redevances restant à payer		10	Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
															A moins d'un an	A plus d'un an			
1					3	4		5		6		7			8	9	10		11

Néant

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

B 9

ENGAGEMENTS DONNES		Montants Exercice	Montants Exercice précédent
Avals et cautions		0,00	
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		0,00	
Engagements relatifs aux acquisitions foncières			
Engagements au titre des marchés et bons de commandes			
TOTAL (I)		0,00	
(I) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		0,00	
ENGAGEMENTS RECUS		Montants exercice	Montants Exercice précédent
Cautions bancaires sur marchés		31.799.479,91	32.112.623,14
Autres engagements reçus		20.163.117,40	
TOTAL		51.962.597,31	32.112.623,14

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Exercice clos le
31.12.2024

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

POSTE	ELEMENTS	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	<u>Achats revenus de marchandises</u>		
	* Achats de marchandises	0,00	0,00
	* Variation des stocks de marchandises		
	Total		
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	* Achats de matière premières	29.362.775,08	20.925.439,07
	* Variation des stocks de matières premières		
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages		
	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	595.474,74	936.826,33
	* Achats de travaux, études et prestation de services	305.800.780,07	319.944.702,32
	Total	335.759.029,89	341.806.967,72
613/614	<u>Autres charges externes</u>		
	* Locations et charges locatives	2.356.644,40	2.232.037,39
	* Redevances de crédit-bail		
	* Entretien et réparations	5.842.360,20	6.265.141,29
	* Primes d'assurances	214.953,50	237.554,67
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1.343,83	1.343,83
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	22.771.000,76	11.978.839,41
	* Redevances pour brevets, marque, droits ...		
	* Transports		
	* Déplacements, missions et réceptions		0,00
	* Reste du poste des autres charges externes	38.868.174,12	41.208.433,42
	Total	70.054.476,81	61.923.350,01
617	<u>Charges de personnel</u>		
	* Rémunération du personnel	66.703.394,29	79.845.309,68
	* Charges sociales	15.831.620,91	17.714.962,35
	* Reste du poste des charges de personnel		
	Total	82.535.015,20	97.560.272,03
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	* Jetons de présence	0,00	0,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
638	CHARGES FINANCIERES		
	<u>Autres charges financières</u>		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	0,00	0,00
	* Reste du poste des autres charges financières	173.097,08	34.029,75
	Total	173.097,08	34.029,75
658	CHARGES NON COURANTES		
	<u>Autres charges non courantes</u>		
	* Pénalités sur marchés et débits	0,00	0,00
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	0,00	0,00
	* Pénalités et amendes fiscales	0,00	0,00
	* Créances devenues irrécouvrables	0,00	0,00
	* Reste du poste des autres charges non courantes	12.424.032,11	26.140.433,44
	Total	12.424.032,11	26.140.433,44

POSTE	ELEMENTS	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	<u>Ventes de marchandises</u>		
	* Ventes de marchandises au Maroc		
	* Ventes de marchandises à l'étranger		
	* Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	<u>Ventes des biens et services produits</u>		
	* Ventes de biens au Maroc	1.094.086.449,46	919.477.270,60
	* Ventes de biens à l'étranger		
	* Ventes des services au Maroc	50.926.418,08	47.053.620,39
	* Ventes des services à l'étranger		
	* Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	* Reste du poste des ventes et services produits		
	Total	1.145.012.867,54	966.530.890,99
713	<u>Variation des stocks de produits</u>		
	* Variation des stocks des biens produits	-302.510.207,77	-371.895.783,07
	* Variation des stocks des services produits		
	* Variation des stocks des produits en cours		
	Total	-302.510.207,77	-371.895.783,07
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	* Jeton de présence reçus		
	* Reste du poste (produits divers)		
	Total	0,00	0,00
719	<u>Reprises d'exploitation, transferts de charges</u>		
	* Reprises	330.637.009,57	247.017.207,35
	* Transferts de charges		
	Total	330.637.009,57	247.017.207,35
	PRODUITS FINANCIERS		
738	<u>Intérêts et autres produits financiers</u>		
	* Intérêt et produits assimilés	1.235.679,79	622,39
	* Revenus des créances rattachées à des participations	57.487.057,61	54.425.963,36
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	5.469.586,23	2.625.392,84
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers	142.800,14	11,62
	Total	64.335.123,77	57.051.990,21

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

SOCIETE HOLDING AL OMRANE		Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024	
INTITULES	MONTANT	MONTANT	
I. RESULTAT NET COMPTABLE			
* Bénéfice net	223.250.159,23		
* Perte nette			
II. REINTEGRATIONS FISCALES	175.456.014,83		
1. Courantes	153.057.571,00		
* Charges sur ex antérieur	60.322,19		
* Location Non déductibles	282.432,00		
* Ecart de conversion passif 2024	19.083.557,66		
* Provision MOD	9.741.130,07		
* Provision analyse 349	22.991.943,65		
* Provisions pour créances douteuses 2024	100.898.185,43		
2. Non courantes	22.398.443,83		
- IS 2024_S2	3.885.273,00		
* Charges sur ex antérieur	5.762.640,39		
* Provision pour impôt	7.827.633,66		
* Pénalités Délais de paiements	711.100,00		
* Amortissement exercices antérieurs	4.211.796,78		
III. DEDUCTIONS FISCALES		466.414.337,52	
1. Courantes		456.414.337,52	
* Pour créances douteuses 2023		75.947.994,88	
* Reprise prov MOD		51.618.696,91	
* Ecart de conversion passif 2023		13.847.645,73	
* Dividendes		315.000.000,00	
2. Non courantes		10.000.000,00	
* Reprise 1/5 Don COVID-19		10.000.000,00	
TOTAL	398.706.174,06	466.414.337,52	
IV. RESULTAT BRUT FISCAL			
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		0,00	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		-67.708.163,46	
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		-469.939.970,81	
* Exercice n - 4			
* Exercice n - 3			
* Exercice n - 2	-85.562.408,67		
* Exercice n - 1	-384.377.562,14		
VI. RESULTAT NET FISCAL			
Bénéfice net fiscal (A - C)		0,00	
ou déficit net fiscal (B)		-537.648.134,27	
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES			
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER			
* Exercice n - 4			
* Exercice n - 3			
* Exercice n - 2			
* Exercice n - 1			

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOT

Exercice Clos le 31.12.2024

DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C	(+,-)	223.250.159,23
Réintégrations fiscales sur opération courantes	(+)	153.057.571,00
Déductions fiscales sur opération courantes	(-)	456.414.337,52
Résultat courant théoriquement imposable	(=)	-80.106.607,29
Impôt théorique sur Résultat courant	(-)	-18.224.253,16
Résultat courant après impôt	(=)	-61.882.354,13

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Exercice Clos le 31.12.2024

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	-193.855,09	39.019.247,22	39.386.338,41	173.236,10
B. T.V.A. Récupérable	231.576.218,03	81.839.592,19	75.270.380,51	225.007.006,35
* sur charges	231.576.218,03	81.839.592,19	75.270.380,51	225.007.006,35
* sur immobilisations				
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)	203.010.006,13	62.019.658,02	31.009.829,01	234.019.835,14

MOD - ETAT**(Passif éventuel)****Exercice clos le 31/12/2024**

Le Holding Al Omrane (HAO) mène des opérations de Maitrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) pour le compte de l'État, qui sont financées par des contributions publiques. Ces opérations suivent un traitement comptable spécifique, où les déblocages de fonds de l'État sont enregistrés au passif et les engagements au niveau de l'actif.

Certaines de ces opérations MOD, bien qu'achevées, restent dans les comptes du Holding en attente de la validation des bilans de clôture par les mandants. Dans le but d'assainir cette situation, le Holding Al Omrane a mis en place un plan d'actions pour accélérer le dépôt des Bilans de Clôture en coordination avec les autorités compétentes, notamment le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, et de la Politique de la Ville et le Ministère de l'Économie et des Finances.

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital: 2104.047700.00

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31/12/2024

Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES			ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Valeur nominale de chaque action	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8	
Etat marocain représenté par l'Agence Nationale de Gestion de Stratégie des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publiques	Angle rue Arroz et rue Arram, Secteur 11, Hay Riad, Rabat,	21040.468	21040.468	100,00				2104.046.800,00
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement	PALAIS ROYAL TOUARGA-RABAT	1	1	100,00				100,00
Madame Fatima-Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville	RUE AL JOUAZE ET AL JOUMAZ HAY RIAD SECTEUR 16 RABAT	1	1	100,00				100,00
Monsieur Abdelouafi LAFTIT, Ministre de l'Intérieur	QUARTIER ADMINISTRATIF-RABAT	1	1	100,00				100,00
Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Ministre de l'Economie et des Finances	BOULEVARD MOHAMED V ADMINISTRATIF RABAT	1	1	100,00				100,00
Madame Laila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable	RUE MAROUANE SAADI-LOT AGDAL RABAT	1	1	100,00				100,00
Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Equipeement et de L'Eau	AVENUE MAAL AINANE-BP 759-RABAT	1	1	100,00				100,00
Madame Aaouatif HAYAR, Ministre de la Solidarité, du Développement Social et de la Famille	47/BOULEVARD BEN SINA AGDAL-RABAT	1	1	100,00				100,00
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par son Directeur Général Monsieur Khalid SAFIR	PLACE MOULAY HASSAN-EX PIETRIE IMM DALIL RABAT	1	1	100,00				100,00
Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social représenté par la Présidente de son Directoire Madame Dounia TAARJI	15, RUE KADI HAMADI SENHAJI, SOUSSI, 10180-RABAT	1	1	100,00				100,00
TOTAL		21040.477	21040.477			0,00	0,00	2104.047.700,00

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2024

ELEMENTS	MONTANT	ELEMENTS	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
<i>(Décision du 26/03/2024)</i>			
* Report à nouveau	62.202.986,20	* Réserve légale	0,00
* Résultats nets en instance d'affectation	0,00	* Autres réserves	0,00
* Résultat net de l'exercice	-779.806.836,55	* Tantièmes	
* Prélèvements sur les réserves		* Dividendes	0,00
* Autres prélèvements		* Autres affectations	
		* Report à nouveau	-717.603.850,35
TOTAL A	-717.603.850,35	TOTAL B	-717.603.850,35

TOTAL A = TOTAL B

RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES
DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES



C3

		Exercice Clos le 31.12.2024	
NATURE DES INDICATIONS		2022	2023
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
.Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs		2.492.701,215,38	1.553.357,143,54
1.780.207.302,77			
OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE			
1.Chiffres d'affaires hors taxes		991.071.584,38	966.530.890,99
2.Résultat avant impôt		94.436.497,76	-773.713.820,05
3.Impôt sur les résultats		6.250.886,75	6.093.016,50
4.Bénéfices distribués		172.764.705,88	145.137.235,29
5.Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)		123.563.891,03	62.202.986,20
			-717.603.850,35
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par action et S A R L)			
.Résultat net par action ou part social		4,19	-39,68
.Bénéfices distribués par action ou part social		8,21	6,90
10,61			
0,00			
PERSONNEL			
.Montant des salaires bruts de l'exercice		70.950.247,74	79.845.309,68
.Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		124	117
			66.703.394,29
			121

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES
PENDANT L'EXERCICE

C 4

Exercice Clos le 31.12.2024

NATURE	Entrée Contre -valeur en DH	Sorties Contre -valeur en DH
.Financement permanent		
.Immobilisations brutes		
.Rentrée sur Immobilisations		
.Remboursement des dettes de financement	0,00	256.769.182,94
.Produits		
.Charges		DH 8.673.063,10
TOTAL DES ENTREES	0,00	
TOTAL DES SORTIES		265.442.246,04
BALANCE DEVISES		-265.442.246,04
TOTAL	0,00	0,00

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I DATATION

C 5

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

. Date de clôture (1)	
	31/12/2024
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	
	20/02/2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses	

II EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A
A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ER COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATE	INDICATION DES EVENEMENTS
	Favorables NEANT

ETATC6

DETAIL DES STOCKS PAR PROGRAMME / CORPSPD'ETAT

Société : Holding Al Omrane

Id. Fiscal:

Exercice Comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
902351.01	671.485.788,53	-	671.485.788,53	715.959.756,05	-	715.959.756,05
910790.01	456.339.826,29	-	456.339.826,29	456.339.826,29	-	456.339.826,29
902343.01	255.971.244,94	-	255.971.244,94	263.290.635,18	68.330.735,18	194.959.900,00
902342.02	204.539.178,48	-	204.539.178,48	211.606.089,42	-	211.606.089,42
900479.04	127.588.671,30	11.181.946,30	116.406.725,00	130.953.729,92	35.508.516,45	95.445.213,47
901002.01	113.938.118,38	-	113.938.118,38	116.719.445,44	-	116.719.445,44
900348.01	105.350.798,27	-	105.350.798,27	108.809.938,61	-	108.809.938,61
900479.02	101.470.191,36	-	101.470.191,36	106.865.464,06	-	106.865.464,06
902445.42	87.456.059,34	-	87.456.059,34	90.859.891,71	-	90.859.891,71
911001.01	137.878.076,94	-	137.878.076,94	88.459.296,35	-	88.459.296,35
901380.09	67.542.786,02	-	67.542.786,02	86.662.557,37	-	86.662.557,37
902446.33	84.939.477,43	-	84.939.477,43	85.007.782,18	-	85.007.782,18
901592.02	70.652.533,55	-	70.652.533,55	83.332.448,90	-	83.332.448,90
900367.01	70.539.332,68	-	70.539.332,68	82.835.303,65	-	82.835.303,65
911001.02	82.027.785,37	-	82.027.785,37	82.027.785,37	-	82.027.785,37
901019.08	79.286.348,35	-	79.286.348,35	81.064.568,83	-	81.064.568,83
900002.10	76.095.526,28	-	76.095.526,28	79.775.644,47	-	79.775.644,47
902455.01	70.034.062,01	-	70.034.062,01	72.645.712,77	-	72.645.712,77
900479.03	72.491.274,12	-	72.491.274,12	72.536.926,01	1.798.364,09	70.738.561,92
901380.08	54.017.373,42	-	54.017.373,42	63.795.332,46	-	63.795.332,46
902341.03	59.657.777,66	-	59.657.777,66	62.819.540,86	-	62.819.540,86
900781.01	59.650.548,27	-	59.650.548,27	59.814.140,36	-	59.814.140,36
900300.01	55.169.606,87	4.622.454,87	50.547.152,00	55.169.606,87	4.622.454,87	50.547.152,00
900063.01	54.847.903,91	11.280.394,71	43.567.509,20	55.008.647,91	11.460.394,71	43.548.253,20
902094.01	54.408.992,67	-	54.408.992,67	54.911.068,41	-	54.911.068,41
902377.02	52.574.007,78	-	52.574.007,78	53.084.871,49	-	53.084.871,49
902459.01	51.139.940,86	-	51.139.940,86	52.168.609,07	-	52.168.609,07
901380.10	44.000.860,78	-	44.000.860,78	51.372.057,23	-	51.372.057,23
902486.02	50.093.727,84	-	50.093.727,84	50.093.727,84	-	50.093.727,84
900496.04	47.708.935,58	-	47.708.935,58	49.226.861,54	-	49.226.861,54
901275.01	48.183.932,34	5.916.509,05	42.267.423,29	48.183.932,34	21.772.768,56	26.411.163,78
900267.02	43.985.622,13	43.985.622,13	-	43.985.622,13	43.985.622,13	-
900765.02	41.343.137,95	-	41.343.137,95	41.605.604,56	-	41.605.604,56
900900.01	39.587.944,74	-	39.587.944,74	40.918.706,03	-	40.918.706,03
902490.01	39.019.368,15	-	39.019.368,15	39.019.368,15	-	39.019.368,15
902080.07	34.556.657,16	19.315.402,95	15.241.254,21	34.556.657,16	19.315.402,95	15.241.254,21
901275.02	34.366.241,54	14.588.454,83	19.777.786,71	34.366.241,54	-488.145,06	34.854.386,60
900172.01	33.932.325,42	33.932.325,42	-	33.932.325,42	33.932.325,42	-
900975.01	33.856.825,97	33.856.825,97	-	33.856.825,97	33.856.825,97	-

Autres Projets en cours lotissements	1.063.189.005,98	246.443.846,51	816.745.159,47	1.100.193.138,30	220.867.264,11	879.325.874,19
Sous total lotissements en cours	4.930.917.816,66	425.123.782,74	4.505.794.033,92	5.073.835.688,22	494.962.529,38	4.578.873.158,84
901906.01	125.142.194,25	-	125.142.194,25	126.275.046,38	43.076.732,63	83.198.313,75
902362.01	91.641.430,65	-	91.641.430,65	100.155.272,55	-	100.155.272,55
901906.02	59.481.884,43	31.002.406,13	28.479.478,30	77.428.181,91	42.043.007,47	35.385.174,44
900744.01	68.648.394,99	16.775.914,64	51.872.480,35	68.648.394,99	16.775.914,64	51.872.480,35
901502.04	48.932.432,64	-	48.932.432,64	58.422.812,67	-	58.422.812,67
900765.11	35.723.799,59	-	35.723.799,59	55.690.196,65	35.080.584,21	20.609.612,44
900220.01	44.279.941,17	-	44.279.941,17	45.869.156,08	-	45.869.156,08
902378.01	37.739.565,15	-	37.739.565,15	37.743.685,15	37.743.685,15	-
902357.01	1.589.672,93	-	1.589.672,93	34.502.348,39	-	34.502.348,39
900366.01	32.217.137,56	4.667.137,56	27.550.000,00	33.888.094,15	6.861.437,88	27.026.656,27
902093.02	24.580.440,30	-	24.580.440,30	32.421.317,01	-	32.421.317,01
902463.01	32.118.996,32	-	32.118.996,32	32.243.796,64	-	32.243.796,64
902345.04	18.860.220,99	737.029,61	18.123.191,38	29.608.079,48	1.155.171,67	28.452.907,81
902379.01	27.347.382,79	-	27.347.382,79	28.630.400,00	-	28.630.400,00
902093.01	24.830.374,60	12.620.891,85	12.209.482,75	25.654.196,58	6.863.325,19	18.790.871,39
Autres Projets en cours constructions	457.285.119,71	66.358.380,23	390.926.739,48	489.212.508,65	74.867.914,14	414.344.594,51
Sous total constructions en cours	1.130.418.988,07	132.161.760,02	998.257.228,05	1.276.393.487,28	264.467.772,98	1.011.925.714,30
TOTAL DES STOCKS EN COURS	6.061.336.804,73	557.285.542,76	5.504.051.261,97	6.350.229.175,50	759.430.302,36	5.590.798.873,14

DETAIL DES STOCKS PAR PROGRAMME / CORPS D'ETAT

Société : Holding Al Omrane

Id. Fiscal :

Exercice Comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
901502.02	307.729.884,63	110.868.095,04	196.861.789,59	279.955.528,10	102.070.079,31	177.885.448,79
902375.01	161.696.316,50	18.825.975,19	142.870.341,31	158.745.342,72	18.825.975,19	139.919.367,53
900583.11	128.826.690,01	5.996.634,06	122.830.055,95	126.747.234,38	5.996.634,06	120.750.600,32
900855.01	195.291.841,62	80.813.087,27	114.478.754,35	108.926.627,23	48.705.554,38	60.221.072,85
900479.01	111.891.185,28	26.915.422,13	84.975.763,15	105.092.907,25	26.915.422,13	78.177.485,12
901299.01	104.217.065,82	4.445.121,54	99.771.944,28	103.678.502,72	4.445.121,55	99.233.381,17
900002.09	104.392.335,27	19.761.969,67	84.630.365,60	100.208.995,98	19.738.378,30	80.470.617,68
900496.01	117.815.316,21	322.723,66	117.492.592,55	76.695.491,68	-0,00	76.695.491,68
900427.02	82.236.627,04	28.527.773,30	53.708.853,74	71.507.646,00	29.354.053,30	42.153.592,70
901931.01	74.422.105,07	27.453.018,45	46.969.086,62	70.033.686,22	26.968.341,96	43.065.344,26
901908.02	85.654.085,90	37.028.192,15	48.625.893,75	69.084.510,31	33.989.665,36	35.094.844,95
901593.03	58.487.333,48	34.674.174,43	23.813.159,05	55.379.047,38	34.104.932,13	21.274.115,25
900176.01	51.583.740,95	21.757.775,22	29.825.965,73	51.583.740,95	21.757.775,22	29.825.965,73
902442.54	57.600.253,54	530.805,72	57.069.447,82	47.815.838,47	530.805,72	47.285.032,75
902444.52	49.716.833,81	2.897.140,98	46.819.692,83	45.415.871,97	2.897.140,98	42.518.730,99
900002.12	62.415.850,32	19.363.411,28	43.052.439,04	45.291.746,90	19.034.583,31	26.257.163,59
900765.06	47.797.480,42	22.225.433,49	25.572.046,93	44.278.123,61	22.225.433,49	22.052.690,12
900176.02	43.002.053,11	25.527.079,44	17.474.973,67	40.473.928,26	25.495.940,57	14.977.987,69
900393.03	44.799.564,62	2.964.169,30	41.835.395,32	39.991.890,68	2.964.169,30	37.027.721,38
900105.01	46.095.359,36	19.123.963,36	26.971.396,00	38.708.882,07	19.881.866,56	18.827.015,51
901593.04	37.841.847,88	19.237.665,77	18.604.182,11	37.195.324,23	19.237.902,27	17.957.421,96
900393.04	46.889.542,54	20.721.368,50	26.168.174,04	36.379.057,68	19.089.845,22	17.289.212,46
900583.12	34.755.028,15	22.304.314,95	12.450.713,20	34.788.207,66	22.304.314,95	12.483.892,71
900583.10	34.773.329,22	-	34.773.329,22	33.380.135,73	-	33.380.135,73
900393.05	37.849.825,81	3.300.916,31	34.548.909,50	32.207.886,00	3.300.916,31	28.906.969,69
900112.01	32.074.551,29	-	32.074.551,29	32.074.551,29	-	32.074.551,29
902443.53	36.819.211,98	-	36.819.211,98	32.033.944,24	-	32.033.944,24
902451.04	32.164.134,02	-0,00	32.164.134,02	30.883.709,78	-	30.883.709,78
901381.05	30.948.219,94	16.956.421,85	13.991.798,09	27.470.376,39	15.867.225,09	11.603.151,30
900583.08	27.255.235,47	11.943.522,01	15.311.713,46	27.255.235,47	11.943.522,01	15.311.713,46
901593.07	28.258.569,74	17.196.897,22	11.061.672,52	26.695.388,96	16.114.133,79	10.581.255,17

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
Autres Projets achevés lotissements	1.183.822.016,80	320.525.001,20	863.297.015,60	1.190.018.444,94	403.524.922,03	786.493.522,91
Sous total lotissements achevés	3.532.368.112,95	960.846.085,45	2.571.522.027,50	3.245.981.713,07	995.356.084,16	2.250.625.628,91
902360.03	101.738.970,86	1.392.981,92	100.345.988,94	63.070.348,23	2.128.775,87	60.941.572,36
902376.01	46.860.333,96	190.382,87	46.669.951,09	29.898.702,06	855.109,22	29.043.592,84
902370.01	35.646.664,28	20.381.974,35	15.264.689,93	19.319.138,88	9.862.835,26	9.456.303,62
902368.03	25.116.141,41	11.738.348,81	13.377.792,60	18.270.990,04	6.836.488,56	11.434.501,48
902369.02	22.898.187,97	12.672.005,88	10.226.182,09	16.493.332,50	8.303.664,04	8.189.668,46
902383.01	17.403.558,24	5.786.326,14	11.617.232,10	12.992.981,39	3.805.705,35	9.187.276,04
900328.05	11.440.955,55	136.567,20	11.304.388,35	10.496.460,24	1.235.326,31	9.261.133,93
902366.01	13.624.770,65	1.118.526,86	12.506.243,79	9.985.762,44	1.118.526,86	8.867.235,58
900892.01	9.215.984,51	7.879.544,51	1.336.440,00	9.215.984,51	7.879.544,51	1.336.440,00
901291.02	8.675.160,87	733.181,49	7.941.979,38	8.438.968,17	733.181,49	7.705.786,68
900597.02	8.374.003,28	914.792,50	7.459.210,78	8.374.003,28	1.881.721,70	6.492.281,58
900504.02	7.108.703,59	6.328.703,59	780.000,00	7.108.703,59	6.328.703,59	780.000,00
900328.04	7.317.947,81	11.495,81	7.306.452,00	6.667.950,37	919.530,65	5.748.419,72
Autres Projets achevés constructions	158.406.575,66	38.362.583,44	120.043.992,22	39.671.388,17	4.178.318,57	35.493.069,60
Sous total constructions achevées	473.827.958,64	107.647.415,37	366.180.543,27	260.004.713,87	56.067.431,98	203.937.281,89
TOTALDES STOCKS FINIS	4.006.196.071,59	1.068.493.500,82	2.937.702.570,77	3.505.986.426,94	1.051.423.516,14	2.454.562.910,80
TOTALDES STOCKS	10.067.532.876,32	1.625.779.043,58	8.441.753.832,74	9.856.215.602,44	1.810.853.818,50	8.045.361.783,94

Tableau C7

Exercice Comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Projet	Montant début d'exercice	Variations de l'exercice					Montant enfin d'exercice
		Montant encaissés	Remboursements des clients	Reclassement vers Stock Achievé	Imputations surventes	Montant à l'encaissement	
1-Réserves foncières							
Lotissements							
Constructions							
Total							
2-Stock en cours							
Lotissements							
900002.10	95.843.496,25	141.100.128,50	-		47.371.892,00		189.571.732,75
901380.09	105.232.872,66	2.984.975,35	-		-		108.217.848,01
900479.02	48.128.910,55	24.292.922,75	-		-599.786,40		73.021.619,70
901380.10	45.779.853,46	2.780.342,00	-		-		48.560.195,46
902350.01	29.549.920,00	14.705.688,00	404.040,00		-518.700,00		44.370.268,00
902094.03	-	30.952.266,66	-		-		30.952.266,66
901700.04	25.768.510,00	4.048.855,70	-		-579.200,00		30.396.565,70
902329.02	25.292.455,88	4.816.579,50	-		-		30.109.035,38
900765.02	14.297.610,00	14.897.220,00	474.600,00		-1.076.000,00		29.796.230,00
900063.01	23.272.966,30	90.000,00	182.500,00		90.000,00		23.090.466,30
902349.01	22.032.420,00	948.400,00	-		18.000,00		22.962.820,00
901380.08	21.960.107,50	932.988,00	-		-		22.893.095,50
902328.01	11.728.844,40	7.462.511,20	123.500,00		-		19.067.855,60
901502.01	17.338.890,70	-	-		-		17.338.890,70
901592.02	17.296.375,00	-	-		-		17.296.375,00
901275.01	1.298.509,70	14.249.107,40	-		40.000,00		15.507.617,10
900220.02	12.141.175,00	464.000,00	216.000,00		-365.520,00		12.754.695,00
900651.03	12.413.667,00	115.000,00	-		155.000,00		12.373.667,00
902332.01	10.587.101,40	-	1.200.980,00		-496.000,00		9.882.121,40
902445.42	-	9.052.968,80	-		-		9.052.968,80
Autre	53.929.248,76	22.936.833,45	1.147.862,50		9.954.844,26		65.763.375,45
Constructions							
901906.01	81.578.066,66	13.349.600,00	294.000,00		11.333,33		94.622.333,33
902093.02	10.316.117,61	9.950.482,40	185.500,00		-91.833,34		20.172.933,35
900366.01	11.565.431,36	2.570.061,60	940.500,00		166.666,66		13.028.326,30
902379.01	5.804.441,00	7.808.942,50	782.767,00		10.000,00		12.820.616,50
902362.01	6.529.186,04	-	-		148.710,00		6.380.476,04
902347.02	4.459.166,67	1.605.500,00	142.500,00		-2.999,99		5.925.166,66
900904.04	5.952.256,75	-	-		123.750,00		5.828.506,75
901934.01	5.590.761,00	233.320,00	-		-		5.824.081,00
902093.01	4.720.000,00	1.100.000,00	-		-		5.820.000,00
900765.05	4.844.801,25	-	-		-		4.844.801,25
902346.03	2.686.933,33	2.057.200,00	133.000,00		-1.000,00		4.612.133,33
Autre	7.993.292,90	587.409,20	4.215.360,00		658.183,60		3.707.158,50
Total	745.933.389,13	336.093.303,01	10.443.109,50	-	55.017.340,12	-	1.016.566.242,52
3-Stock achevé							
Lotissements							
900002.09	43.881.568,53	49.967.106,36	16.040.334,89		20.043.943,37		57.764.396,63
902375.01	24.101.781,74	23.402.880,00	-		-9.493.019,57		56.997.681,31
900002.12	60.620.782,87	56.035.410,80	113.990,00		75.918.937,50		40.623.266,17
900496.01	38.182.554,60	55.460.122,23	-		56.738.442,84		36.904.233,99
902453.02	5.264.140,50	10.588.542,22	-		-19.475.790,00		35.328.472,72
902451.04	30.253.854,67	9.372.719,53	1.972.088,26		5.316.498,47		32.337.987,47
900479.01	22.715.107,99	23.276.794,28	2.491.886,40		11.798.913,39		31.701.102,48
901502.02	14.039.112,00	66.398.452,00	800.400,00		55.241.806,00		24.395.358,00
902454.01	13.994.320,50	74.480.009,77	2.726.238,00		63.320.285,57		22.427.806,70
900112.01	21.709.118,52	-	-		-		21.709.118,52

Projet	Montant début d'exercice	Variations de l'exercice					Montant en fin d'exercice
		Montant encaissés	Remboursements des clients	Reclassement vers Stock Achievé	Imputations surventes	Montant à l'encaissement	
901450.02	20.094.903,50	40.000,00	-		189.000,00		19.945.903,50
900583.13	17.320.754,00	-	-		-		17.320.754,00
901908.02	18.130.743,75	24.292.055,85	86.502,00		25.534.543,10		16.801.754,50
901381.05	15.826.428,54	4.175.568,00	233.923,13		5.316.842,87		14.451.230,54
900504.01	22.025.485,65	25.688.936,00	3.874.652,80		32.935.295,67		10.904.473,18
902450.05	12.977.482,62	4.248.286,37	1.085.654,37		5.717.110,23		10.423.004,39
900765.06	12.722.979,09	4.470.517,00	27.500,00		7.299.150,00		9.866.846,09
901593.03	13.781.581,70	5.984.904,00	284.156,75		9.683.354,00		9.798.974,95
900583.11	11.484.575,40	6.256.235,00	1.200.000,00		7.225.534,40		9.315.276,00
902442.54	11.812.873,90	17.822.122,21	-		20.646.548,51		8.988.447,60
902443.53	10.705.036,62	12.185.510,11	840.348,65		13.763.003,88		8.287.194,20
901485.01	8.229.632,65	-	-		31.680,00		8.197.952,65
902441.01	8.206.239,40	7.797.058,55	558.193,50		7.654.456,00		7.790.648,45
900583.08	7.594.705,00	-	-		-		7.594.705,00
902472.01	1.691.467,50	3.785.157,20	-		-805.232,80		6.281.857,50
900583.10	3.563.804,80	4.982.284,40	-		2.942.300,00		5.603.789,20
900026.02	5.484.165,00	41.700,00	-		-		5.525.865,00
901378.01	5.283.788,60	449.493,00	-		708.135,00		5.025.146,60
901931.01	9.833.507,72	6.523.290,00	6.101,50		11.422.199,75		4.928.496,47
901593.04	4.316.861,94	1.870.690,00	-		1.592.890,00		4.594.661,94
902381.01	1.794.400,00	2.600.000,00	-		-		4.394.400,00
901185.03	5.195.524,83	620.600,00	-		1.620.600,00		4.195.524,83
900002.13	15.082.859,75	92.310.595,30	6.250,00		104.003.484,80		3.383.720,25
902444.52	7.206.061,89	6.047.886,02	1.102.738,75		8.789.022,52		3.362.186,64
901285.01	3.258.513,48	131.620,00	-		131.620,00		3.258.513,48
901421.01	2.545.249,50	1.020.046,00	-		410.000,00		3.155.295,50
902382.02	874.732,00	2.685.200,00	489.223,40		25.748,60		3.044.960,00
900286.07	3.973.296,18	3.801.952,75	-		4.897.873,85		2.877.375,08
901935.01	-	2.760.600,00	-		-		2.760.600,00
900595.06	2.334.265,00	914.825,00	-		520.600,00		2.728.490,00
900494.22	2.500.500,00	-	-		-		2.500.500,00
901593.07	2.176.330,00	256.801,00	-		133.500,00		2.299.631,00
901593.06	1.316.294,54	820.000,00	-		-		2.136.294,54
900583.12	1.952.981,47	157.400,00	-		-		2.110.381,47
Autre	141.928.344,26	399.857.747,18	23.008.270,02		537.198.918,31		-18.421.096,89
Constructions							
902360.03	7.967.048,50	43.508.379,00	288.075,00		41.580.972,95		9.606.379,55
902376.01	9.605.027,53	24.939.756,65	237.175,00		25.884.852,04		8.422.757,14
901567.01	7.056.554,33	100.000,00	-		-		7.156.554,33
900248.01	6.589.374,00	2.840.908,00	-		3.289.921,34		6.140.360,66
901936.01	6.539.253,57	1.636.606,74	40.000,00		2.098.722,31		6.037.138,00
900499.05	5.510.000,00	94.000,00	132.000,00		50.000,00		5.422.000,00
900328.04	581.000,00	3.619.000,00	-		301.000,00		3.899.000,00
902369.02	1.670.600,71	4.590.400,00	-		2.397.908,33		3.863.092,38
902370.01	1.766.575,80	3.960.000,00	15.000,00		3.385.800,00		2.325.775,80
902367.04	1.787.800,78	1.606.500,00	-		1.412.000,00		1.982.300,78
902374.03	1.588.104,10	559.950,00	-		240.000,00		1.908.054,10
901937.01	882.299,03	4.848.525,00	324.875,00		3.522.941,66		1.883.007,37
902368.03	535.370,27	2.428.257,12	-		1.083.000,00		1.880.627,39
901567.03	1.332.751,00	-	-		-		1.332.751,00
900328.07	1.200.800,00	341.300,00	-		280.000,00		1.262.100,00
901291.02	1.023.203,49	-	-		-		1.023.203,49
Autre	-6.473.425,93	29.742.226,88	1177.870,28		34.974.070,56		-12.883.139,89
Total	747.818.303,44	1.149.710.400,02	59.245.547,70	-	1.190.294.707,85	-	647.988.447,91
Total Général	1.493.751.692,57	1.485.803.703,03	69.688.657,20	-	1.245.312.047,97	-	1.664.554.690,43

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	MAZARS AUDIT & CONSEIL			FIDAROC GRANT THORNTON			HORWATH MAROCAudit	BDO
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2024	2024
Commissariat aux comptes, Certification, Examens des comptes individuels & Consolidés	2.407.500,00	2.877.000,00		2.120.000,00	2.877.000,00		2.000.000,00	2.000.000,00
Emetteur	232.500,00	327.000,00		250.000,00	327.000,00		400.000,00	400.000,00
Filiales	2.175.000,00	2.550.000,00		1.870.000,00	2.550.000,00		1.600.000,00	1.600.000,00
Autres Diligences et prestations liées à la mission du CAC		240.000,00	120.000,00		260.000,00	130.000,00		
Emetteur		40.000,00	20.000,00		40.000,00	20.000,00		
Filiales		200.000,00	100.000,00		220.000,00	110.000,00		
Total	2.407.500,00	3.117.000,00	120.000,00	2.120.000,00	3.137.000,00	130.000,00	2.000.000,00	2.000.000,00

LISTE DES COMMUNIQUÉS

Communiqué de presse	Date
CP relatif aux indicateurs du 4^{ème} trimestre 2023	29/02/2024
CP relatif aux résultats déficitaires suite à une opération d'assainissement des comptes du groupe Al Omrane	25/05/2024
CP Résultats financiers 2023	30/03/2024
CP relatif aux indicateurs du 1^{er} trimestre 2024	24/05/2024
CP relatif à une émission obligataire par placement privé	26/06/2024
CP relatif aux indicateurs du 2^{ème} trimestre 2024	02/09/2024
CP Résultats financiers du 1^{er} semestre 2024	30/09/2024
CP relatif à une émission obligataire par placement privé	12/11/2024
CP relatif à la révision du taux facial des obligations tranche F (EO du 23-11-18)	21/11/2024
CP relatif aux indicateurs du 3^{ème} trimestre 2024	03/12/2024

Holding Al Omrane SA

“HAO SA”

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Mars 2025

Holding Al Omrane SA

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2024

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux actionnaires de la société :
HOLDING AL OMRANE S.A
5, Rue Boundouq, Mail Central,
Hay Riad, Rabat

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 juin 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société « Holding Al Omrane SA » (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.791.007.302,77 MAD dont un bénéfice net de 223.250.159,23 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société « Holding Al Omrane SA » au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'état B15 qui informe sur les opérations de Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD). En effet, l'actif et le passif du bilan établis au 31 décembre 2024, comprennent respectivement des soldes débiteurs nets et créditeurs de Milliard 1,240 MAD et Milliard 1,830 MAD relatifs essentiellement à des opérations gérées en Maîtrise d'Ouvrage Délégées (MOD) pour le compte de ministères et organismes de l'Etat.

Ces soldes correspondent, entre autres, à des opérations anciennement achevées dont les bilans de clôture ne sont pas encore établis ou validés avec les maîtres d'ouvrage correspondants.

La Société a lancé, courant l'exercice 2024, des actions pour régulariser cette situation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Holding Al Omrane SA

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2024

— Evaluation des stocks de biens immobiliers

Risques identifiés

Les stocks de biens immobiliers figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 8.045 millions MAD. Comme indiqué dans l'état A1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition pour les terrains et au coût de production pour les programmes en cours et achevés. Des provisions sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles, lesquelles sont évaluées à partir de la valeur actuelle des stocks, estimée par la Direction à la clôture, qui correspond au prix de vente probable diminué des frais de commercialisation. Nous avons considéré l'évaluation des stocks immobiliers comme un point clé d'audit en raison de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et de la part de jugement de la Direction que requiert l'estimation de la valeur actuelle des biens immobiliers.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les stocks de biens immobiliers susceptibles de faire l'objet de dépréciation ;
- Examiné les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par la direction pour déterminer les valeurs actuelles ;
- Examiné, par sondage, pour les projets dont la réalisation ou la commercialisation accuse un retard significatif, l'existence de perspectives profitables, à partir d'entretiens avec la direction et d'analyse des valeurs actuelles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Holding Al Omrane SA

Rapport général des commissaires aux comptes

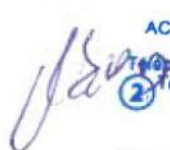
Exercice clos le 31 Décembre 2024

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat, le 07 mars 2025**Les Commissaires aux Comptes****BDO Audit, Tax, Advisory SA**

BDO s.a.
Audit, Tax & Advisory
AC9, Rue Al Maysa, Secteur 15
Hay Ryad - 10100 - Rabat
Téléphone 212 5 37 63 37 02 (à 08)
Télécopie 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529604000081

Aziz EL KHATTABI

Associé

Horwath Maroc Audit

HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mohdi Ben Barka
Hay Riad - Rabat
Tél : 05.37.07.46.70 / 71
Fax : 05.37.77.46.76

EL Bouazzaoui HANATI

Associé

COMPTES CONSOLIDES



1. Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

1.1. Bilan consolidé

ACTIF en Kdh	Notes	2024	2023
Actif immobilisé			
Ecart d'acquisition	(5)	-	-
Immobilisations incorporelles	(6)	22.805	22.840
Immobilisations corporelles	(7)	140.284	154.908
Immobilisations financières	(8)	35.626	67.745
Participations non consolidées	(9)	9.900	9.900
Total actif immobilisé		208.615	255.393
Actif circulant			
Stocks	(10)	29.245.879	29.956.981
Créances de l'actif circulant	(11)	35.098.086	32.773.731
Impôt différé	(12)	511.942	456.859
Titres et valeurs de placement	(13)	121.464	71.463
Total actif circulant		64.977.371	63.259.035
Trésorerie			
Trésorerie-actif	(14)	1.946.476	2.217.791
Total trésorerie		1.946.476	2.217.791
TOTAL GENERAL		67.132.462	65.732.218

Passif en Kdh	Notes	2024	2023
Capitaux propres			
* capital social		2.104.048	2.104.048
* autres réserves consolidées		2.533.820	3.654.079
* résultat net de l'exercice		257.339	- 1.169.978
Capitaux propres du Groupe		4.895.207	4.588.148
Intérêt minoritaire			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		4.895.207	4.588.148
Capitaux propres assimilés			
Provisions durables pour R&C	(15)		
* provisions pour risques		806.537	649.520
* provisions pour charges		276	104.227
Total provisions durables pour R&C		806.813	753.747
Dettes	(16)		
* dettes de financement		5.142.822	5.089.310
* dettes fournisseurs		9.345.439	9.653.401
* autres dettes		45.585.544	42.637.267
* Impôts différés passifs		342.142	323.114
* Autres provisions pour risques et charges		1.014.495	1.063.166
Total dettes		61.430.442	58.766.259
Trésorerie-passif	(14)		
Trésorerie-passif		-	1.624.065
Total trésorerie-passif		-	1.624.065
TOTAL GENERAL		67.132.462	65.732.218

1.2. Compte de Produits et Charges consolidé

C.P.C en Kdh	Notes	2024	2023
Produits d'exploitation			
* chiffre d'affaires	(17)	5.401.879	4.265.731
* variation de stocks de produits		- 395.544	- 782.971
* immobilisations produites par l'Ese pr elle-même		-	-
* Subv d'exploitation et autres prod d'exploitation		-	-
* reprises d'exploitation, transferts de charges	(19)	1.094.064	1.059.566
Total produits d'exploitation		6.100.399	4.542.326
Charges d'exploitation			
* achats consommés		3.288.061	2.366.352
* autres charges externes		178.767	180.330
* impôts et taxes		9.101	6.871
* charges de personnel	(18)	527.523	554.508
* autres charges d'exploitation		212	38
* dotations d'exploitation	(19)	1.477.106	2.375.717
Total charges d'exploitation		5.480.769	5.483.816
Résultat d'exploitation		619.630	- 941.490
Résultat financier	(20)	- 95.647	- 49.775
Résultat courant		523.983	- 991.266
Résultat non courant		16.186	- 77.672
Résultat avant impôt		540.168	- 1.068.937
Impôts sur les bénéfices	(12)	282.829	101.041
Résultat net du groupe		257.339	- 1.169.978
Quote-part du Résultat net des entreprises associées		-	-
Résultat net consolidé		257.339	- 1.169.978
Résultat revenant aux intérêts minoritaires		-	-
Résultat net revenant à la société mère	(21)	257.339	- 1.169.978
Résultat par action en Dh		12,23	-55.61
Total des produits		6.375.954	4.836.268
Total des charges		6.118.615	6.006.246
Résultat net		257.339	- 1.169.978

1.3. Tableau de formation du résultat consolidé

	ESG en Kdh		2024	2023
+	Marge brute sur les ventes en l'état			
+	Production de l'exercice		5.006.335	3.482.760
	Ventes de biens et services produits		5.401.879	4.265.731
	Variation stocks produits		- 395.544	- 782.971
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		-	-
-	Consommations de l'exercice		3.466.828	2.546.682
	Achats consommés de matières et fournitures		3.288.061	2.366.352
	Autres charges externes		178.767	180.330
=	Valeur ajoutée		1.539.507	936.078
+	Subventions d'exploitation		-	-
-	Impôts et taxes		9.101	6.871
-	Charges de personnel		527.523	554.508
=	Excédent brut d'exploitation		1.002.884	374.699
+	Autres produits d'exploitation		-	-
-	Autres charges d'exploitation		212	38
+	Reprises d'exploitation, transferts de charges		1.094.064	1.059.566
-	Dotations d'exploitation		1.477.106	2.375.717
=	Résultat d'exploitation		619.630	- 941.490
+/-	Résultat financier		- 95.647	- 49.775
=	Résultat courant		523.983	- 991.266
+/-	Résultat non courant		16.186	- 77.672
=	Résultat avant impôt		540.168	- 1.068.937
-	Impôts sur les Résultats		282.829	101.041
=	Résultat net consolidé		257.339	- 1.169.978

1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidé (Note 1)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En KDH	2024	2023
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	257.339	-1.169.978
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
. Amortissements et provisions	73.273	353.983
. Variation des impôts différés	-36.056	-169.523
. Plus ou moins-values nettes d'impôts des sociétés intégrées		
. Autres opérations sans incidence sur la trésorerie	49.720	7.144
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	344.276	-978.374
. Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	928.392	1.463.272
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	1.272.668	484.897
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
. Acquisitions d'immobilisations	-6.451	14.025
. Variation des autres actifs financiers	31.812	35.061
. Cessions d'immobilisations	1.209	1.076
. Incidence des variations de périmètre		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	26.570	50.162
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
. Dividendes versés	0	-145.137
. Augmentations de capital en numéraire		
. Emissions d'emprunts	1.200.000	1.460.000
. Remboursements d'emprunts	-1.146.489	-948.975
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	53.511	365.888
Incidence des variations de cours des devises (D)		
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C+D)	1.352.749	900.948
TRESORERIE D'OUVERTURE (E)	593.727	-307.221
TRESORERIE DE CLOTURE (A+B+C+D+E)	1.946.476	593.727

1.5. Tableau de variation des capitaux propres (Note 1)

	Capital	Résultat consolidé	Réserves consolidées	Capitaux propres Part du groupe
Situation au 31.12.2023 en KDH	2.104.048	- 1.169.978	3.654.079	4.588.148
Dividendes versés				
Variations des écarts de conversion				
Retraitements de consolidation			49.720	49.720
Affectation du résultat consolidé		1.169.978	-1.169.978	0
Résultat consolidé de l'exercice		257.339		257.339
Augmentation de capital				
Diminution de capital				
Changement de méthodes comptables				
Situation au 31.12.2024 en KDH	2.104.048	257.339	2.533.820	4.895.207

2. Notes annexes aux états financiers consolidés

Principes comptables (Note 1)

En fonction du taux de contrôle exercé par la société mère sur les sociétés émettrices d'actions, ces dernières sont intégrées globalement, proportionnellement ou mises en équivalence, ou même exclues du périmètre de consolidation s'il n'y a pas de contrôle. Les principales règles d'évaluation adoptées par la société mère se présentent comme suit :

(+) Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif appelé « goodwill » s'inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » et est amorti linéairement sur une durée raisonnable qui ne saurait excéder une dizaine d'années. Si cet écart est négatif, il est porté au passif du bilan au niveau des provisions pour risques, et imputé en totalité au compte de résultat consolidé le premier exercice.

(+) Immobilisations :

● Immobilisation en non-valeur

Elles sont considérées comme des charges étalées générant des avantages fiscaux, et constituant des éléments d'actif pratiqués pour la seule application de la législation fiscale. En consolidation elles sont éliminées et viennent en déduction du résultat et/ou réserves consolidées.

● Immobilisations incorporelles

Elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

● Immobilisations corporelles

Évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations incorporelles sont dépréciées selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation pratiquées au Maroc.

Ainsi, les constructions sont amorties sur 25 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel de transport, le matériel informatique et le matériel de bureau sur 5 ans, et le mobilier de bureau, agencements et aménagements divers sur 10 ans.

● Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. À la clôture de l'exercice, les moins-values latentes font l'objet de provision pour dépréciation.

(+) Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont inscrites au passif du bilan, et reprises dans le compte de résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

En consolidation, les reprises de l'exercice sont contre-passées. Le solde de départ est imputé au niveau des réserves consolidées.

(+) Stocks

Les travaux en cours sont évalués à leur valeur de réalisation.

La méthode de valorisation adoptée est celle de l'inventaire permanent par laquelle les imputations comptables sont portés dans le compte de stock au moment de leur acquisition ou production.

Le coût de production complet est formé de la somme des :

- Des coûts d'acquisition des matières et fournitures : coût d'achat du terrain... ;
- Des charges directes de production : coût des études et travaux... ;

Des charges indirectes de production dans la mesure où il est possible de les rattacher raisonnablement à la production : coût interne de gestion (frais généraux), charges financières... imputables au coût de production du projet.

Coût de gestion

Les charges de fonctionnement font partie du coût interne de production. Elles constituent des charges indirectes nécessaires à la production des projets dont le rattachement jugé raisonnable par le groupe consiste à prendre en considération :

Les charges concernées : les charges d'exploitation hors dotation de provisionnement et charges ayant un caractère de coût direct lié à la vente et commercialisation ;

- Le calcul intermédiaire : est imputée au coût des projets en cours la quote-part des « charges concernées » de leur investissement par rapport à l'investissement total des projets gérés par la société (y compris les projets gérés en M.O.D).

L'imputation de ces charges transite par le crédit du compte de transferts de charges et débit du compte de stock en cours des projets concernés, rubrique « frais d'intervention ».

Répartition des frais financiers

L'inclusion des charges financières dans le coût de production doit répondre aux conditions suivantes :

- Les charges financières doivent être afférentes à un emprunt contracté pour une durée supérieure à 12 mois,
- Cet emprunt doit être affecté à un ou plusieurs projets, ou si démontré, le principe de l'unicité de trésorerie pour imputer ces charges financières à l'étendue plus large de projets.

Le mode de calcul de la répartition des frais financiers sur les opérations est arrêté selon le nombre de jours débiteurs de chaque opération par rapport au nombre de jours débiteurs total des projets propres.

Un programme MOD ne pourra supporter de charges financières que si la convention entre le mandataire et le mandant le stipule expressément.

Dépréciation du stock

En respect du principe de prudence, la provision pour dépréciation du stock est calculée sur :

- Les stocks en cours : S'il paraît probable qu'ils se solderont par des déficits ;
- Les stocks finis : Les stocks sont dépréciés en cas de pertes à terminaison constatée par la comparaison du prix de vente prévisionnel par famille de produits (catégorie homogène) ou article et leur coût de production calculé.

Lorsque les catégories (famille de stock) font ressortir une hétérogénéité de composition, pour autant qu'elle soit significative, le test de dépréciation se fait unité par unité.

Stocks Intermédiaires :

Les produits intermédiaires sont ceux qui ont atteint un stade d'achèvement mais destinés normalement à entrer dans une nouvelle phase du cycle de production. Dans le secteur immobilier, ces produits intermédiaires représentent les lotissements viabilisés qui ne sont pas destinés à la commercialisation mais plutôt à un développement futur. Ces produits ne peuvent être inclus dans les stocks encours en l'absence d'une autorisation de construire ou de lotir.

Stocks finis

Les programmes seront considérés comme achevés comptablement dans les cas suivants :

- La réception provisoire du lotissement sur la base du PV établi par la commission ou du certificat de conformité (Réception par les services de la municipalité) ;

- Le permis d'habiter d'une construction délivrée par le Président du conseil municipal ;
- En l'absence des documents ci-dessus, l'achèvement peut être déclaré si les conditions d'habitabilité ou de conformité sont réunies.

Les stocks de produits finis sont évalués à leurs coûts de production complets. Le déstockage des unités se fait au coût moyen, et ce après actualisation du montage du projet arrivé au stade d'achèvement, de la consistance du projet.

Le coût de production unitaire est obtenu par le rapport du coût de production total à la superficie total cessible y compris les équipements sociaux administratifs (mosquées, terrains de sport, dispensaires, poste de police ...) tout produit ayant un titre foncier constitue une propriété à transférer.

Provisions pour terrains à payer et travaux à effectuer

Lors de l'achèvement d'un projet, et en vue d'arrêter le coût total de production, les travaux restants à effectuer et frais d'achats de terrains sont déterminés par les responsables du projet et imputés au stock. La contrepartie est comptabilisée respectivement au niveau des comptes « 44181 Fournisseurs, terrains à payer » et « 44182 Fournisseurs travaux restant à effectuer sur opérations achevées ».

(+) Créances et prêts

Les créances qui feront objet de provision pour dépréciation sont :

- Les créances identifiées douteuses par la nature de la transaction, de la clientèle ou de l'opération,
- Les créances litigieuses ou en contentieux,
- Le solde de la créance hors taxes d'un client pour lequel le dernier versement date de 3 ans et que :
- Le produit concerné présente toutes les conditions de transfert du droit de jouissance au client (titre foncier...),
- La société n'a pas d'autre garantie de recouvrement de la créance (effets, hypothèque, garantie de FOGARIM ou autres...).

(+) Conversion des opérations et des comptes libellés en devises

Les opérations en devises sont converties au taux de change à la date de la transaction. Les dettes et créances en devises sont valorisées au taux de change de clôture.

En consolidation les écarts de conversion constatés sont imputés aux comptes de produits financiers et charges financières.

(+) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas du prix de revient ou valeur de marché.

(+) La fiscalité différée

L'impôt différé est imputé de l'impôt dû à la clôture de l'exercice. Il est calculé selon la méthode du report variable compte tenu des différences temporaires entre la valeur comptable au bilan et la valeur fiscale. Les travaux de retraitements de consolidation génèrent également un impôt différé à constater au niveau du journal de consolidation.

Le taux appliqué est arrêté en fonction du plan d'action des filiales et appliquant le taux d'impôt proportionnel y afférent.

Modalités et méthodes de consolidation (Note 2)

(+) Modalités de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe Al Omrane sont établis conformément aux normes marocaines telles que prescrites par le Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes consolidés découlent des comptes sociaux arrêtés au 31.12.2024 et retraités suivant les méthodes adoptées par la société mère.

(+) Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés du Groupe ont leur siège social au Maroc et appliquent les principes comptables du C.G.N.C.

Le journal de consolidation récapitule les écritures comptables concernant les :

● Travaux de retraitements

Liés essentiellement à :

- L'harmonisation et l'homogénéisation des méthodes d'évaluation : Amortissements, provisions pour dépréciation et stocks ;
- Retraitements d'opérations constatées en application de la législation fiscale notamment les provisions réglementées et les subventions d'investissement ;
- Retraitements liés à l'application des méthodes d'évaluation préférentielles pour les contrats de location de financement ainsi que ceux liés aux écarts de conversion, et à la constatation de l'impôt différé.

● Travaux de reclassement

Ces travaux permettent l'harmonisation de la présentation des états financiers tels que les provisions pour travaux et terrains, subventions, prêts, avances et emprunts internes.

● Travaux d'ajustement

Ces travaux permettent de reconstituer la réciprocité des comptes intra-groupe.

● Travaux d'élimination

Il s'agit de l'élimination des comptes et opérations intra-groupes, résultats internes, provisions inter-filiales, et élimination des titres consolidés.

Périmètre de consolidation (Note 3)

Capital social

La composition des principaux actionnaires et la répartition du capital social du Holding Al Omrane n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent, soit 2.104.047.700 Dhs réparti en 21.040.477 actions détenues à hauteur de 21.040.468 actions par l'Etat marocain à travers l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat.



Filiales et participations

Les sociétés filiales au sens de l'article 143 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, relative aux sociétés anonymes présentent à fin 2024 la situation suivante

Raison sociale de la Société	Capital social en MDH	Situation nette au 31-12-24 en MDH	Année prise participation	% Intérêt	% Contrôle	Méthode conso
Société Mère						
HOLDING AL OMRANE	2 104	-	-	-	S.M	-
Sociétés Régionales						
SOCIÉTÉ AL OMRANE SOUSS MASSA	373	731	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE TANGER - TETOUAN -HOCEIMA	153	39	2006	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE AL JANOUB	13	50	2006	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE BENI MELLAL - KHENIFRA	41	171	2008	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE CASABLANCA-SETTAT	203	519	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE FES-MEKNES	254	1.071	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE MARRAKECH – SAFI	329	864	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE DARAÂ-TAFILALT	5	2	2019	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE REGION DE L'ORIENTAL	49	21	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE RABAT - SALE - KENITRA	128	757	2007	100%	100%	I.G
Participation						
SOCIÉTÉ CASA AMENAGEMENT S.A	40	-	2009	13%	13%	H.P
SOCIÉTÉ CASABLANCA ISKANE ET EQUIPEMENTS	20	-	2006	15%	15%	H.P
SOCIÉTÉ RABAT REGION AMENAGEMENTS	17	-	2014	11%	11%	H.P

S.M : Société mère

I.G : Intégration Globale

H.P : Hors Périmètre

Les dividendes validés en AGO par les sociétés filiales au titre de l'exercice 2024 ont totalisé 315 Mdh et se présentent comme suit :

Raison sociale	Dividendes en Mdh
Al Omrane Sous Massa	250
Al Omrane Béni Mellal - Khenifra	15
Al Omrane Marrakech - Safi	25
Al Omrane Rabat - Salé - Kénitra	25
Total	315

Information sectorielle (Note 4)

L'examen de la structure du reporting financier interne du Groupe Al Omrane au titre de l'exercice 2024 fait ressortir deux niveaux d'analyse de l'information sectorielle : une analyse opérationnelle et une deuxième par zone géographique.

Information par secteur opérationnel

Les secteurs d'activités opérationnels du Groupe se constituent de trois métiers fondamentaux, à savoir l'aménagement des lotissements, la construction de logements et de commerces, et la prestation de services en Maîtrise d'Ouvrage Délégué (M.O.D). Ces différents métiers sont récapitulés dans le tableau suivant :

Chiffres d'affaires En MDH	2024	2023	Variation
Lotissement	4.231	3.329	27,10%
Construction	1.064	833	27,71%
MOD (Prestation de service)	107	104	3,13%
Chiffre d'affaires consolidé	5.402	4.266	26,63%

Information par secteur géographique

Le Groupe est opérationnel sur onze zones géographiques et respecte le découpage administratif du Royaume. Le chiffre d'affaires par zone se présente comme suit :

Chiffres d'Affaires en MDH	2024	2023	Variation
Rabat - Salé - Kenitra	1.531	1.135	34,90%
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	203	171	18,70%
Beni - Mellal - Khenifra	194	204	-4,69%
Fès - Meknès	586	419	39,82%
Casablanca - Settat	601	565	6,35%
Marrakech - Safi	820	637	28,78%
Oriental	363	290	25,07%
Drâa-Tafilalet	302	203	48,48%
Souss - Massa	773	600	28,88%
Guelmim - Oued Noun	29	42	-30,60%
Laâyoune - Sakia El Hamra			
Dakhla - Oued Eddahab			
Chiffre d'affaires consolidé	5.402	4.266	26,63%

Ecart d'acquisition (Note 5)

Au cours de l'exercice 2024, le périmètre de consolidation est resté inchangé. Toutefois, suite à la fusion de dix sociétés régionales détenues à 100% par le HAO, à savoir la SAO Fès et la SAO Meknès en 2019, ainsi que les SAO Tamesna, Tamenourt, Lakhyayta et Chrafate absorbées par différentes filiales d'Al Omrane, une écriture de neutralisation des Goodwill a été effectuée. Cette opération a permis d'aligner les valeurs historiques des titres de participation des sociétés consolidantes avec les filiales nouvellement fusionnées.

Immobilisations incorporelles (Note 6)

ACTIF en MDH	2024			EXERCICE PRECEDENT 2023
	Brut	Amortissements	Net	
		et Provisions		
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	59	38	21	21
Fonds commercial	1	-	1	1
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	61	38	23	23

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et se composent essentiellement des :

- Licences et frais de développement des systèmes d'information du Groupe pour un montant net d'amortissement de 21 Mdh ;
- Du droit au bail de la succursale basée à Paris pour 1 Mdh.

Immobilisations corporelles (Note 7)

ACTIF MDH	2024			EXERCICE PRECEDENT 2023
	Brut	Amortissements	Net	
		et Provisions		
Terrains	28	0	27	28
Constructions	292	193	99	109
Installations techniques, matériel et outillage	1	1	0	0
Matériel de transport	2	2	0	0
Mobiliers, matériel de bureau et aménagement divers	182	169	13	17
Autres immobilisations corporelles	4	3	1	1
Immobilisations corporelles en cours	0	-	0	0
Immobilisations corporelles	510	369	140	155

Les immobilisations corporelles du Groupe cumulent à fin 2024 un montant net de 140 Mdh contre 155 Mdh en 2023, soit une baisse de 9% due essentiellement aux acquisitions de l'année en matériel, mobilier de bureau et aménagements de 4 Mdh diminué de l'impact des dotations aux amortissements y afférents de l'exercice pour 18 Mdh.

- A signaler que le montant net de ces immobilisations représente toujours moins de 0,2 % du total de l'Actif consolidé du Groupe.

Immobilisations financières (Note 8)

ACTIF MDH	2024			EXERCICE PRECEDENT 2023
	Brut	Amortissements	Net	
		et Provisions		
Prêts immobilisés	32	1	31	67
Autres créances financières	5	-	5	0
Immobilisations financières	37	1	36	68

- La diminution des immobilisations financières du Groupe est principalement due au remboursement de 36 Mdh, par la DGCT.
- Les autres créances financières sont constituées essentiellement des dépôts et cautions versés et ont connu une baisse insignifiante.

Participations non consolidées (Note 9)

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation	% d'Intérêt	% de Contrôle	Type de Contrôle
SOCIETE CASABLANCA ISKANE ET EQUIPEMENTS	AMENAGEMENT	20	2.9	15%	15%	Pas de contrôle
SOCIÉTÉ CASA AMENAGEMENT S.A	AMENAGEMENT	40	5	13%	13%	Pas de contrôle
SOCIÉTÉ RABAT REGION AMENAGEMENTS	AMENAGEMENT	17.4	2	11%	11%	Pas de contrôle
TOTAL		77.4	9.9			

- Les actions des sociétés non consolidées sont enregistrées au coût d'acquisition et la valeur de ces actions est évaluée en prenant en compte la quote-part des capitaux propres détenus par le Groupe, ainsi que les perspectives d'évolution futures.
- À fin 2024, le Groupe n'a pas observé de dépréciation sur ces titres.

Stocks (Note 10)

Le stock a enregistré au titre de l'exercice 2024 une baisse de 711 Mdh, soit -2,37 % par rapport à l'exercice 2023.

Stocks en MDH	2024	2023	Variation
Réserves foncières	415	551	-24,81%
Produits intermédiaires	1.595	1.625	-1,86%
Stocks en-cours	15.836	15.609	1,45%
Stocks finis	15.879	16.084	-1,28%
Provisions pour dépréciation	-4.477	-3.912	14,44%
SOLDE FIN DE PERIODE	29.246	29.957	-2,37%

Les provisions pour dépréciation du stock sont passées de 3.912 Mdh à 4.477 Mdh, soit une hausse de 565 Mdh. Cette hausse s'explique essentiellement par :

- La constatation de perte à terminaison ou de la dépréciation suite à la faible alimentation de plusieurs projets ayant les composantes « Recasement » et « Equipements Publics » très importantes d'un montant de -336 Mdh,
- La constatation des provisions pour marges négatives sur les stocks nouvellement achevées ou ayant connus une décote à la suite de leurs présentations aux différents Conseils d'administration pour un montant de -229 Mdh.

A noter que le stock est provisionné à hauteur de 15,31 %. Au 31.12.2024 le stock global représente 43,56 % du total de l'Actif net consolidé.

Créances (Note 11)

Les créances brutes de l'actif circulant du Groupe sont passées de 34.266 Mdh à fin 2023 à 36.628 Mdh à fin 2024 soit une augmentation de 6,4 %. Les variations se présentent comme suit :

Créances en MDH	2024	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			2023
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues	en devise	vis-à-vis de l'État	Effets	
ACTIF IMMOBILISE (a)	37	32	5	0	0	32	0	69
Prêts immobilisés	32	32	0	0	0	32	0	68
Autres créances financières	5	0	5	0	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT	36.628	235	36.393	0	0	35.392	32	34.266
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes (b)	295	235	60	0	0	260	0	265
Clients et comptes rattachés (c)	1.740	0	1.740	0	0	729	32	1.963
Personnel	5	0	5	0	0	0	0	5
État (d)	1.937	0	1.937	0	0	1.937	0	1.731
Comptes d'associés	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres débiteurs (e)	32.466	0	32.466	0	0	32.466	0	30.123
Comptes de régularisation - actif	185	0	185	0	0	0	0	179
TOTAL GENERAL	36.664	267	36.397	0	0	35.424	32	34.334

Le solde brut à fin 2024 comprend principalement les :

- Avances et acomptes du Groupe qui totalisent un montant de 295 Mdh à la fin 2024 correspondant essentiellement à des avances sur acquisition de foncier domanial ou forestier ;
- Créances liées aux cessions des produits de partenariat, de recasement et des équipements publics, et qui s'élèvent à 1.740 Mdh contre 1.963 Mdh en 2023 soit une baisse de 11 % démontrant de la dynamique de recouvrement initié par le Groupe à partir du 2^{ème} semestre 2023, ce solde provisionné à hauteur de 790 Mdh ;
- Créances sur l'Etat qui totalisent 1.937 Mdh à fin 2024 et correspondant principalement à la TVA pour 955 Mdh soit 49 % du total créances sur Etat (dont 363 Mdh de la TVA récupérable, 353 Mdh relative à la TVA à régulariser sur avances acquéreurs et 238 Mdh de crédit de TVA) ;
- Autres débiteurs présentent 89 % du total des créances de l'actif circulant soit 32.466 Mdh et se composent essentiellement des dépenses engagées sur les projets gérés en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat ou ses différents démembrements.

Impôt différé (Note 12)

Eléments	Solde fin 2023 en MDH	Mvts 2024 en Mdh				Solde fin 2024 en MDH
		Résultat		Réserves		
		-	+	-	+	
Déficits fiscaux	1	1		1		0
Retraitements temporels	-142		6	7		-144
Différences temporaires	275	12			51	314
TOTAL	134	13	6	8	51	170
SOLDE		-7		43		

L'impôt différé Actif (I.D.A) se solde à 170 Mdh à fin 2024. La variation de l'exercice s'explique essentiellement par :

- La consommation du stock d'IDA, observée en raison du déficit de la SAO – DT, résulte de l'absorption des déficits antérieurs par le résultat de l'exercice 2024 ;
- La charge d'impôt différé impactant le résultat consolidé pour un montant net de -12 Mdh relatif principalement aux retraitements temporels liés aux méthodes de consolidation du Groupe ;
- La charge d'impôt différé impactant le résultat consolidé pour un montant net de +6 Mdh relatif aux retraitements temporaires liés aux variations des sources d'impôts d'origines fiscales constatées par les entités du Groupe sur leur tableau de passage fiscal (Provision pour dépréciation des stocks, provisions pour risques & charges, Dons COVID...).

Titres et valeurs de placement (Note 13)

Les titres et valeurs de placement sont passés en 2024 à 121 Mdh contre 71 Mdh l'exercice précédent soit une augmentation de 70%. Le poste représente 31.460,131 parts de l'OPCVM – OBLITOP destinées à couvrir deux échéances du prêt accordé par l'Agence Française de Développement (AFD) tel que stipulé par le covenant y afférent ainsi que de la souscription en 2024 de 39.544,760 parts de l'OPCVM – FCP EMERGENCE TRESORERIE pour une valeur de 50 Mdh.

Trésorerie (Note 14)

Les disponibilités en comptes de trésorerie s'élèvent à +1.946 Mdh à la fin de l'année 2024, contre +594 Mdh en 2023, ce qui représente une augmentation de 228 %, marquant ainsi la deuxième année consécutive de hausse, après celle de 293 % enregistrée l'année précédente.

Provisions (Note 15)

a) Provisions durables pour risques et charges :

Passant de 754 Mdh à fin 2023 à 807 Mdh à fin 2024, les provisions pour risques et charges ont connu une dotation nette de 53 Mdh qui s'explique principalement par :

- La constatation de provisions pour risques et charges relatives aux affaires en litige pour +53 Mdh ;
- La reprise des provisions pour perte de change pour – 22 Mdh ;
- L'impact de l'élimination des écarts de conversion actif pour -19 Mdh.

Le solde se compose principalement des provisions pour risques liés aux litiges et contentieux long-terme ainsi qu'une provision forfaitaire arrêtée par le HAO en commun accord avec le ministère de tutelle pour perte probable sur les projets propres subventionnés par l'Etat de 100 Mdh et enfin d'un solde de provision pour empiètement de 353 dh.

b) Autres provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges momentanées ont marqué une baisse de 5 % en passant de 1.063 Mdh à fin 2023 à 1.014 Mdh à fin 2024, soit une baisse de 50 Mdh due principalement à la suite de l'actualisation des provisions pour perte à terminaison et du risque des litiges en cours.

Ainsi le poste autres provisions pour risques et charges se compose au 31.12.2024 de ce qui suit :

- Soldes des provisions pour perte à terminaison de 421 Mdh ;
- Soldes des provisions pour litiges et contentieux court-terme de 220 Mdh ;
- Soldes des provisions pour risque de non-récupération des TVA forcloses pour 196 Mdh ;
- Divers soldes pour 177 Mdh.

Dettes (Note 16)

Les dettes du passif circulant du Groupe sont passées de 57.703 Mdh en 2023 à 60.417 Mdh à fin 2024 soit une hausse de 5% et sont détaillées comme suit :

Dettes en MDH	2024	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			2023
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues	en devises	vis-à-vis de l'État	Effets	
DE FINANCEMENT	5.143	3.863	1.280	-	239	32	-	5.089
Emprunts obligataires	3.825	2.784	1.041					3.022
Autres dettes de financements (a)	1.318	1.079	239		239	32	-	2.067
DU PASSIF CIRCULANT	55.274	-	55.274	-	-	37.218	7	52.614
Fournisseurs et comptes rattachés (b)	9.345		9.345			528	7	9.653
Clients créditeurs, avances et acomptes (c)	9.459		9.459			473		8.830
Personnel	94		94					103
Organismes sociaux	17		17			17		20
État (d)	2.827		2.827			2.827		2.553
Autres créanciers (e)	33.373		33.373			33.373		31.304
Comptes de régularisation - passif	160		160					151
TOTAL GENERAL	60.417	3.863	56.554	-	239	37.250	7	57.703

- e. Le poste fournisseurs et comptes rattachés totalise 9.345 Mdh à fin 2024 soit une baisse de 3 % par rapport à 2023 et se compose essentiellement de provisions pour terrains à payer et travaux à effectuer (6.854 Mdh en 2024 contre 6.815 Mdh en 2023) constitués à l'achèvement des opérations pour faire face aux charges futures.

Le poste est détaillé comme suit :

Fournisseurs en MDH	2024	2023	Variation
Fournisseurs	743	1.095	-352
Fournisseurs - Retenues de garantie	851	797	54
Fournisseurs - Factures non parvenues	897	946	-49
Provision pour travaux restants à effectuer et foncier à acquérir	6.854	6.815	39
Total	9.345	9.653	-308

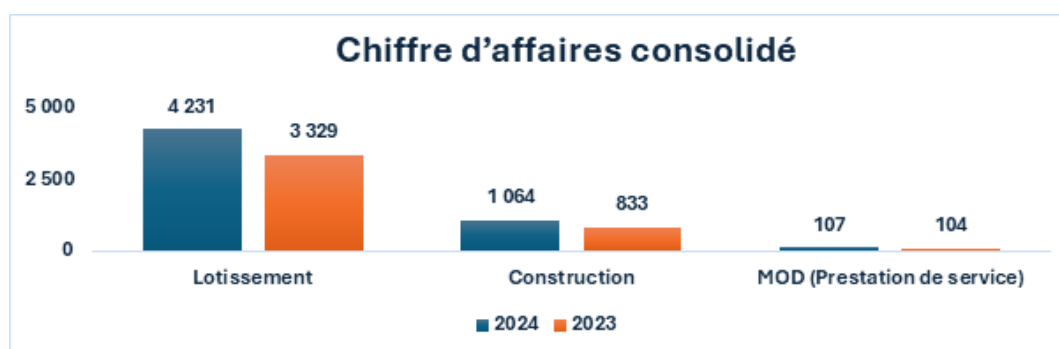
- f. Les avances clients se sont élevées à 9.459 Mdh à fin 2024 contre 8.830 Mdh à fin 2023, soit une hausse de 7 % témoignant des fruits du Plan Génération Cash initié par le nouveau Directoire ;
- g. Les dettes envers l'Etat s'élèvent à 2.827 Mdh à fin 2024 contre 2.553 Mdh en 2023, soit une hausse de 274 Mdh, le solde au 31.12.2024 est ainsi constitué principalement des contributions aux ménages pour 2.137 Mdh puis du stock d'impôts différés – Passif pour 342 Mdh ;
- h. Les autres créanciers totalisent 33.373 Mdh à fin 2024 contre 31.304 Mdh en 2023, ils concernent aussi bien les avances encaissées que les déblocages et avances reçus au titre des projets gérés en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat ou ses collectivités locales.

Chiffre d'affaires (Note 17)

Au terme de l'exercice 2024, le chiffre d'affaires consolidé par le Groupe a connu une hausse de 21 % passant de 4.266 Mdh en 2023 à 5.402 Mdh à fin 2024. Il est à noter que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est réparti essentiellement entre l'activité lotissement à hauteur de 78 % suivi de l'activité construction pour 19 %.

Charges de personnel (Note 18)

Les charges de personnel sont passées de 555 Mdh à 528 Mdh à fin 2024, soit une baisse de plus de -5 % principalement dû aux indemnités servis en 2023 au Président du Directoire précédent. L'effectif du Groupe totalise 884 collaborateurs à fin 2024 avec un taux d'encadrement de 89,4 %.



Dotations et reprises d'exploitation (Note 19)

S'élevant à 20 Mdh, la dotation nette d'amortissement de l'exercice représente la dépréciation de l'actif immobilisé du Groupe en respect des principes précités dans la note n°1.

Nature en MDH	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Cumul d'Ats
ECART D'ACQUISITION	-	-	-
IMMOBILISATION INCORPORELLES	36	1	38
* Immobilisation en recherche et développement			
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36	1	38
* Fonds commercial			
* Autres immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATION CORPORELLES	351	18	369
* Terrains			
* Constructions	181	12	193
* Installations techniques, matériel et outillage	1	0	1
* Matériel de transport	2	0	2
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	163	6	169
* Autres immobilisations corporelles Informatique	3	0	3
* Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL GENERAL	387	20	407

Les provisions pour liés à l'activité du Groupe ont évolué comme suit :

Nature en MDH	Montant début exercice	Dotation nette	Montant fin exercice
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1	0	1
2. Provisions réglementées			
3. Provisions durables pour risques et charges	754	53	807
SOUS TOTAL (A)	755	53	808
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	4.948	548	5.495
5. Autres Provisions pour risques et charges	1.063	-50	1.014
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie			
SOUS TOTAL (B)	6.011	498	6.509
TOTAL (A + B)	6.765	551	7.317

Charges de financement (Note 20)

Le résultat financier est passé de -50 Mdh à la fin de 2023 à -96 Mdh à la fin de 2024, soit une dépréciation de -46 Mdh. Cette baisse est principalement due à la réduction des flux de transfert des charges financières, qui ont diminué de -47 Mdh.

Résultat net (Note 21)

Le résultat consolidé réalisé au titre de l'exercice 2024 a connu une hausse de plus de +122 % soit +1.427 Mdh par rapport à 2023 en passant de -1.170 Mdh à +257 Mdh à fin 2024.

Libellé	2024	2023
Résultat net du Groupe	257	-1.170
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	0
Résultat net consolidé	257	-1.170
Résultat revenant aux intérêts minoritaires	0	0
Résultat net revenant à la société mère	257	-1.170
Total des produits	6.376	4.836
Total des charges	6.119	6.006
Résultat net consolidé en MDH	257	-1.170
Résultat par action (en MAD)	12,23	-55,61

Holding Al Omrane SA

“HAO SA”

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Mars 2025

Holding Al Omrane SA

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 Décembre 2024

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux actionnaires de la société :
HOLDING AL OMRANE S.A
5, Rue Boundouq, Mail Central,
Hay Riad, Rabat

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société « Holding Al Omrane SA » et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 4.895.207.338,66 MAD dont un bénéfice net consolidé de 257.339.303,50 MAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

— Evaluation des stocks de biens immobiliers

Risques identifiés

Les stocks de biens immobiliers figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 29.246 millions MAD. Comme indiqué dans la note 1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition pour les terrains et au coût de production pour les programmes en cours et achevés. Des provisions sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles, lesquelles sont évaluées à partir de la valeur actuelle des stocks, estimée par la Direction à la clôture, qui correspond au prix de vente probable diminué des frais de commercialisation. Nous avons considéré l'évaluation des stocks immobiliers comme un point clé d'audit en raison de l'importance de ce poste dans les états de

Holding Al Omrane SA

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 Décembre 2024

synthèse et de la part de jugement de la Direction que requiert l'estimation de la valeur actuelle des biens immobiliers.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les stocks de biens immobiliers susceptibles de faire l'objet de dépréciation ;
- Examiné les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par la direction pour déterminer les valeurs actuelles ;
- Examiné, par sondage, pour les projets dont la réalisation ou la commercialisation accuse un retard significatif, l'existence de perspectives profitables, à partir d'entretiens avec la direction et d'analyse des valeurs actuelles.

Autre point

L'actif et le passif du bilan consolidé établi au 31 décembre 2024, comprennent respectivement des soldes débiteurs nets et créditeurs de Milliard 32,254 MAD et Milliard 33,373 MAD relatifs essentiellement à des opérations gérées en Maîtrise d'Ouvrage Déléguées (MOD) pour le compte de ministères et organismes de l'Etat.

Ces soldes correspondent, entre autres, à des opérations anciennement achevées dont les bilans de clôture ne sont pas encore établis ou validés avec les maîtres d'ouvrage correspondants.

Le Groupe a lancé, courant l'exercice 2024, des actions pour régulariser cette situation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Holding Al Omrane SA*Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**Exercice clos le 31 Décembre 2024*

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat, le 07 mars 2025**Les Commissaires aux Comptes****BDO Audit, Tax, Advisory SA**

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
AC9, Rue Al Maysaa, Secteur 15
Hay Ryad - 10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529604000081

Aziz EL KHATTABI

Associé

Horwath Maroc Audit

HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mohammed VI, Ben Barka
Hay Riad - Rabat
Tél : 05 37 77 46 70 / 71
Fax : 05 37 77 46 76

EL Bouazzaoui HANATI

Associé

A l'attention de Monsieur Housni EL GHAZAoui
Président du Directoire
Holding Al Omrane

**ATTESTATION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LA VALEUR DES STOCKS RELATIFS AUX PROJETS
REFINANCES DANS LE CADRE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE AU 31 DECEMBRE 2024**

Dans le cadre de notre mission d'audit, nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de la société Holding Al Omrane au 31 décembre 2024.

Nous attestons que ces comptes comportent des stocks d'une valeur de 447 MDH tel qu'ils sont détaillés dans l'annexe ci-après.

Rabat, le 07 mars 2025

Horwath Maroc Audit


HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mehdi Ben Barka
Hay Riad - Rabat
Tél : 05.37.77.46.70 / 71
Fax : 05.37.77.46.76

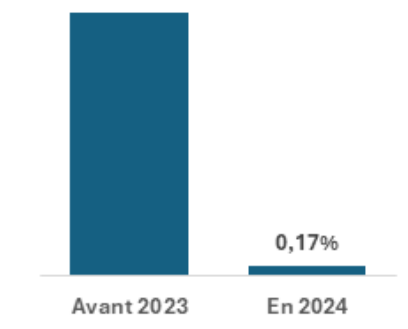
El Bouazzaoui HANATI
Associé

GREEN & SOCIAL REPORTING

MONTANT ALLOUÉ À CHAQUE PROJET

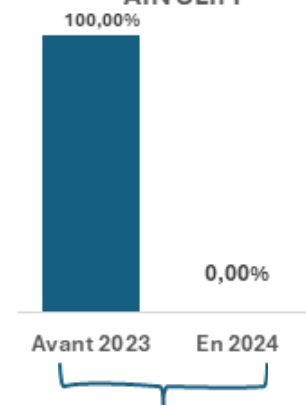


AL HAMD



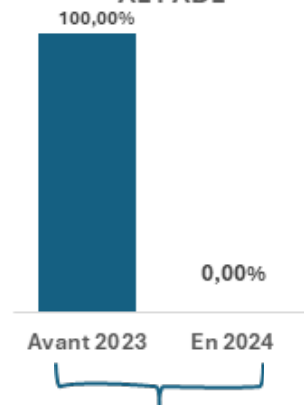
PERSONNES RELOGÉES /
RECASÉES 15.427

AIN SLIM



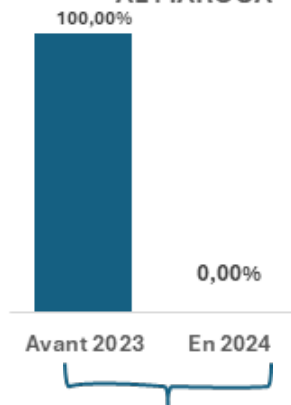
PERSONNES RELOGÉES /
RECASÉES 2.331

AL FADL



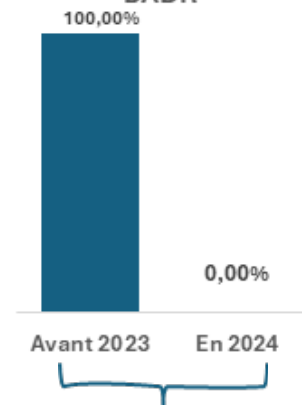
PERSONNES RELOGÉES /
RECASÉES 8.091

AL MAROUA



PERSONNES RELOGÉES /
RECASÉES 6.903

BADR



PERSONNES RELOGÉES /
RECASÉES 9.572



EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE
DES BÂTIMENTS

Siège social d'Al Omrane – Chrafate

Projet Al Karama – El Hajeb

Projet Jacaranda – Tamansourt

Projet Al Oued 2 – Al Aroui

Projet Chada – Alkyata



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- 577 MWh / an au total pour les 481 logements,
- 133 MWh / an sur le siège social
- 0,5 MWh / an sur le projet Chada



RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

- 51 t eg CO₂ / an au total pour 481 logements
- 62 t eg CO₂ / an pour le siège social
- 0,17 t eg CO₂ / an pour le projet Chada

